

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les Compétences pour mieux Gérer l'Eau

**« APPUI TECHNIQUE A LA CONSULTATION DU PUBLIC ET
DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DANS LE CADRE DE
LA REVISION DU SDAGE »**

**POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU
DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, DEAL
SEPTEMBRE 2013**

RAPPORT FINAL

25-10-2013

SOMMAIRE

1.	Le cadre de la consultation	3
2.	La stratégie de consultation du comité de bassin	3
	Le questionnaire	4
	Les ambassadeurs bleus	4
	Les manifestations	6
	Les réunions publiques	6
	Le séminaire des acteurs	8
	La communication	9
	❖ Le site internet	9
	❖ Les autres supports	9
3.	le budget de la consultation	11
4.	Analyse des questionnaires	12
	Source d'information de la consultation	12
	Répartition géographique des répondants	13
	Caractéristiques de la population de répondants	15
	Les grands enjeux de l'eau pour tous les bassins hydrographiques français	16
	Analyse des enjeux du bassin Martinique	18
	❖ Les enjeux 2006 sont toujours d'actualité : de 99% à 85% d'adhésion	18
	❖ Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques	19
	❖ Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	20
	❖ Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique	21
	❖ Développer les solidarités entre les usagers	22
5.	Analyse des avis libres du questionnaire	23
6.	Analyse des débats issus des Réunions Publiques	24
7.	Analyse des débats recueillis lors du séminaire des acteurs	26
8.	Synthèse	26
9.	Quelques recommandations pour la prochaine consultation	29
Annexes :	30
1.	le questionnaire	30
2.	Diaporama de présentation aux réunions	32
3.	Compte rendu des réunions publiques	38
4.	Compte rendu du séminaire des acteurs	43
	❖ Table ronde 1 – Concilier les usages	43
	❖ Table ronde 2 « Reconquérir et protéger la qualité des milieux aquatiques »	44
	❖ Table ronde 3 « Gouvernance DE l'EAU »	46
5.	Avis exprimés librement dans les questionnaires	48
6.	Restitution de la Consultation au Comité de Bassin du 23/10/2013	62
7.	Synthèse de la consultation	63
8.	Dossier de formation des ambassadeurs bleus	64
9.	Bilan et Recommandations pour améliorer les réunions publiques - mars 2013	65
10.	Questionnaire d'évaluation de la réunion remis aux participants	66

1. LE CADRE DE LA CONSULTATION

En application de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau), les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) sont renouvelés tous les 6 ans, et leur élaboration doit tenir compte des résultats des consultations préalables du public décrites dans l'article 14 de la DCE.

L'année 2012 a marqué le lancement d'un nouveau cycle avec le démarrage des travaux de préparation du SDAGE 2016-2021. La première étape de ces travaux consiste à actualiser les QI (Questions Importantes) du bassin, proposer un calendrier et organiser le programme de travail.

La consultation a pour but de vérifier que les enjeux (ou Questions Importantes) prédéfinis par le Comité de Bassin (CB) soient bien partagés par le public. Il ne s'agit pas de revoir l'ensemble des enjeux déjà identifiés lors de l'élaboration du SDAGE 2010-2015, mais d'apporter un regard neuf sur quelques enjeux, en les replaçant dans le contexte actuel.

La consultation du public et des partenaires institutionnels s'est déroulée **du 5 novembre 2012 et le 4 mai 2013**.

L'OIEau, a déjà participé à la première consultation du public à la Martinique et apporte aujourd'hui une assistance technique au Comité de Bassin pour organiser cette nouvelle consultation. L'objet du présent rapport est d'analyser l'ensemble des informations, et opinions recueillies par le biais d'un questionnaire de consultation mis à la disposition du public martiniquais en ligne, via les mairies, via les ambassadeurs bleus, lors des réunions publiques. L'ensemble des résultats sera présenté lors d'un séminaire de restitution en octobre 2013.

Les grands enjeux nationaux de l'eau ainsi que les grands enjeux spécifiques pour le bassin martiniquais ont été soumis pour avis à la population sous la forme d'un questionnaire. La partie relative aux enjeux nationaux est commune à tous les bassins, la partie sur les enjeux pour la Martinique reprend les thèmes décidés par le Comité consultatif du 12 juin 2012 :

- la ressource en eau pour concilier les usages et les milieux,
- la réduction des pollutions pour préserver la qualité de l'eau et les milieux,
- la gouvernance et le prix de l'eau.

Les martiniquais s'expriment via des questions à choix multiples.

Il est également demandé aux martiniquais de donner leur avis sur les enjeux identifiés en 2006 (pour le SDAGE actuellement en cours) et d'indiquer ceux qui paraissent toujours importants.

Une partie de commentaires libres permet de collecter les préoccupations non mentionnées dans le questionnaire.

2. LA STRATEGIE DE CONSULTATION DU COMITE DE BASSIN

Le Comité de bassin, avec le support technique de la DEAL, de l'ODE et de l'OIEau a choisi de consulter le public martiniquais en mixant différents outils de communication :

- un site internet www.observatoire-eau-martinique.fr
- un questionnaire, auto-administré, c'est-à-dire que les répondants peuvent remplir eux-mêmes via internet ou utiliser la forme papier disponible dans les mairies, préfecture, ODE, DEAL.
- 20 ambassadeurs bleus chargés d'informer et de faire remplir le questionnaire
- 5 réunions publiques organisées à travers le territoire martiniquais :
 - Trois îlets, 19/02/2013
 - Le François, 22/02/2013
 - Le Lorrain, 03/04/2013
 - Le Prêcher, 04/04/2013
 - Schoelcher, 05/04/2013
- Un Séminaire des acteurs institutionnels de l'eau, 26/02/2013, (St Joseph, CAT Rivière l'OR).
- Une grande campagne d'information sur la consultation a été menée : auprès des mairies, via la facture d'eau, les spots télévisés ou radio, également de nombreux encarts et articles dans la presse...

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de consultation est composé de deux parties (en annexe) :

- Une série de questions sur les enjeux nationaux
- Une série de question sur les enjeux pour le bassin de la Martinique

Le questionnaire était accessible sur le site www.observatoire-eau-martinique.fr; les participants en se connectant de chez eux ou depuis des points d'accueil (dans les maries par ex) ou par le biais des Ambassadeurs bleus qui ont sillonné selon un plan défini en concertation avec la DEAL et l'ODE. Les ambassadeurs bleus étaient équipés d'ordinateurs portables type voyageurs pour remplir les questionnaires en direct puis par synchronisation ont alimenté la base de données des réponses avec le site principal.

Le questionnaire a également été déposé dans les mairies de la Martinique et les administrations.

Le questionnaire

Les grands enjeux de l'eau pour tous les bassins hydrographiques français

Classer les enjeux

- Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisante, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles
- Retrouver les équilibres écologiques, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel
- Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique
- Eliminer les substances dangereuses dans l'eau
- Replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire

Les grands enjeux du bassin Martinique

- Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques
- Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique : zones humides, mangroves, herbiers, récifs coralliens
- Développer les solidarités entre les usagers
- Donnez votre avis sur les grands enjeux définis en 2006 pour l'avenir de la ressource en eau de la Martinique
 - Gérer l'eau comme un bien commun (solidarités entre les usagers, gestion cohérente de la ressource)
 - Lutter contre les pollutions pour reconquérir et préserver la qualité des eaux, des écosystèmes terrestres et littoraux
 - Changer nos habitudes, sensibiliser et communiquer
 - Améliorer la connaissance sur les milieux
 - Maîtriser et prévenir les risques (inondations, sécheresse, sismique ...)

Avis libres

LES AMBASSADEURS BLEUS

Qui sont-ils ?

Les Ambassadeurs Bleus ont été recrutés en école de communication et avec l'Université (licence info com, licence pro gestion de la ressource, BTS gestion eau...), avec la mise en place de un projet tutoré avec l'ODE et la DEAL. L'OIEau a accompagné les ambassadeurs bleus sur les 2 derniers mois de la consultation (Mars – Mai 2013) en les encadrant, leur proposant des lieux stratégiques pour aller à la rencontre de la population martiniquaise.

Deux classes ont été recrutées : une en communication et une au profil plus technique eau (en BTS gestion eau), afin de former des binômes : 1 étudiant com + 1 étudiant technique = un binôme **Ambassadeur bleu**.

Les licences et maîtrise en communication ont passé une convention de stage de six mois avec l'office de l'eau. Dans ce cadre, ils devaient effectuer un nombre de jours (environ une vingtaine) à travers différentes missions de communication et sensibilisation de la population. Les BTS Gem'eau ont passé une convention de partenariat avec la DEAL pour effectuer deux cent heures en échange d'une subvention pour leur école.

Les « Ambassadeurs Bleus » (une vingtaine de binômes) ont reçu une formation sur les différents aspects de la gestion de l'eau afin de les préparer aux questions auxquelles ils auront à répondre à la population lors du remplissage du questionnaire dans le cadre de la consultation.

Une formation préalable a été dispensée aux ambassadeurs bleus. L'objectif de la formation est de donner une base de connaissance générale sur la gestion de l'eau, en lien étroit avec le SDAGE, préparer les ambassadeurs bleus à répondre aux questions des citoyens dans la rue, lorsqu'ils iront à leur rencontre. Cette formation a démarré en novembre 2012 sur 3 jours,

- 2 jours consacrés aux aspects techniques de la gestion de l'eau, de la ressource aux services d'eau et d'assainissement (dispensés par l'OIEau L'OIEau a construit sa formation sur la base des connaissances du SDAGE 2009-2015 ainsi que sur les questions posées dans le questionnaire de consultation.
 - Jour 1 « les grands principes de la gestion de l'eau, les acteurs et le cadre juridique » : rappel des enjeux soumis à la consultation, présentation des grands principes de la gestion de l'eau et de la notion de « bassin versant », rappel des caractéristiques de l'hydrologie de la Martinique, présentation des acteurs, avec un zoom sur le comité de bassin de la Martinique et sur les structures de gestion eau potable et assainissement à la Martinique, présentation succincte du SDAGE (sommaire, que trouve-t-on, la procédure pour l'établir), présentation des composante du prix de l'eau et de la facture d'eau
 - Jour 2 « l'eau sous toutes ses formes, le cycle de l'eau, de la nature à l'eau potable et l'assainissement, en passant par les milieux naturels » : le grand et petit cycle de l'eau, les usages de l'eau et les enjeux, la qualité de l'eau, notions sur les paramètres et la qualité à la Martinique, les milieux remarquables de la Martinique, la mangrove, la chlordécone, l'eau potable, du prélèvement à la distribution, l'assainissement des eaux usées, de la collecte, au traitement et aux rejets dans le milieu.
- 0,5 jours consacrés au savoir être (dispensés par l'ODE) : présentation des ambassadeurs bleus, présentation du questionnaire au public, communication verbale et corporelle (non verbale) ; théorie, jeux de rôle, mise en situation,
- En février 2013, une séance de formation supplémentaire (avec Damien Kerwien leur tuteur et Natacha Jacquin, OIEau) s'est déroulée avec une dizaine ambassadeurs bleus afin d'améliorer le taux de remplissage du questionnaire. Une séance de mise en situation avec des jeux de rôle a permis d'améliorer la prise de contact avec la population et renforcer leur confiance en eux.

Bilan de la participation des ambassadeurs bleus (AB) :

Le bilan du dispositif mis en place est assez mitigé. Le résultat n'est pas à la hauteur des attentes escomptées puisqu'ils n'ont pratiquement jamais collaboré sur les événements soit par manque d'affinité entre les deux groupes (Com' et Gemeau) ou bien par manque de volonté commune.

Le point le plus important fut de ne pas pouvoir disposer des AB sur une période de deux ou trois mois d'affilé mais juste ponctuellement en fonction de leur planning. Le mode de fonctionnement n'était pas adapté à leur planning scolaire ; il a donc été fastidieux d'organiser des événements adaptés à leur emploi du temps.

Les stagiaires Communication ont globalement bien rempli leur rôle d'ambassadeur bien qu'ils n'aient pas tous atteints leur quota d'heures. Motivés et très impliqués pour la plupart, ils ont su répondre aux questions des citoyens, les informer et les sensibiliser. Ils ont participé à l'ensemble des événements, et ils sont restés concernés pratiquement tout au long de la consultation. Bien qu'ils ne soient pas à disposition pour l'ensemble du projet, les objectifs fixés ont été atteints grâce à leur motivation et à leur implication dans ce processus de démocratie participative. Malgré les difficultés, leur manque de méthodologie a été comblé par leur investissement personnel et cela restera une excellente expérience pour leur future carrière professionnelle.

Les BTS Gemeau (gestion de l'eau) n'ont globalement pas répondu aux attentes et n'ont pas atteint leur quota d'heures prévues pour ce partenariat. Ils ont très peu participé aux réunions publiques ainsi qu'aux manifestations.

Les actions menées par les AB durant la consultation ont été au préalable identifiées soit par l'agence de communication TAG soit par le prestataire OIEau qui a repris en mars 2013 le dossier abandonné par TAG. De nombreuses actions ont été menées tout au long de la consultation à travers toute la région. Les événements choisis par l'agence TAG n'ont pas toujours été judicieux, car le public, dans certains cas, n'était pas réceptif.

Le rôle des ambassadeurs bleus doit être mis plus en avant dans la communication auprès des institutions et des acteurs de l'eau, ce qui leur permettra d'être plus à l'aise dans leur fonction d'Ambassadeur. Enfin, malgré toutes les difficultés rencontrées pendant la consultation, Les ambassadeurs ont toujours reçu un excellent accueil de la population. Ils sont reconnus d'utilité publique par la population.

LES MANIFESTATIONS

Une stratégie d'approche du public a été définie par l'OIEau suite à la défection de l'agence de communication TAG. Les ambassadeurs bleus devaient participer à ces événements en vue de sensibiliser la population à la consultation et faire remplir des questionnaires :

Les fêtes patronales, concentrent une population venue faire son marché, écouter de la musique ou bien encore flâner. Ces lieux ont été inadaptés pour remplir les questionnaires de consultation. Par contre, ce sont des lieux privilégiés pour faire passer et diffuser une information (distribution de flyers, goodies).

Les centres commerciaux rassemblent les gens venus faire leurs courses et ne sont pas disponibles pour remplir les questionnaires. Par contre, en tant que lieux de passage, ils sont appropriés pour relayer l'information lors de campagnes de distribution d'invitations ou de prospectus informant sur la consultation et sur les lieux de mise à disposition des questionnaires.

Les permanences organisées dans les mairies ou dans les cyberbases en semaine sont des lieux appropriés pour remplir les questionnaires, pour sensibiliser, informer la population sur les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques en Martinique. Néanmoins le manque de disponibilité des ambassadeurs bleus n'a pas permis d'optimiser ce canal de la consultation.

Les événements comme la transat Brest-Fort de France, le salon nautique du Marin ou bien encore la semaine du développement durable, ont été très intéressants pour faire passer l'information et faire remplir le questionnaire dans de meilleures dispositions. Ces actions événementielles étaient parfaitement adaptées avec un public à l'écoute des ambassadeurs. Chaque manifestation a généré un nombre de questionnaires complétés assez importants.

Les urnes disposées dans les mairies n'ont pas eu le résultat escompté puisqu'en moyenne, il y avait moins de 10 questionnaires par urne sur la période de la consultation. Cela marque un manque d'implication et de communication des mairies vers leur population sur les modalités de la consultation et notamment sur la mise à disposition des questionnaires.

LES REUNIONS PUBLIQUES

Le Comité de bassin a décidé d'organiser des réunions publiques sur le territoire afin de recueillir au plus près de la population les préoccupations et les avis des martiniquais sur les enjeux de l'eau sur le territoire martiniquais.

Le comité consultatif du SDAGE a décidé le 12 juin 2012 de consulter la population sur les 3 enjeux suivants:

- La ressource en eau
- Les pollutions et leurs impacts (sur l'homme, sur le milieu)
- La gouvernance et le prix de l'eau

Cinq réunions publiques et un séminaire des acteurs ont été organisés sur le territoire afin de recueillir de manière qualitative les avis de la population martiniquaise. Les 5 réunions publiques ont rassemblées près de 60 personnes (pour mémoire, les 8 réunions publiques en 2006 avaient rassemblés 200 personnes).

Elles ont été organisées de manière à avoir une vision des enjeux sur l'ensemble du territoire :

- deux réunions au Sud : Trois Ilets (19/02/2013), le François (22/02/2013)



- deux réunions au Nord : le Lorrain (03/04/2013), le Prêcheur (04/04/2013),
- une réunion au centre : Schœlcher (05/04/2013)
- le séminaire des acteurs à St Joseph (60 participants), 26/02/2013

◆ Organisation des réunions*

Les réunions ont été organisées dans les mairies avec le support des services techniques pour la mise à disposition des salles et du matériel (tables, chaises, sono...). Globalement la collaboration des services municipaux a bien fonctionné et l'accueil a été bon malgré quelques dysfonctionnements dus au manque d'intérêt des mairies pour la consultation. Ce « manque d'intérêt » doit être relevé car il a conditionné en partie la participation de la population. D'une part, nous avons demandé aux maires de prévoir un apéritif en fin de réunion comme un moment convivial (cela avait été organisé lors de la consultation de 2006 et avait attiré des gens aux réunions), cependant aucun maire n'a accepté. D'autre part les maires n'ont pas communiqué auprès des administrés pour les inviter à participer.

Il est primordial, pour réussir une telle consultation de prendre le temps de sensibiliser les maires à l'intérêt de l'exercice, eux même constituant des relais de privilégiés auprès de la population mais également auprès des associations de quartier.

◆ Déroulement des réunions publiques

Afin de faciliter l'expression des participants, les réunions mixent un moment d'information avec la présentation d'un diaporama et d'un film présentés par les représentants de la DEAL et de l'ODE, puis un temps d'échange et de questions avec les experts. Les réunions ont été animées par l'Office International de l'eau, prestataire extérieur facilitateur des échanges.

Le diaporama est constitué d'informations générales sur la consultation et sur le contexte réglementaire. Chaque thème est construit de la même manière afin d'avoir des informations homogènes : constat sur l'état des lieux, les objectifs du SDAGE, ce qui a été fait depuis la mise en œuvre du SDAGE en 2009, ce qu'il reste à faire pour atteindre un bon état des eaux (diaporama en annexe).

Les échanges sont organisés autour des 3 enjeux retenus par le comité de bassin. Pour faciliter le débat trois questions sont posées aux participants :

- Qu'est-ce qui vous semble important de retenir de la présentation ?
 - Cette question a pour objectif de faire discuter les participants sur la pertinence des enjeux présentés, sur leur perception des problématiques du bassin Martinique, de laisser la possibilité d'apporter un éclairage différent sur l'importance des enjeux pour les martiniquais
- Qu'est-ce qu'il manque ?
 - L'objectif ici est de vérifier si d'autres problématiques importantes pour les martiniquais ont été oubliées...
- Quelles sont, selon vous, les priorités à mettre en œuvre ?
 - Cette question permet aux participants de faire passer des messages aux décideurs, de donner quelques recommandations qui leur semblent prioritaires pour l'avenir, de vérifier quels problèmes semblent toujours prioritaires pour le futur SDAGE.

◆ Les Points forts:

- La qualité des échanges malgré le faible taux de participation de la population
- Les participants ont trouvé très intéressant ce mode de consultation. Ils ont particulièrement apprécié les informations présentées, le temps consacré aux questions-réponses avec les représentants de la DEAL, de l'ODE, des syndicats de gestion de l'eau, de l'ARS et la possibilité de s'exprimer librement.
- La présence d'un élu (le président du Comité de Bassin, M Chomet, Mme Pamphyle) a été très appréciée.
- Pour la plus part des participants leur vision de l'eau a changé suite à la réunion.

* Voir Rapport de Daline Kerview, responsable des aspects logistique de la consultation (en annexe)

💧 Les points faibles des réunions

- Un manque de confiance sur les informations présentées
- Un souhait général d'avoir plus d'informations locales (pour mieux comprendre les enjeux globaux du district Martinique)
- Un manque de participants (15-20 personnes à la 1ère réunion, 3 personnes à la dernière à Schœlcher) ; en moyenne sur l'ensemble des 5 réunions une dizaine de personnes par réunion s'est déplacée,
- Le temps du débat est parfois occulté par le nombre de questions posées et leurs réponses par les intervenants.

💧 Les besoins exprimés : besoin d'information et de transparence pour s'exprimer sur les enjeux

- sur l'état des eaux (superficielles et souterraines et des milieux)
- sur l'évolution de l'état des eaux et des milieux
- sur le bilan des actions (pour comprendre si un enjeu a été réglé ou non)
- sur les données, les programmes, les effets des programmes
- sur l'assainissement individuel
- sur la facture d'eau et la compréhension du prix de l'eau et du coût du service
-

la sensibilisation peut/doit passer par les associations de quartier, comme cela a été suggéré dans plusieurs réunions.

LE SEMINAIRE DES ACTEURS

Le séminaire des acteurs s'est tenu à St Joseph le 26 février 2013. Il a rassemblé près de 80 participants de tous horizons : représentants de l'Etat, distributeurs d'eau, établissements publics, élus, collectivités territoriales, chambres consulaires, ODE, monde associatif, ambassadeurs bleus...

Pour laisser une large place aux échanges et au débat, il s'est déroulé en 3 temps sur la journée,

- une séance plénière introductive
- trois ateliers focalisés sur chacune des trois thématiques
- une séance plénière de restitution et de discussion générale

💧 Organisation des ateliers

Trois ateliers ont été organisés en parallèle sur les trois thèmes de la consultation :

- TABLE RONDE 1 – CONCILIER LES USAGES, Animatrice : Gaëlle Hiéland (ODE) – rapporteur : Michel Perrel (DEAL, police de l'eau) : Comment peut-on Concilier les usages humains et les besoins des milieux ?
- TABLE RONDE 2 « RECONQUERIR ET PROTEGER LA QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES », Animatrice : Natacha Jacquin (OIEau), rapporteur Denis Etienne (DEAL) : Comment peut-on reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques... ?
- TABLE RONDE 3 « GOUVERNANCE ET PRIX DE L'EAU », Animateur : Loïc Mangeot (ODE) – Rapporteur Jean Rogister (Observatoire de l'eau) : Comment maîtriser le prix de l'eau

Des règles communes pour animer les débats dans les ateliers ont été fournies par l'OIEau aux animateurs des trois ateliers :

- Recueillir toutes les idées
- Les hiérarchiser
- Pour les 3-5 idées prioritaires, préciser le facteur- clé, les conditions de la réussite
- Préciser les acteurs concernés par leur mise en œuvre
- Faire une synthèse et la valider en atelier
- Question finale : cet enjeu est il prioritaire ?

LA COMMUNICATION

❖ Le site internet

Un site Internet dédié à la consultation régionale sur l'eau en Martinique (<http://www.observatoire-eau-martinique.fr><http://www.eaupure-martinique.com/>) propose en ligne de remplir le questionnaire. Outre le questionnaire, de nombreux documents utiles pour la consultation sont mis à la disposition du public sur le site.

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Donnez votre avis !

du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013

Répondez en ligne : www.observatoire-eau-martinique.fr

❖ Les autres supports

La plaquette d'information a été distribuée à plus de 80 000 exemplaires dont dans les factures d'eau (factures SAUR ODYSSY 70 100 flyers), dans différents journaux dont France Antilles, dans les carnets de correspondance des écoliers (1 500 flyers).

Comité de Bassin
De la Martinique

La gestion de l'eau nous concerne tous

Vous êtes invité(e) à participer
à la consultation nationale sur les enjeux actuels
de la gestion de l'eau en Martinique

Quand ?

du 5 novembre 2012
au 4 mai 2013

Exercice mené dans le cadre de la révision
du Schéma Directeur d'Aménagement
et de Gestion de l'Eau (SDAGE)

eau c'est la vie, donnez-nous votre avis !

L'affiche a été diffusée dans les mairies où se sont déroulées des réunions publiques.

Le design pourrait être épuré du fait des couleurs trop chargées et testé auprès d'un panel de citoyens ordinaires afin de vérifier si le message est compris.

Les codes couleurs sont à revoir pour une meilleure visibilité et une meilleure visibilité du message.

The poster features a blue background with a scenic view of a coastal town in Martinique. At the top left, there is a small map of Martinique with the text 'Comité de Bassin De la Martinique'. The main title is 'CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES' followed by 'Donnez votre avis !' in large white letters. Below this, a pink banner indicates the dates 'du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013'. The word 'Comment ?' is written in large white letters, accompanied by a cartoon water drop character wearing a straw hat. Four white call-to-action boxes are stacked vertically: 1. '@ Connectez-vous sur www.observatoire-eau-martinique.fr' 2. 'Rencontrez les Ambassadeurs Bleus' with a group of people icon. 3. 'Remplissez le questionnaire en mairie / préfecture / DEAL / ODE' with a document icon. 4. 'Participez aux réunions publiques' with a building icon. A circular inset shows a group of people in white 'Ambassadeur Bleu' shirts. At the bottom left, there is a white bird and a crab. The bottom right contains logos for O.D.E., DEAL, and Observatoire de l'eau Martinique. The slogan 'Bien utiliser l'eau sur notre île, un enjeu capital...' is written in white at the bottom.

3. LE BUDGET DE LA CONSULTATION

ESTIMATION (€ TTC)	DEAL	ODE	Observatoire	Total € TTC
Marchés logistique et technique (OIEAU)	36 023,90	11 153,10		47 177,00
Marché logistique – com (TAG)	6 500,00	3 250,00		9 750,00
Ambassadeurs bleus (frais missions-stage ODE et subvention DEAL)	6 000,00	5 400,00		11 400,00
Ordinateurs de terrain (tablettes)		5 329,85		5 329,85
Flyers 80 000	2 709,50	2 929,50		5 639,00
Questionnaires papier (conception, impression) 7 000 ex	3 000,00			3 000,00
Annonces (légale et publicité dans les journaux, radio)	5 167,00	2 000,00		7 167,00
Site Internet de la consultation (développement)			3 750,00	3 750,00
Recrutement vacataire (Cindie Forest - 1 mois + autre 2/3 mois)				0,00
TOTAL (€ TTC)	59 400,40	30 062,45	3 750,00	93 212,85

4. ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

Les résultats de la consultation prennent en compte :

- l'analyse des réponses fermées du questionnaire,
- l'analyse des avis libres,
- les propositions émises lors des réunions publiques et du séminaire des acteurs de l'eau.

Près de 2000 répondants, 60 participants aux réunions, 80 participants au séminaire des acteurs, soit 0,45% de la population martiniquaise.

Période de la consultation : du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013

Lieu : Martinique

Echantillon : 2000 répondants (dont 1836 questionnaires exploitables), soit 0,45% de la population martiniquaise.

Les questionnaires non exploitables sont principalement des doublons dus à des erreurs de saisie (plusieurs validations du même questionnaire par exemple).

Exploitation :

Pour faciliter la lecture et parce que la consultation s'attache à connaître les grandes priorités d'action exprimées par la population, les résultats seront arrondis au pourcentage le plus proche. Nous considérons le « **taux d'adhésion** » à un enjeu ou une proposition en additionnant le % d'avis « prioritaire, ou classement en 1 » additionné du % d'avis « important ou classement en 2 ».

SOURCE D'INFORMATION DE LA CONSULTATION

Comment les martiniquais ont-ils pris connaissance de la consultation ? Par quel biais ont-ils remplis les questionnaires de consultation ?

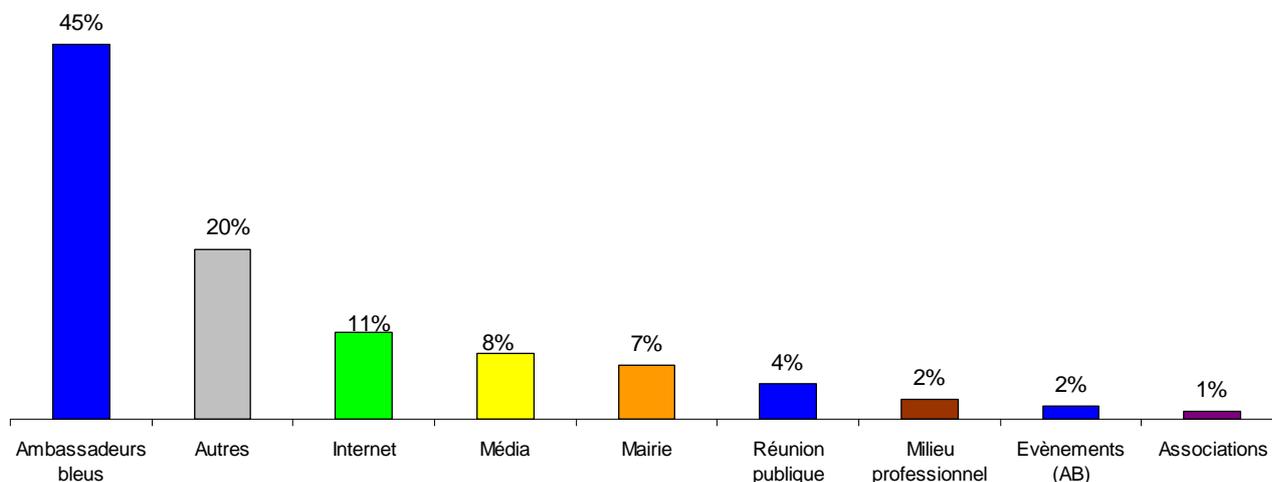
Les ambassadeurs bleus sont la principale source d'information de la population que ce soit lors des interviews dans la rue, les centres commerciaux ou les événements (semaine du développement durable, journées des zones humides, Transat Brest-Fort de France...) pour 45% des personnes interrogées.

Les autres sources d'information sont Internet avec 11%, les médias 8% puis les mairies 7% pour les plus significatifs. Les mairies ont participé à la diffusion du message de consultation en laissant à la disposition de leurs administrés des questionnaires papiers, des brochures, des plaquettes et des posters.

Les associations ne représentent que 1% des sources d'information, ce qui est insuffisant car elles devraient être le support des exercices de consultation. Ce faible taux est dû essentiellement à une stratégie d'information des associations pas assez offensive (via les organisateurs de la consultation et via les mairies qui n'ont pas assez communiqué auprès des associations de quartier).

La rubrique « Autres » rassemble : les informations diffusées via la facture d'eau (15 répondants), la famille (5 répondants), le marché. Près de 200 répondants n'ont pas précisé la source d'information.

Comment avez-vous été informé de cette consultation?

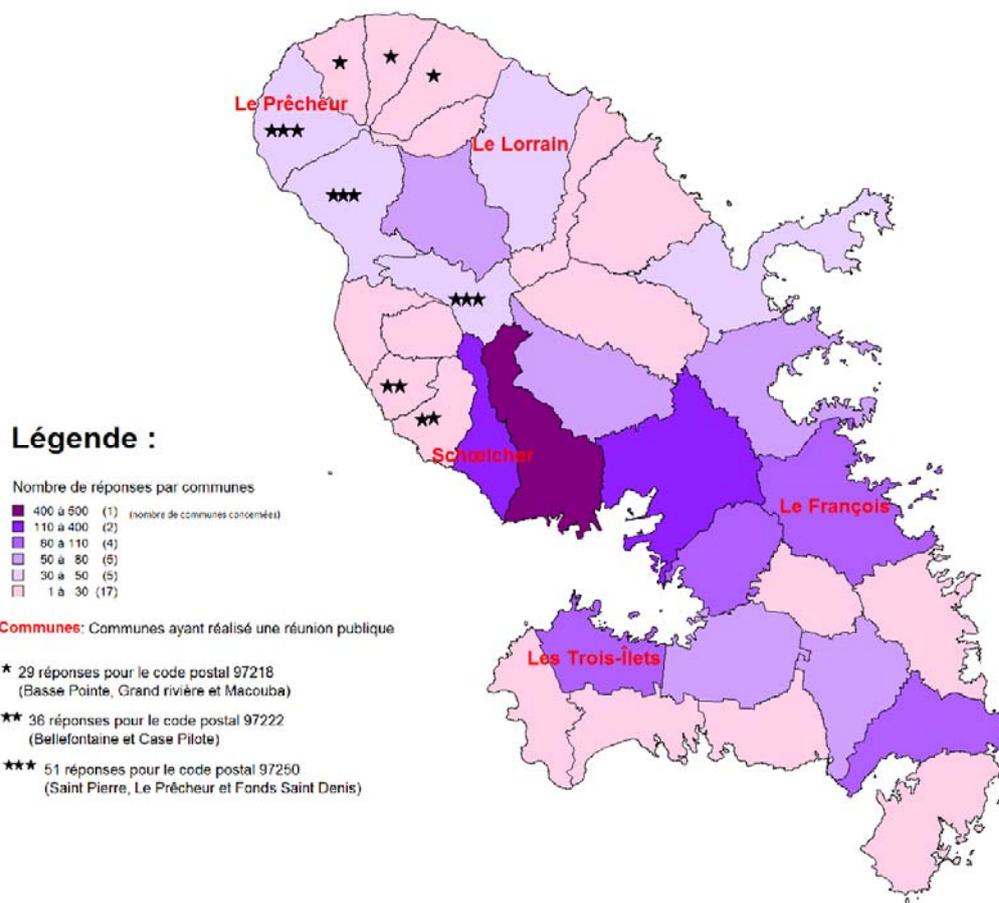


- Près de 50% des questionnaires ont été remplis via les ambassadeurs bleus,
- 35% des questionnaires ont été remplis en ligne directement (25% indiquent qu'ils ont été informés de la consultation par les médias, internet, le milieu professionnel),
- 15% ont rempli des questionnaires papier soit lors des réunions ou des évènements, soit laissés en mairie).

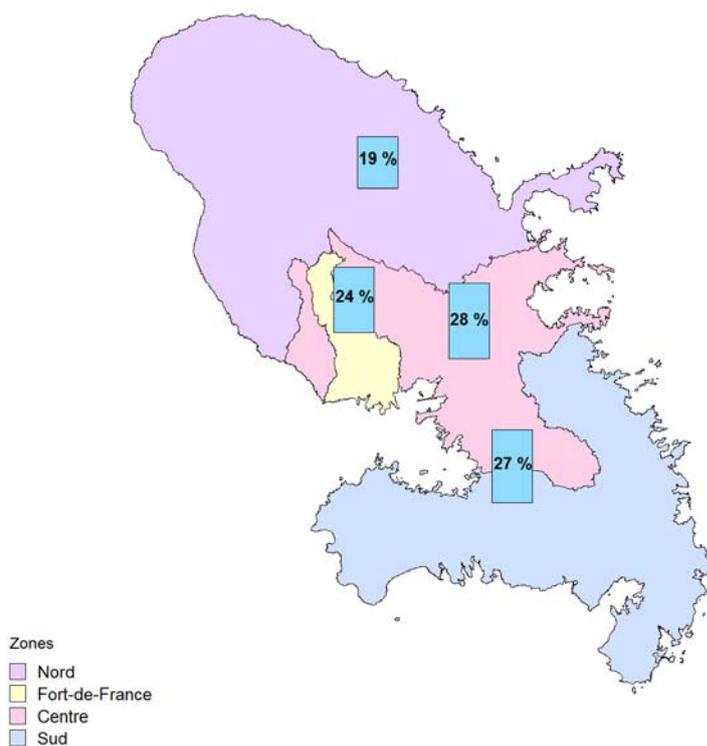
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES REpondANTS

Globalement les répondants sont assez bien répartis dans l'île, avec des taux de réponses beaucoup plus importants dans les communes où s'est déroulée une réunion publique, ainsi qu'à Fort de France. Les réponses ayant été classées en fonction du code postal renseigné par les répondants, il n'a pas été possible de distinguer la source des questionnaires pour les communes ayant le même code postal (indiquées par des étoiles sur la carte ci-dessous).

Nombre de réponses par code postal

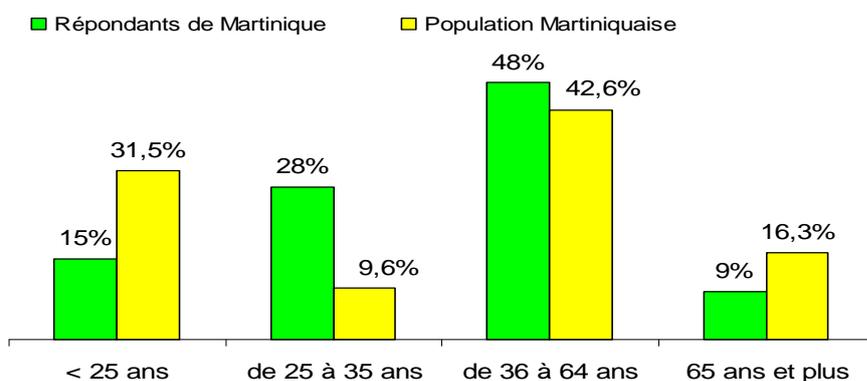


Pourcentage de réponses par zones :)



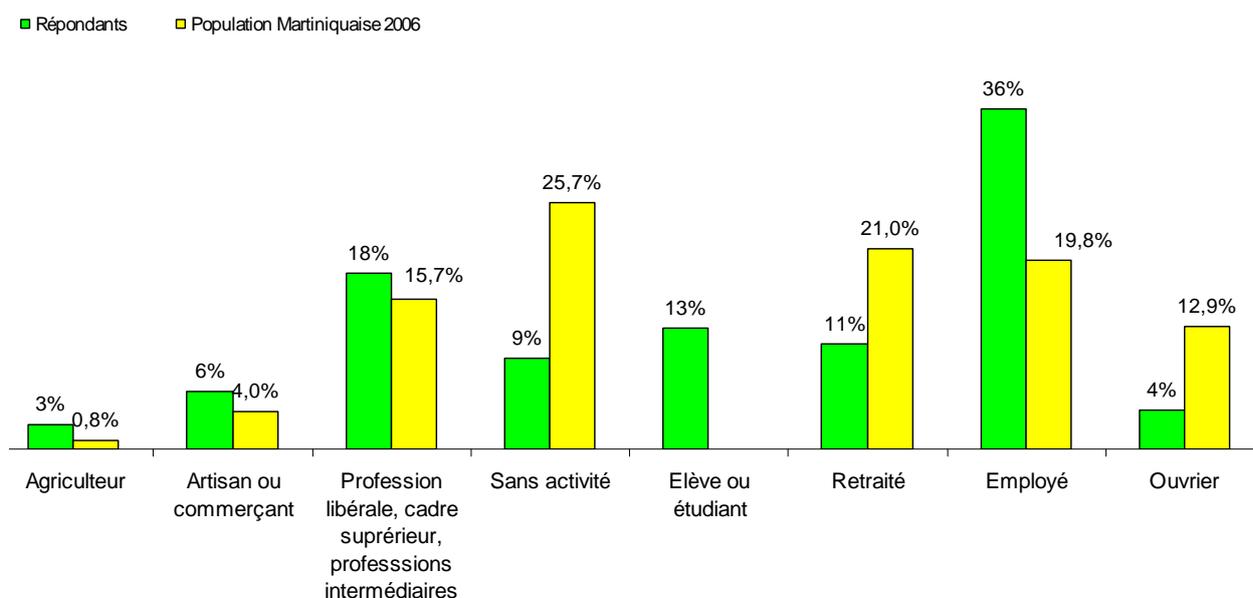
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE REpondANTS

- Par Age** : la population de répondants est plutôt jeune au regard des données de l'INSEE (2012) de la population totale martiniquaise. 28% des répondants ont moins de 35 ans et 48% moins de 65 ans. Les très jeunes et les personnes âgées sont sous représentés par rapport aux données démographiques.



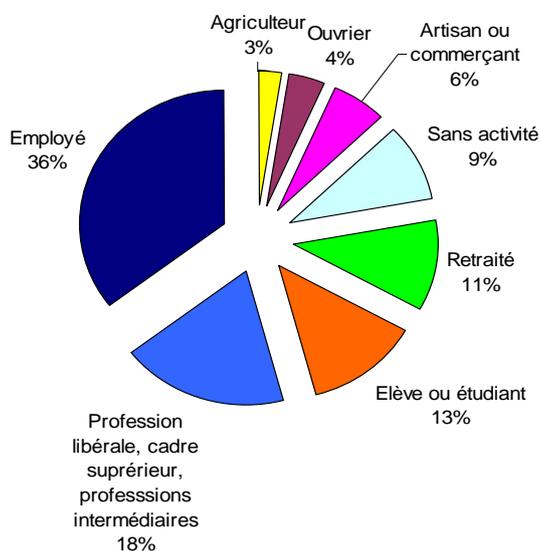
- Par sexe** : les femmes représentent 54% des répondants contre 46% pour les hommes. Ces proportions sont celles de la population martiniquaise (INSEE 2012).

- Catégories socioprofessionnelles** : le profil des répondants n'est pas représentatif de la population martiniquaise (INSEE 2006). Dans l'échantillon, les employés, agriculteurs, artisan sont plus représentés que dans la population martiniquaise ; alors que les sans activités, retraités et ouvriers sont sous-représentés.



Les plus nombreux sont les employés avec 36% des répondants, suivi des professions libérales, cadres et intermédiaires 18%. Les autres catégories sont à peu près équilibrées en proportion avec environ 10% par catégorie (étudiants, retraités, sans activité). Enfin, il y a très peu d'ouvriers et d'agriculteurs (bien qu'en proportion plus nombreux que dans la population martiniquaise).

Profil des Répondants



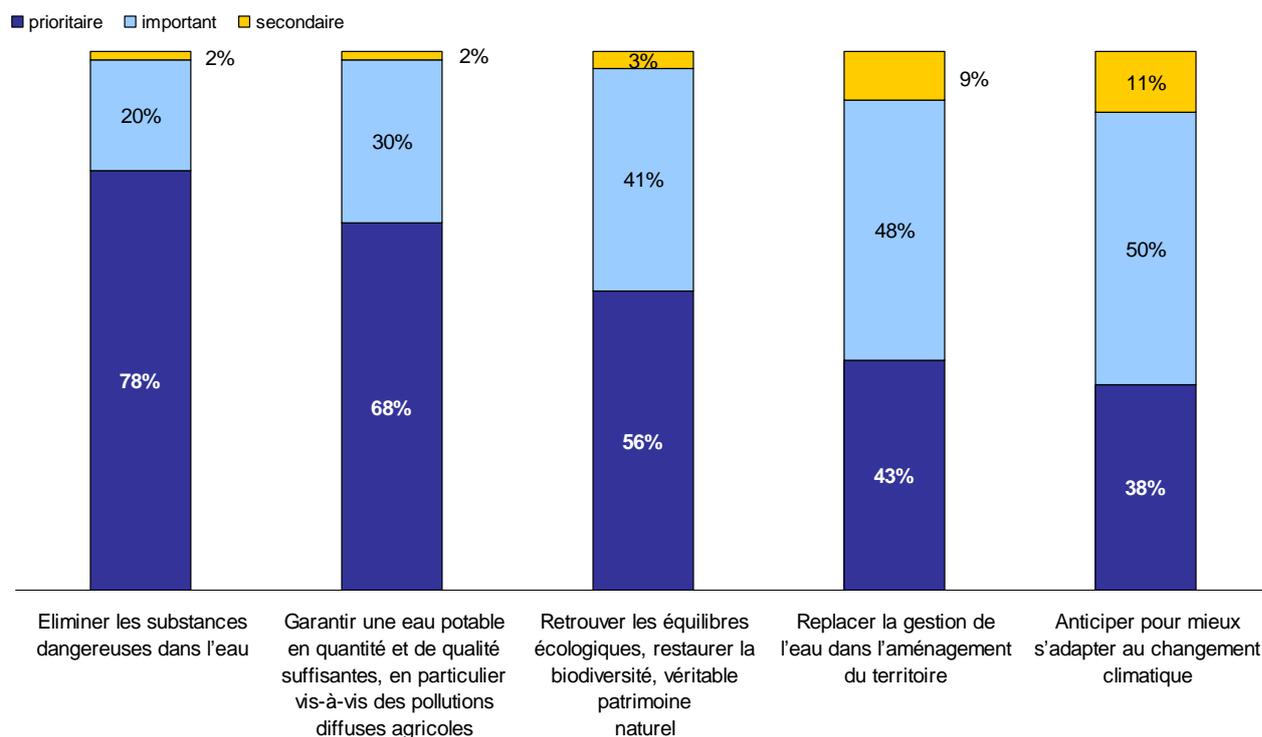
LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU POUR TOUS LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES FRANÇAIS

Question : Comment considérez-vous les grands enjeux nationaux par ordre d'importance : Prioritaire – Important – Secondaire

- Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisante, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles
- Retrouver les équilibres écologiques, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel
- Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique
- Eliminer les substances dangereuses dans l'eau
- Replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire

Base 100 = 1836 répondants

Les grands enjeux nationaux



Ci-dessous les enjeux nationaux sont classés par ordre d'importance.

◆ **1. « Eliminer les substances dangereuses » : 98% d'adhésion**

Il arrive ex-æquo en terme de taux d'adhésion avec 98% (Prioritaire+Important) avec l'enjeu Garantir une eau potable. Il est classé en tête des enjeux car il recueille le plus fort taux d'avis Prioritaires (78%).

◆ **2. Garantir une eau potable : 98% d'adhésion**

Il arrive en 2^e position car il recueille 68% d'avis Prioritaires.

◆ **3. Retrouver les équilibres écologiques : 97% d'adhésion**

Cet enjeu recueille 56% d'avis Prioritaires et 41% d'avis Importants.

◆ **4. Replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire : 91% d'adhésion**

Cet enjeu n'est classé Prioritaire que par 43% des populations interrogées, et important par 48%.

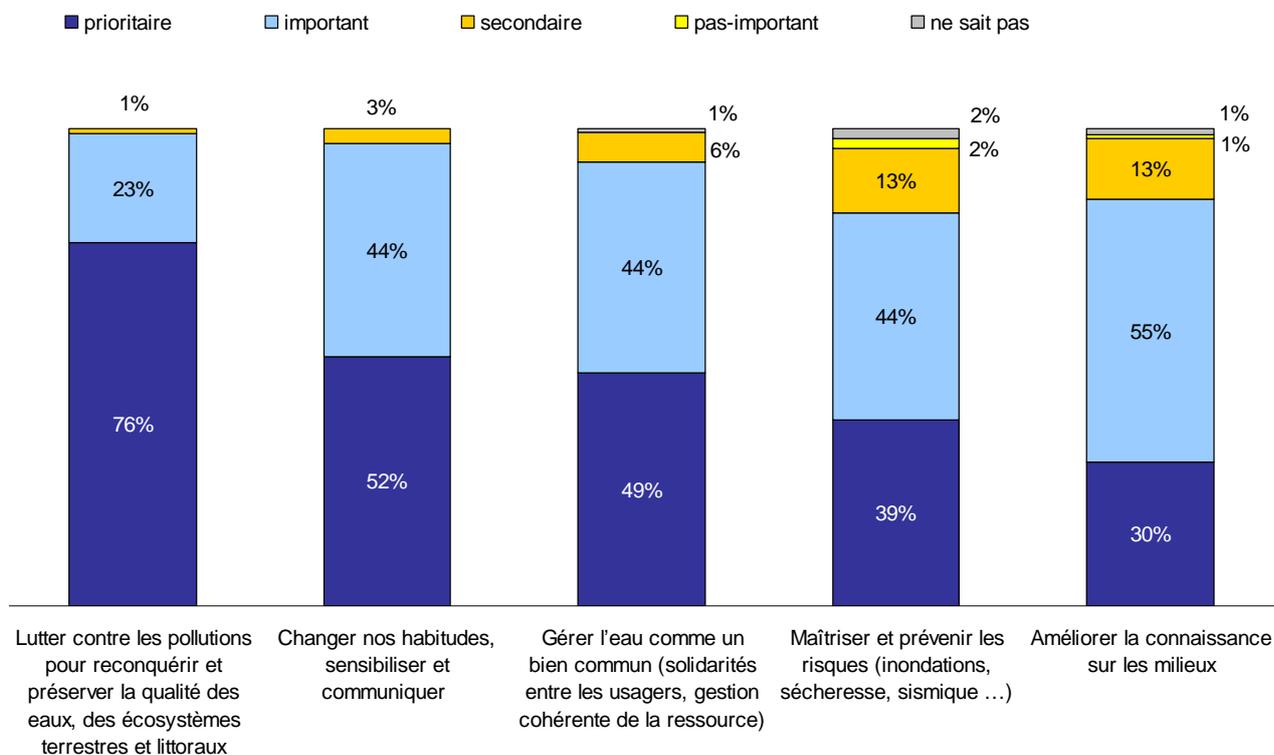
◆ **5. Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique : 88% d'adhésion**

Bien que le taux d'adhésion soit élevé, cet enjeu n'est classé prioritaire que par 38% et par 50% comme important.

ANALYSE DES ENJEUX DU BASSIN MARTINIQUE

(Rappel : Taux d'adhésion = prioritaire/important)

❖ Les enjeux 2006 sont toujours d'actualité : de 99% à 85% d'adhésion



Classement par ordre d'importance prioritaire :

1. La lutte contre les pollutions arrive largement en tête avec 76% des avis prioritaires et 99% de taux d'adhésion. Les faibles taux pour le choix secondaire (1%) et ne sait pas (0%) montrent que cet enjeu est réellement partagé par la population de répondants et fait l'unanimité.
2. Changer nos habitudes, 96% de taux d'adhésion (52% le classe en priorité). 3% seulement de répondants le classe comme secondaire
3. Gérer l'eau comme un bien commun, 93% de taux d'adhésion, est considéré autant prioritaire (49%) qu'important (44%). A noter que 6% des répondants pensent qu'il est secondaire
4. Maîtriser et prévenir les risques, 83% de taux d'adhésion, recueille 39% de prioritaire et 44% d'avis Important. Il est considéré comme secondaire par 13% des répondants.
5. Améliorer la connaissance sur les milieux, 85% d'adhésion mais il n'est pas considéré comme prioritaire (30%). Il est considéré comme secondaire par 13% des répondants.

❖ Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques

Quelles sont selon vous les priorités ? Classez de 1 à 5, du plus important au moins important

Cet intérêt est mesuré par le classement en 1 et 2.

Les martiniquais classent en priorité : **Faire des économies de consommation** (64%) et **Améliorer la distribution d'eau** (58%). Ils classent comme moins important d'utiliser de nouvelles ressources (63% des répondants), relier les réseaux d'eau potable (54%), faire plus de réserves (44%).

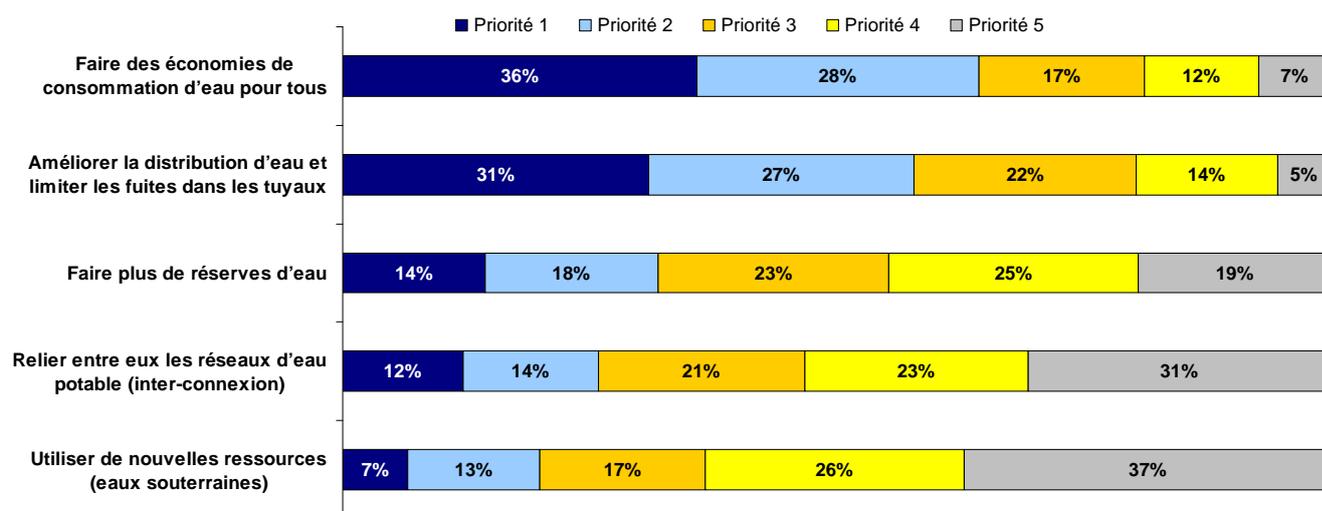
Les agriculteurs (40%), cadres, professions libérales (37%) et les ouvriers (34%) choisissent en priorité cette proposition.

Nous considérons qu'il y a un manque d'intérêt pour la proposition si le % des classements en 4-5 et supérieur à celui du classement en 1-2 : Il est **moins important** d'utiliser de nouvelles ressources (63% des répondants composés principalement des professions libérales et des cadres), relier les réseaux d'eau potable (54%, les agriculteurs et les sans activité ne sont pas du tout intéressés), faire plus de réserves (44%).

REU

Les réunions publiques et le séminaire ont fait ressortir des propositions similaires avec quelques nouvelles idées : Développer la gestion des eaux pluviales, Contrôler et respecter les débits prélevés, Renforcer la transparence sur les prélèvements agricoles, Protéger les captages existants, Sensibiliser, Transmettre les connaissances sur la ressource en eau.

Nous devons en priorité:



❖ Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatique, que proposez-vous ? Classez de 1 à 5, du plus important au moins important :

Les priorités sont (mesuré par les notes 1 et 2).

Les priorités sont : **Réduire les rejets d'eaux usées des villes** (62%), **Réduire les apports de substances dangereuses** (55%). Il n'est pas prioritaire d'améliorer l'assainissement individuel. Personne ne pense qu'il faut laisser faire la nature.

REU

Lors des réunions publiques et du séminaire, les propositions complètent les réponses issues des questionnaires : il a été considéré comme important de renforcer l'assainissement collectif et individuel notamment par plus d'aides financières, et d'améliorer les pratiques culturelles notamment par la promotion de l'agriculture raisonnée,

💧 Réduire les rejets d'eaux usées des villes, 62%

Bien que toutes les catégories aient choisis massivement cette proposition comme étant la priorité n°1 ou 2, le taux d'adhésion des agriculteurs (73%) et des artisans (70%) est particulièrement élevé.

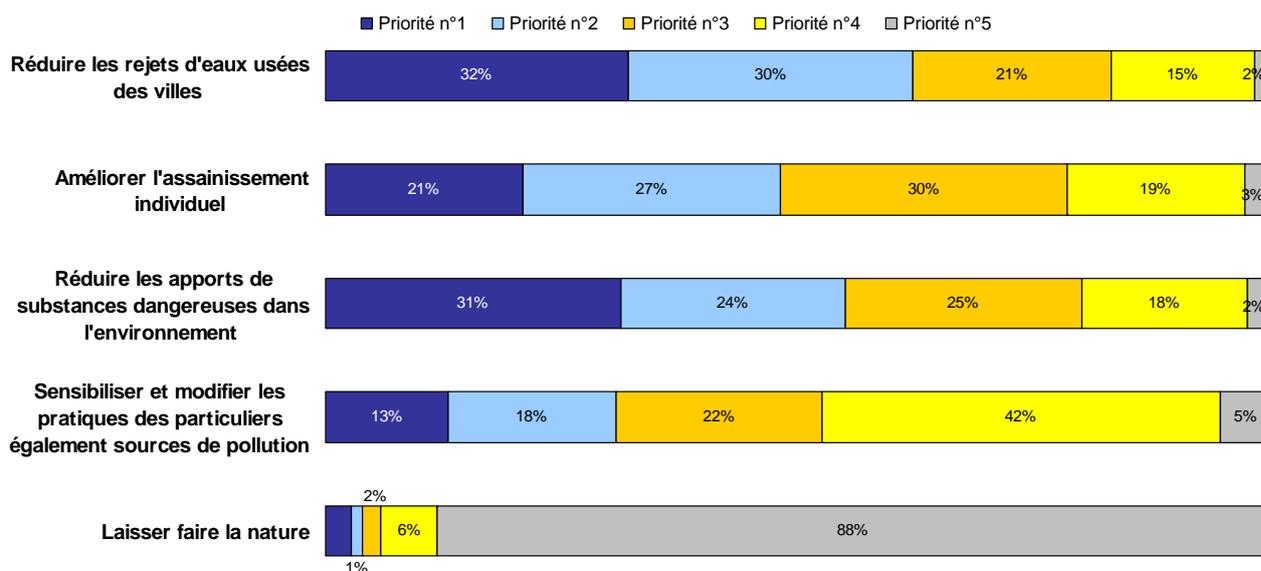
💧 Réduire les apports de substances dangereuses, 55%

Le taux d'adhésion de cette proposition pour les retraités est de 65% (classée en priorité n°1 ou 2), suivi par les employés (57%).

Il est moyennement intéressant d'améliorer l'assainissement individuel, le taux d'adhésion étant inférieur à 50% excepté pour les ouvriers (56%) et les cadres/professions libérales (53%).

Il n'est pas prioritaire (classé 4 et 5) de laisser faire la nature (94% des répondants, et à l'unanimité des retraités), sensibiliser et modifier les pratiques (47% des répondants et particulièrement pour les cadres/professions libérales et les retraités). Les plus intéressés par « sensibiliser » (classés en 1 ou 2) sont les étudiants (37%), les agriculteurs (36%), les artisans (36%).

Pour reconquérir la qualité des eaux douces et marine de la Martinique, nous devons:



❖ Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique

Selon vous quelles sont les propositions qui permettront de sauvegarder les milieux remarquables de la Martinique ?

Les propositions placées en priorité sont (mesurée par les classements en 1 et 2) : Les actions jugées prioritaires sont : **Créer des réserves naturelles** (60%), **Eduquer-et Sensibiliser** (56%). Réhabiliter les milieux remarquables et développer les contrats de territoires ne sont pas une priorité.

A noter que ces deux actions ont été proposées lors des réunions publiques.

💧 Créer des réserves naturelles, 60%

Les catégories socioprofessionnelles ayant un taux d'adhésion supérieur à 60% sont les ouvriers (66%), étudiants (65%), suivi des artisans (63%), sans activités (61%).

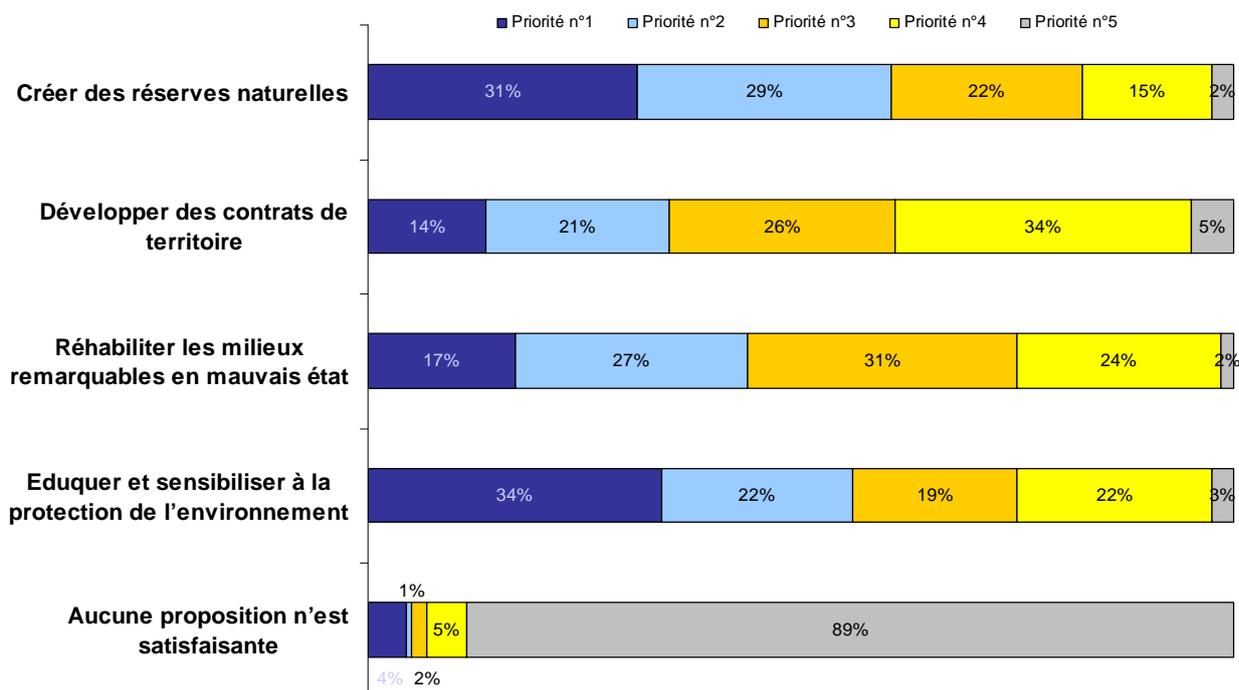
💧 Eduquer, sensibiliser, 56%

Les taux d'adhésion les plus élevés concernent les agriculteurs (64%) et les retraités (59%).

Réhabiliter les milieux remarquables recueille un taux d'adhésion faible (<50%), les plus intéressés par cette proposition sont les retraités (53%) et les étudiants (49%).

Développer les contrats de territoires obtient un taux d'adhésion très faible. Néanmoins, bien que le taux soit faible, les plus intéressés sont les ouvriers (47%) et les cadres/professions libérales (42%). A noter que les agriculteurs ne l'ont classé en 1 ou 2 qu'à 36%. Entre 38 et 43% des agriculteurs, artisans, employés, étudiants, retraités et sans activités pensent que cette proposition n'est pas importante.

Toutes les proportions satisfont aux préoccupations des répondants (« aucune proposition n'est satisfaisante » obtient 95% de pas important (note 4 et 5).



REU

Principales recommandations émises lors des réunions et du séminaire sur le thème « Protéger les milieux... » : Améliorer la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques et humides, *favoriser le développement économique durable, notamment en protégeant certains territoires fragiles (création de réserves naturelles, PNR...), communiquer notamment en développant l'éducation civique de la population sur les milieux.*

❖ Développer les solidarités entre les usagers

Que pensez-vous d'une tarification unique de l'eau ?

2/3 des répondants pensent que la tarification unique de l'eau et la mise en œuvre d'un organisme unique est très important.

REU

Les participants aux réunions souhaitent plus de transparence sur le prix de l'eau, comprendre ce qu'il recouvre, et demande une information claire sur le fonctionnement de la structure unique de gestion et son impact sur le prix de l'eau. Un « prix social » de l'eau pour les plus démunis est proposé.

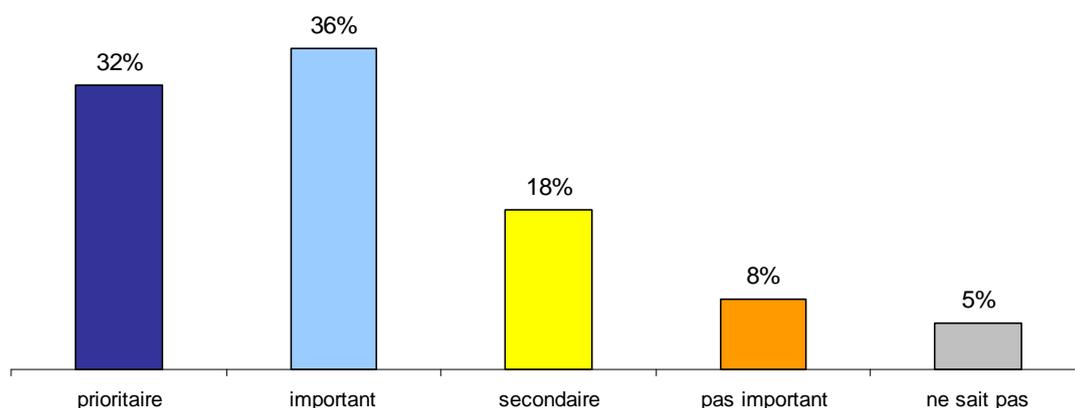
◆ 68% des répondants adhèrent au principe de tarification unique (prioritaire/important)

Le taux d'adhésion (prioritaire+important) est supérieur pour les retraités (82%), les ouvriers (81%), les professions libérales/cadres (71%).

- prioritaire : 32% avec des variations allant jusqu'à 39% pour les ouvriers, 35% pour les agriculteurs et 34% pour les retraités. Les autres catégories ont des taux inférieurs à 32%.
- important : 36% avec des variations jusqu'à 48% pour les retraités, 42% pour les ouvriers, 39% pour les professions libérales/cadres.

Plus de 20% des catégories socioprofessionnelles pensent que c'est secondaire, en particulier les artisans 22%, les étudiants 23% et sans activités 20%.

Intérêt pour la tarification unique



Que pensez-vous de la mise en œuvre d'un organisme unique qui gérerait la production d'eau à la Martinique ?

◆ 64% des répondants adhèrent au principe d'un organisme unique (prioritaire/important)

Le taux d'adhésion (prioritaire+important) est supérieur pour les ouvriers (74%), les professions libérales/cadres (69%), les retraités (66%),

- prioritaire : 30% avec des taux d'adhésion supérieurs pour les agriculteurs (35%) et les professions libérales/cadres (37%).
- important : 34% avec des taux d'adhésion supérieurs pour les ouvriers (47%), les retraités (36%), les artisans (36%).

Les commentaires exprimés le plus souvent portent sur la sensibilisation, la formation et l'éducation, suivie par le prix de l'eau jugé trop élevé. Il est intéressant de noter que les personnes qui expriment un commentaire libre sont très intéressés (et cela est confirmé par les réunions publiques) par le développement des systèmes individuels ou collectifs de **récupération des eaux de pluie** si des aides financières le permettent. La récupération des eaux de pluie a également été évoquée lors des réunions publiques.

6. ANALYSE DES DEBATS ISSUS DES REUNIONS PUBLIQUES

Les informations recueillies pendant les réunions publiques sont plus facilement exploitables pour leur prise en compte que celles issues des 2000 questionnaires. Le questionnaire ne permet pas d'exprimer réellement un point de vue mais de donner voter pour les réponses les plus adéquates. Les réunions publiques sont un lieu d'expression libre et sans censure.

Cinq réunions ont été organisées dans différents secteurs de l'île ; les comptes rendus sont synthétisés dans un tableau en annexe.

Lieu	Date	Nbre de participants	Intervenants	Observations/ idées clés
Trois Ilets (sud)	10/02/2013	15-20	DEAL, ODE	Enjeu prioritaire : la reconquête de la qualité de l'eau Beaucoup de questions sur le prix de l'eau, prix social, bureau de doléance La transparence des informations (manque de confiance) et du prix
Le François	22/02/2013	11	Pt du CB,, DEAL, ODE	Enjeu prioritaire : la reconquête de la qualité des eaux Beaucoup de question sur la compréhension du prix et de la facture de l'eau Gestion des eaux pluviales individuelles
Le Lorrain	03/04/2013	15	VP du CB, SNA Intervenants ; ODE, DEAL	Peu de débat, beaucoup de questions / réponses notamment avec le SNA
Le Prêcheur	04/04/2013	14	Intervenants : ODE, DEAL, Présence de l'ARS, du SCCNO	Peu de débat, beaucoup de questions / réponses avec l'ARS et le SCCNO
Schœlcher	05/04/2013	3	Pt du CB, la CACEM, Odissy, ARS Intervenants : ODE, DEAL, observatoire de l'eau	Beaucoup de questions et quelques propositions : créer des emplois bleus, améliorer la communication directe
		Env 60		

Les principales actions proposées lors des réunions publiques pour chaque enjeu :

Enjeux consultation	Propositions
Pour concilier les usages	Respecter les débits dans les rivières pour tous les usages Renforcer la transparence sur les prélèvements agricoles, les équiper de compteurs d'eau, Développer des réserves d'eau, et la gestion des eaux pluviales Protéger les captages existants pour préserver leur qualité
Pour reconquérir la qualité des milieux	Eliminer les substances toutes les dangereuses, notamment en promouvant l'agriculture raisonnée Renforcer l'assainissement collectif et individuel notamment par plus d'aides financières Renforcer la surveillance des milieux et notamment des prélèvements Développer la gestion des eaux pluviales dans les bâtiments collectifs et chez le particulier
Pour améliorer la gouvernance et la solidarité	Etre plus transparent sur le prix de l'eau, expliquer ce qu'il recouvre au public Expliquer comment va fonctionner la structure unique de gestion et quel sera son impact sur le prix de l'eau Créer un « prix social » de l'eau pour les plus démunis.

Les différentes idées peuvent être regroupées en 4 préoccupations :

💧 **Renforcer la transparence**

Etre plus transparent sur le prix de l'eau, expliquer ce qu'il recouvre au public

Expliquer comment va fonctionner la structure unique de gestion et quel sera son impact sur le prix de l'eau

Renforcer la surveillance des prélèvements notamment agricoles, les équiper de compteurs d'eau

Créer un « prix social » de l'eau pour les plus démunis

💧 **Réduire la pollution**

Développer et financer les systèmes d'assainissement individuels

Renforcer l'assainissement collectif

Eliminer les substances toutes les dangereuses, notamment en promouvant l'agriculture raisonnée

💧 **Améliorer les pratiques**

Respecter les débits dans les rivières pour tous les usages

Financer les systèmes individuels de collecte des eaux pluviales

Promouvoir l'agriculture raisonnée afin d'éliminer les substances toutes les dangereuses,

💧 **Renforcer la communication, la sensibilisation de tous,**

Notamment en travaillant étroitement avec les partenaires relais : les associations dont les associations de quartier, mieux à même de faire passer les messages, les services municipaux, les représentants religieux...

Créer des emplois bleus pérennes sur l'année (sur le modèle des ambassadeurs bleus).

💧 **Développer une politique d'économies d'eau**

Réduire les consommations d'eau pour tous, récupérer les eaux pluviales, contrôler les prélèvements, améliorer la distribution d'eau et limiter les fuites dans les tuyaux

7. ANALYSE DES DEBATS RECUEILLIS LORS DU SEMINAIRE DES ACTEURS

Le séminaire des acteurs s'est tenu à St Joseph le 26 février 2013. Il a rassemblé près de 80 participants de tous horizons : représentants de l'Etat, distributeurs d'eau, établissements publics, élus, collectivités territoriales, chambres consulaires, ODE, monde associatif, ambassadeurs bleus...

Pour laisser une large place aux échanges et au débat, il s'est déroulé en 3 temps sur la journée,

- une séance plénière introductive
- trois ateliers focalisés sur chacune des trois thématiques
- une séance plénière de restitution et de discussion générale

Les principales idées mises en évidence dans les 3 ateliers (détaillés en annexes) peuvent se regrouper en 6 familles :

◆ Améliorer la gouvernance

Développer une structure de gestion unique et une tarification unique, pour réduire la facture d'eau, maîtriser le prix sur le long terme, maîtriser les dépenses (syndicats et opérateurs, organismes de financement et de taxation)...

◆ Sensibiliser, informer, être transparent

Etre transparent sur les informations, transmettre les connaissances au public), Améliorer la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques et humides, communiquer notamment en développant l'éducation civique sur les milieux

◆ Développer une politique d'économies d'eau

• Réduire les consommations d'eau pour tous, récupérer les eaux pluviales, contrôler les prélèvements, améliorer la distribution d'eau et limiter les fuites dans les tuyaux

◆ Réduire les rejets d'eaux usées des villes

◆ Favoriser le développement économique durable

Notamment en protégeant certains territoires fragiles (création de réserves naturelles, PNR...),

Créer des réserves naturelles pour protéger les écosystèmes remarquables

◆ Changer les pratiques

Notamment pour réduire les apports de substances dangereuses dans l'environnement

8. SYNTHÈSE

Près de 2000 martiniquais ont participé à la consultation : 1836 répondants aux questionnaires et 120 participants aux réunions publiques et séminaire des acteurs, soit 0,45% de la population martiniquaise.

Le profil des personnes interrogées est constitué principalement par des personnes de la tranche d'âge 25-65 ans (76%). Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les employés (36%) et les professions libérales/cadres (18%). A noter que les agriculteurs (3% des répondants) sont sur-représentés au regard de leur nombre dans la population martiniquaise.

Les répondants aux questionnaires sont bien répartis entre le sud (27%), le centre (hors Fort de France, 28%) et Fort de France (24%), le Nord est moins bien représenté avec un taux de réponses de 19%. Alors que les participants aux réunions publiques dans le Nord représentent 49% des présents, contre 46% pour le Sud et 3% pour le centre.

Les ambassadeurs bleus ont joué un rôle important d'information et pour faciliter le remplissage des questionnaires, puisque près de la moitié des questionnaires de consultation sont passés par eux.

Nous considérons le taux d'adhésion à une proposition ou en jeu lorsque les avis « prioritaire (classement 1) et important (classement 2) » sont supérieur à 50%.

Les réunions publiques ont permis d'obtenir des avis, des échanges et des propositions de qualité malgré que l'on puisse déplorer le très faible taux de participation (entre 5 et 15 personnes par réunion). Une plus grande mobilisation des élus auraient pu dynamiser ces évènements.

Les grands enjeux nationaux obtiennent un taux d'adhésion très élevé de près de 98%, avec par ordre d'importance : 1. Eliminer les substances dangereuses (98%), 2. Garantir une eau potable (98%), 3. Retrouver les équilibres écologiques (97%), 4. Replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire (91%), 5. Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique (88%)

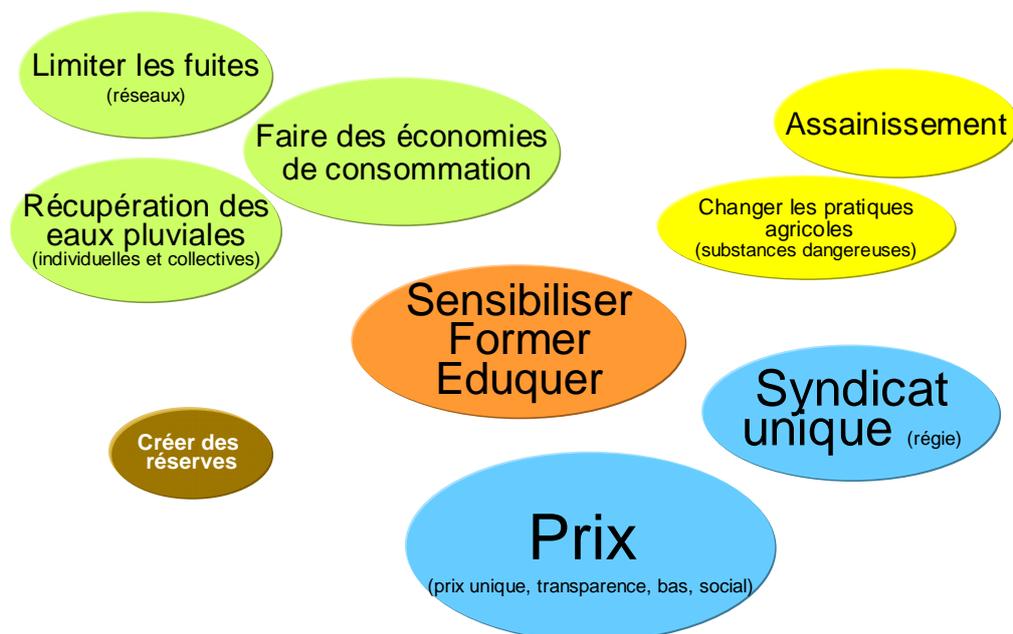
Les enjeux établis en 2006 pour le SDAGE 2009-2015 sont toujours d'actualité avec une forte préoccupation pour la lutte contre les pollutions qui arrivent largement en tête des taux d'adhésion : 1. La lutte contre les pollutions (99%), 2. Changer nos habitudes (96%), 3. Gérer l'eau comme un bien commun (93%), 4. Maîtriser et prévenir les risques (83%), 5. Améliorer la connaissance sur les milieux (85%)

Les préoccupations des martiniquais pour l'avenir '(2015-2021)

Si l'on considère les préoccupations issues des questionnaires, des avis exprimés librement, des propositions des participants aux réunions publiques et au séminaire des acteurs de l'eau, les questions importantes voir prioritaires pour les années à venir son :

- . **Renforcer la transparence (prix, prix social, surveillance, qualité, structure unique)**
- . **Réduire la pollution (financer ANC, A collectif, agriculture raisonnée)**
- . **Développer une politique d'économies d'eau (économie pour tous, fuites, eaux pluviales...)**
- . **Améliorer les pratiques (DMB, agriculture raisonnée...)**
- . **Renforcer la sensibilisation via partenaires relais, réunions d'info...**

Représentation synthétique des préoccupations majeures des martiniquais (intégrant les avis des questionnaires, des réunions publiques, et du séminaire)



9. QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LA PROCHAINE CONSULTATION

Recommandation générale :

Le faible taux de participation de la population mais également des élus aux réunions publiques et à la consultation en général amènent à se poser la question de la **stratégie à mettre en œuvre** et les modalités techniques et logistiques de cet exercice.

La stratégie de consultation à mettre en œuvre dans le cadre du SDAGE devrait largement s'inspirer d'autres consultations dans d'autres domaines. En effet, le gros point faible de cet exercice est qu'il apparaît tous les 6 ans sans qu'une réelle stratégie de communication soit développée entre deux consultations. La consultation est un processus continu et non un processus ponctuel. Les résultats de la consultation au niveau national montrent le désintérêt de la population mais surtout des organisateurs de la consultation pour cet exercice démocratique. Environ 2000 personnes se sont exprimées par grand bassin hydrographique métropolitain (pour des populations de plusieurs millions d'habitants).

La taille du district de la Martinique pourrait être un bon terrain d'expérimentation de bonnes pratiques de consultation en vue de la prochaine consultation. Cette recommandation pourrait être **un des enjeux** du SDAGE : comment établir une relation avec la population ? Comment la faire participer réellement (y compris dans la co-décision) à la gestion de l'eau ? Quel calendrier de consultation (rdv annuel, bi-annuel, thématique...) ? Avec qui (quels acteurs impliquer durablement), à partir de quand les impliquer ? De quelle manière ? Des réunions publiques, semi-publiques, des jurys citoyens, des permanences en mairie, des bureaux d'audience publique ... ? Evaluer les résultats (nombre de participants, efficacité de la consultation sur la mise en œuvre des autres mesures du SDAGE...), etc.

Recommandations pour améliorer les outils existants

- Améliorer la formule avec les Ambassadeurs : Privilégier une formule plus condensée avec moins de binômes, rémunérée
- Profil des Ambassadeurs : les étudiants peuvent constituer un bon support (brigade bleue) mais des « chefs de file » (issus des étudiants or extérieur ayant le titre d'ambassadeur bleu) doivent être identifiés ou désignés pour motiver et booster l'implication des étudiants.
- Revoir le contenu du questionnaire pour l'alléger ; Conserver le questionnaire en format papier pour une partie de la population qui n'a pas accès à internet.
- Travailler en étroite collaboration avec les relais : rencontrer et inviter les associations, impliquer d'avantage les élus et les maires
- Mettre en œuvre d'autres outils de consultation, tels que les jurys citoyens.

L'OIEau attire l'attention du CB, de la DEAL et de l'ODE pour améliorer la qualité des réunions publiques :

1. Informer la population régulièrement sur les actions du SDAGE (réunion thématique ou géographique) via les maires, les associations de quartier... afin que la population ait assez d'éléments pour donner son avis lors de la prochaine consultation
2. Si cela n'est pas possible, revoir la stratégie des réunions « publiques » : mixer les acteurs de l'eau et les citoyens non initiés ; inviter personnellement quelques acteurs, avec pour règle du jeu de venir accompagnés d'une personne non initiée au domaine de l'eau,
3. Avoir la présence d'un **élu** du comité de bassin à chacune réunion, représentant la légitimité de la réunion
4. Avoir des **informations suffisantes** à présenter, dans un souci de « formation, information et de transparence ». Ceci est un préalable indispensable pour faciliter l'expression des participants sur les enjeux. Présenter l'Etat des eaux, montrer ce qui s'est amélioré s'il n'y a pas d'informations chiffrées et mesurables, donner une information sur la base de dires d'experts – (l'essentiel est d'en informer le public), dire ce qu'il reste à faire pour aller vers « un bon état » (même à dires d'experts) : va-t-on atteindre les objectifs. Attention que les présentations n'occultent pas le temps de débat.

Annexes :

1. LE QUESTIONNAIRE

les GRANDS ENJEUX du Bassin Martinique

Au-delà des grands enjeux communs qui viennent d'être évoqués, dans le Bassin Martinique, une attention particulière doit être portée à des problématiques qui marquent plus spécifiquement notre territoire. **VOTRE AVIS COMPTE !**

Définir les usages nécessaires et les besoins des milieux aquatiques

En Martinique, l'eau pour les usages humains (eau potable, irrigation, industrie) provient à 98 % des rivières. Ces rivières jouent également un rôle primordial d'équilibre de zones de repos et de reproduction pour les espèces aquatiques. L'équilibre de l'écosystème dépend de la qualité de l'eau et du débit naturel des cours d'eau, les prélèvements peuvent remettre en cause la survie des espèces aquatiques.

Face à cette situation, quelles sont, selon vous, les priorités ?

Clauses de 1 à 5, du plus important au moins important :

- Faire des économies de consommation d'eau pour tous (particuliers, agriculteurs, industriels)
- Améliorer la distribution d'eau et limiter les fuites dans les tuyaux
- Mieux gérer les ressources, telles que les eaux souterraines
- Faire plus de réserves d'eau (à la fois des barrages, constructifs des réservoirs)
- Réviser entre eux les usages d'eau potable pour qu'une zone touchée par la sécheresse puisse être approvisionnée par les réserves d'une zone voisine (avec conscience)

Recommander la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

L'assainissement des eaux usées à la Martinique est un enjeu majeur pour la santé publique et la protection de l'environnement. Les eaux usées domestiques sont responsables de 60 à 70 % de la contamination des eaux abstraites en matières organiques. C'est un grand défi, car il faut développer des systèmes d'épuration performants et adaptés. C'est le fait d'augmenter de l'assainissement individuel plus de 50 % de la population qui nous inquiète, mais surtout que les activités agricoles, industrielles mais également les pratiques de chacun contribuent à la dégradation de l'eau et des milieux.

Pour améliorer la qualité des eaux douces et marines de la Martinique, que proposez-vous ?

Clauses de 1 à 5, du plus important au moins important :

- Réviser les règles d'urbanisme des villes en améliorant la collecte, les raccordements, les traitements, les équipements...
- Améliorer l'assainissement individuel (zones septiques) qui concerne plus de la moitié des Martiniquais
- Réviser les apports de substances dangereuses dans l'environnement (pesticides, phytophages, produits pharmaceutiques...)
- Sensibiliser et mobiliser les pratiques des particuliers (également sources de pollution (pesticides et herbicides...))
- Lancer dans les milieux, en considérant que la capacité d'auto-épuration des milieux aquatiques est saturée

Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique : zones littorales, mangroves, herbiers, récifs coralliens...

Sur une île, si les terres à l'intérieur de la mer ne sont pas particulièrement fertiles, toutes les pollutions qui viennent de la terre finissent dans la mer. À la Martinique, le milieu marin est riche mais aussi particulièrement sensible aux pollutions. La protection des écosystèmes littoraux (zones littorales) et marins (mangroves, herbiers, récifs coralliens...) est indispensable pour maintenir leur richesse (biodiversité) et leur rôle de protection physique contre les phénomènes climatiques et les risques d'inondation qui affectent l'île.

Selon vous, quelles sont les propositions ci-dessous qui permettent de sauvegarder les milieux remarquables de la Martinique ?

Clauses de 1 à 5, du plus important au moins important :

- Créer des réserves naturelles pour protéger les écosystèmes remarquables et empêcher leur dégradation
- Développer des contrats de territoire qui prennent en compte les activités humaines et la préservation des milieux littoraux et marins, comme les contrats de la Baie de Fort-François ou de la Baie de Galles
- Réhabiliter les milieux remarquables en mauvais état
- Élargir et sensibiliser à la protection de l'environnement
- Accroître l'éducation et l'information

Développer les solidarités entre les usagers

L'eau est gratuite, mais sa pollution, sa distribution et son épanouissement sont des services publics qui ont un coût. Ce coût (travaux et entretien « l'eau pour l'eau ») Le prix de l'eau a augmenté ces dernières années pour améliorer la qualité du service, préserver les installations et protéger les milieux aquatiques. La gestion des services d'eau en Martinique est bien structurée et relativement simple. Cependant, cette organisation a quelques aspects qui ne sont pas encore totalement adaptés à l'évolution de la situation des services et de l'eau pour les usagers.

Quelles sont d'après vous les principales causes de l'eau les plus sensibles à la Martinique ?

Pesticides Importants Secondaires Pas importants Ne sait pas

Quelles sont d'après vous les principales causes de l'eau les plus sensibles à la Martinique ?

Pesticides Importants Secondaires Pas importants Ne sait pas

Quelles sont d'après vous les principales causes de l'eau les plus sensibles à la Martinique ?

Clauses de 1 à 5, du plus important au moins important :

- L'usage de produits phytosanitaires (pesticides) et d'engrais
- L'usage de produits vétérinaires
- L'usage de produits cosmétiques
- L'usage de produits ménagers
- L'usage de produits pharmaceutiques
- L'usage de produits vétérinaires
- L'usage de produits cosmétiques
- L'usage de produits ménagers
- L'usage de produits pharmaceutiques

Parmi les enjeux identifiés à l'époque (ci-dessous), indiquez ceux qui vous paraissent les plus importants ?

Gérer l'eau comme un bien commun (solidarité entre les usagers, gestion solidaire de la ressource)- Prioritaire Important Secondaire Pas important Ne sait pas
- Lutter contre les pollutions pour reconstruire et préserver la qualité des eaux, des écosystèmes littoraux et marins
- Prioritaire Important Secondaire Pas important Ne sait pas
- Changer nos habitudes, sensibiliser et éduquer
- Prioritaire Important Secondaire Pas important Ne sait pas
- Améliorer la connaissance sur les milieux
- Prioritaire Important Secondaire Pas important Ne sait pas
- Mieux et prévenir les risques (inondations, sécheresse, tempête...)
- Prioritaire Important Secondaire Pas important Ne sait pas

Souhaitez-vous apporter des commentaires (par exemple, proposer d'autres enjeux importants pour l'eau) ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

PROGRAMME DE TRAVAIL ET CALENDRIER

Le programme de travail pour élaborer la stratégie pour l'eau 2016-2021 prévoit une concertation régulière avec les acteurs de l'eau (collectivités, industriels et agriculteurs, associations, État). Une nouvelle consultation publique aura lieu en 2014 sur la stratégie à mettre en place, objectifs à atteindre et moyens s'y parvenant.

Souhaitez-vous formuler des propositions complémentaires sur ce programme de travail ?

Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :

Le code postal de votre commune [] [] [] [] [] []

Vous avez : moins de 25 ans entre 26 et 35 ans entre 36 et 45 ans plus de 45 ans

Vous êtes : un homme une femme

agriculteur artisan ou commerçant employé ouvrier

profession libérale, cadre supérieur sans activité professionnelle

élève ou étudiant retraité

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

Internet médias (presse, radio, TV) réunion ou débat public

Autre (précitez) : _____

Merci d'avoir répondu

Vous pouvez également répondre sur internet : www.observatoire-eau-martinique.fr

Logo DEAL Martinique, Logo O.D.E. de la Martinique, Logo Comité de Bassin de la Martinique, Logo Secrétariat administratif et technique DEAL

Points de contact : BP 7212 - 97274 SCHÉLCHER Cedex
Tél. 05 96 53 67 00 - Fax 05 96 53 68 00
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Donnez votre avis !

du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013

Répondez en ligne : www.observatoire-eau-martinique.fr

Les acteurs de l'eau et les experts ont identifié les grands enjeux qui se posent à nous et aux générations futures, pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques sur nos territoires. Ces enjeux sont étroitement liés les uns aux autres.

La réflexion sur ces enjeux (questions importantes) est une étape clé de l'élaboration du futur SDAGE (notre plan de gestion des eaux) pour les années 2016-2021. Bien que l'échéance puisse paraître éloignée, identifier, dès maintenant, les enjeux essentiels et les principaux défis à relever permettra de mieux préparer la stratégie pour l'eau et les milieux aquatiques.

Des enjeux majeurs concernent tout le territoire national, d'autres marquent plus particulièrement notre Bassin hydrographique. Dans les deux cas, nous souhaitons connaître votre opinion.

Votre avis compte !

CONSEIL DÉPARTEMENTAL PUBLIC DES DOMAINS DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES | Donnez votre avis !

POURQUOI VOUS DEMANDER VOTRE AVIS ?

Les enjeux liés au bon état des eaux et des milieux aquatiques, enjeux écologiques, économiques, de santé publique, de bonne gouvernance... intéressent les Français*. Ils sont aussi acteurs de ces enjeux.

Depuis 2005, ils sont régulièrement consultés sur leur perception et leur adhésion à la stratégie à mettre en œuvre pour reconquérir le bon état des eaux dans leur région.

Mais les situations évoluent sans cesse, des problèmes trouvent des solutions, d'autres apparaissent... C'est donc sur **les enjeux de l'eau identifiés à ce jour**, en tenant compte des avancées réalisées mais aussi des défis qui restent à relever, que nous sollicitons, à nouveau, votre avis.

* Baromètre national d'opinion 2010 - agences de l'eau - isosma - ministère de l'écologie durable - novembre 2011

Qui vous consulte ? Votre Comité de Bassin

Les Comités de Bassin, parlements locaux de l'eau, sont des instances délibérantes qui rassemblent par grand Bassin versant tous les acteurs de l'eau : représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et associations, de l'Etat. Il y a sept Comités de Bassin en métropole et cinq pour les territoires ultra-marins (voir carte).

Ils tiennent sur des bases concertées et dans le respect de la politique de l'eau en France, la stratégie de préservation et de gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques des Bassins.

Ils adoptent le programme pluriannuel d'intervention de l'Office de l'Eau (redévances et aides). Ce programme finance les actions telles que la mise en œuvre de cette stratégie. La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) assure le secrétariat du Comité de Bassin et avec l'Office de l'Eau (OLE) apporte un appui au Comité de Bassin dans ses démarches de planification et de consultation.

Une ambition européenne pour l'eau

Reconquérir et préserver le bon état de nos ressources en eau et de nos milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, rivières souterraines, zones humides, littoral...) est un objectif commun aux États membres de l'Union européenne.

Les États élaborent tous les six ans, puis mettent en œuvre, des plans de gestion des eaux dans chaque grand Bassin des fleuves d'Europe.

Cette démarche, définie par la directive cadre sur l'eau (DCE) d'octobre 2000, associe régulièrement le public aux choix à faire.

Une organisation française : le SDAGE

En France, le plan de gestion de l'eau est le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, ou SDAGE, élaboré par le Comité de Bassin.

Il décrit la stratégie (objectifs et moyens pour y parvenir) pour retrouver le bon état de toutes les eaux.

C'est un document officiel : ses orientations et dispositions s'imposent à toutes les décisions publiques en matière d'eau.

Les "grands enjeux de l'eau" : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit, dans chaque Bassin hydrographique français, d'identifier les grandes questions et les problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en matière de préservation, de répartition et de gestion des eaux et des milieux aquatiques (cours d'eau, rivières, milieux humides, lacs, littoral...).

Ce sont ces questions qui orienteront l'élaboration du prochain SDAGE 2016-2021. En 2014, vous serez à nouveau consultés sur ce projet de SDAGE.

Sur quoi et comment s'exprimer ?

Un questionnaire est à votre disposition pour donner votre avis. Ce questionnaire et la présente notice d'information sont disponibles sur internet, à la préfecture et dans les sous-préfectures de votre Bassin, à la DEAL et à l'ODE. Vous pouvez également faire part de vos observations par courrier postal (Secrétariat de Bassin - DEAL - BP 7212 Pointe de laham - 97274 Schoelcher cedex) ou électronique (eau.martinique@developpement-durable.gouv.fr).

Quelle stratégie de consultation en Martinique ?

Le président du Comité de Bassin a souhaité que la consultation du public sur l'eau soit l'occasion d'un grand moment de démocratie participative. Les différents thèmes du questionnaire ont donc d'abord été validés par un Comité consultatif regroupant l'ensemble des acteurs de l'eau, puis adopté en séance plénière le 7 juillet 2012 par le Comité de Bassin de la Martinique.

Dans le cadre de la consultation, en plus du présent document disponible sur internet, il est prévu que :

- des binômes d'ambassadeurs bleus (concept développé lors des précédentes consultations) aillent à la rencontre du public pour expliquer la démarche et faire remplir le questionnaire,
- 4 réunions publiques et 1 séminaire des acteurs de l'eau soient organisés,
- des informations ciblées soient faites (lettre aux maires, information par la facture d'eau, émissions de radio et de télé, encarts dans les journaux, participation à des événements, telle la fête de la science, etc.).

Quel programme de travail et quel calendrier ?

Les réflexions portent sur la stratégie pour l'eau pour les années 2016-2021. Si l'échéance peut paraître éloignée, c'est maintenant qu'il faut identifier les questions à résoudre.

Dans deux ans, vous serez à nouveau appelés à donner votre avis, cette fois, sur le projet de SDAGE lui-même qui sera accompagné d'un programme d'actions pour atteindre les objectifs fixés.

Quelles suites seront données à cette consultation et à vos avis ?

Les avis exprimés seront analysés et présentés au Comité de Bassin en vue de l'adoption définitive des questions importantes et du programme de travail pour élaborer le SDAGE 2016-2021. Une fois adopté, ce SDAGE fera suite au SDAGE actuel 2010-2015 qui permet déjà une amélioration sensible de la situation.

Les programmes d'actions qui découlent des SDAGE sont financés par les collectivités, les agences de l'eau et les acteurs économiques.

À titre d'exemple, les agences de l'eau contribuent pour 13 milliards d'euros sur les 6 ans à venir aux projets nécessaires. Les redévances perçues via la facture d'eau représentent une part importante des ressources permettant ces financements. C'est une des raisons pour lesquelles il est essentiel de recueillir votre avis sur cette stratégie pour l'eau.



En France, les ressources en eau sont gérées par Bassin hydrographique. Les Bassins hydrographiques sont délimités par les lignes de partage des eaux superficielles.

12 Bassins ont ainsi été délimités : 3 Bassins métropolitains : Adour Garonne, Artois Picardie, Corse, Loire Bretagne, Rhon-Meuse, Rhône-Méditerranée et Seine-Normandie, et 9 Bassins d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte.

Mieux connaître le Bassin Martinique

L'eau ne manque pas à la Martinique, mais la ressource est mal répartie dans le temps et l'espace. En effet, les pluies sont deux fois plus importantes pendant le « hivernage » (de juillet à novembre), que pendant le « Carême » (de février à juin). De même, il pleut davantage dans le Nord que dans le Sud, où les épisodes de sécheresse sont fréquents.

Il est donc difficile de satisfaire en même temps et partout l'ensemble des usages :
- l'alimentation domestique ;
- les besoins économiques (agriculture, industrie...),
- le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Par ailleurs, les pluies intenses et le risque cyclonique important nécessitent une gestion anticipée des phénomènes de crues exceptionnelles. Enfin, la Martinique constituant une véritable île-Bassin, toutes les pollutions ont pour ultime réceptacle la mer, qui abrite une riche biodiversité.

Les milieux aquatiques de la Martinique ne caractérisent par leur diversité et leur fragilité :

- Les cours d'eau : 116 compte plus de 300 cours d'eau permanents dont 20 rivières principales. Ceux du Nord sont plutôt de type « rivières de montagne » et ceux du Sud de type « rivières de plaine ».
- Les eaux souterraines : elles représentent une ressource potentielle significative pour la Martinique et peuvent contribuer à sécuriser les approvisionnements en eau potable, afin de pallier aux problèmes de déficits en période de Carême.
- Les zones humides : en Martinique, plus de 1 200 zones humides (mares, lacs, étangs, lagunes, marais, mangroves, prairies inondables, forêts) ont été répertoriées pour une superficie d'environ 2 500 hectares. Même si les trois quarts de ces zones sont représentés par les marais et les étangs, ce sont les mangroves - situées à l'interface terre-mer - qui couvrent 60 % de la surface.
- Le milieu marin et les écosystèmes associés : interdépendants, les mangroves, les herbiers de phanérogames et les communautés coralliennes de la Martinique représentent une incroyable richesse naturelle. Toutefois, ces écosystèmes, parmi les plus productifs du monde, sont particulièrement vulnérables aux différentes pressions humaines.

À votre écoute...

Le public a été consulté à deux reprises, en application de la directive cadre sur l'eau, en 2005 puis en 2008, avec une participation importante et l'expression forte d'une demande dans tous les Bassins en matière de transparence, participation, information...

Vous serez à nouveau consultés en 2014 sur la révision du plan de gestion des eaux (SDAGE).

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

les GRANDS ENJEUX de l'eau

Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles, nécessité de poursuivre les efforts pour une gestion durable de la ressource : lutter contre les pollutions diffuses et chroniques du milieu naturel, mieux gérer les prélèvements en eau, protéger les captages d'eau potable, réduire les fuites d'eau, encourager les pratiques économes.

Retrouver les équilibres écologiques, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel : La nature rend gratuitement des services importants à l'homme. Préserver les milieux aquatiques (fleuve et flore des rivières, rivières souterraines, plans d'eau, eaux littorales, zones humides...) c'est garantir la pérennité et la qualité des ressources en eau, la variété des usages de l'eau et mieux anticiper les effets du changement climatique.

Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique. L'évolution du climat impacte de plus en plus nos ressources en eau (sécheresses, étages sévères) et multiplie les phénomènes extrêmes et dangereux (inondations, coulées de boues, submersions marines...). Anticiper ces évolutions permet d'adapter nos politiques et nos pratiques pour sauvegarder les ressources naturelles, organiser le partage de l'eau et réduire la vulnérabilité des populations et des activités.

Éliminer les substances dangereuses dans l'eau. De nombreuses substances chimiques (pesticides, phytopharmaceutiques, médicaments...) se retrouvent dans l'eau. Qu'elles soient d'origine agricole, industrielle, domestique, elles dégradent l'environnement et la qualité de l'eau et exposent fluviale, flore et consommateurs à des risques sanitaires élevés. Limiter les rejets, voire éliminer totalement ces substances dangereuses, reste une priorité.

Remplacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire. L'eau, les milieux naturels et les services qu'ils rendent gratuitement, sont des éléments clés du développement économique et touristique des territoires. La rivière est souvent un élément structurant des projets d'urbanisme. L'eau est un enjeu à prendre obligatoirement en compte dans l'organisation et les projets de développement des collectivités (documents d'urbanisme, par exemple pour la gestion des eaux pluviales). Les démarches sur les territoires autour des cours d'eau, comme les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), permettent la concertation et l'engagement des personnes et des activités concernées.

DONNEZ VOTRE AVIS

Ces grands enjeux ont été identifiés sur tous les Bassins hydrographiques français : ils sont stratégiques pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Comment les considérez-vous personnellement ?

Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles

- Prioritaire Important Secondaire

Retrouver les équilibres écologiques, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel

- Prioritaire Important Secondaire

Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique

- Prioritaire Important Secondaire

Éliminer les substances dangereuses dans l'eau

- Prioritaire Important Secondaire

Remplacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire

- Prioritaire Important Secondaire

COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EAU (C.I.E.)
ET LE BUREAU DE L'EAU (B.E.)

Donnez votre avis !

COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EAU (C.I.E.)
ET LE BUREAU DE L'EAU (B.E.)

Donnez votre avis !

COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EAU (C.I.E.)
ET LE BUREAU DE L'EAU (B.E.)

Donnez votre avis !



2. DIAPORAMA DE PRESENTATION AUX REUNIONS



Consultation du public sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques en Martinique

Jusqu'au 4 mai 2013

Réunion Publique – 5 avril 2013 – Schoelcher



Objectif de la réunion

- Recueillir les avis de la population sur les grands enjeux de l'eau pour la Martinique

Déroulement

- Film
- Le SDAGE
- L'état des lieux
 - La ressource en eau → échanges
 - Les pollutions → échanges
 - La gouvernance → échanges
- Fin 20h30



Quelques consignes pour faciliter les échanges

- chacun à la parole
- prise de parole ordonnée et respectueuse
- ne pas s'autocensurer
- ne pas censurer
- ne pas monopoliser la parole
- avis de chacun intéressant
- pas de jugement



Le SDAGE document officiel pour gérer l'eau dans le temps et dans l'espace



C'est un PROGRAMME d'actions qui concerne

Les ressources en eau, des sources jusqu'à la mer, pour retrouver/maintenir un bon état de toutes les eaux

s'impose à toutes les décisions publiques en matière d'eau.

SD AGE en vigueur 2009-2015: adopté fin 2009
Prochain SD AGE 2016-2021 : à adopter en 2015

Plus état des lieux



La Consultation du public et des acteurs sur les ENJEUX La stratégie de la Martinique

- Questionnaire
- Site Internet : <http://www.observatoire-eau-martinique.fr>
- Ambassadeurs bleus
- Réunions avec le public

Les Avis seront pris en compte dans le projet de SDAGE



ETAT DES LIEUX

Martinique

Les 3 thèmes

LA RESSOURCE : Concilier approvisionnement en eau et préservation des milieux aquatiques

LES POLLUTIONS: Réduire les pollutions pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

LA GOUVERNANCE ET PRIX DE L'EAU

Thème 1 – La ressource en eau

Concilier approvisionnement en eau et préservation des milieux aquatiques

Constat

- La Ressource est mal répartie dans le temps et dans l'espace :
 - Il y a plus d'eau dans le Nord que dans le Sud
 - Il y a plus d'eau en hivernage qu'en carême

Constat

- Des besoins importants pour AEP, industries, agriculture
- Des prélèvements à 94% en rivière

Prélèvements d'eau par activité en millions de m³
(Service des eaux de l'ODE Bilan 2010)

La vie aquatique a aussi besoin d'eau !

Etat des lieux

- Des prélèvements mal connus, notamment agricoles
- Des fuites dans les réseaux
- Une surexploitation des cours d'eau → danger pour le milieu aquatique
- Des restrictions d'approvisionnement en période de carême

Objectifs visés

- Améliorer la connaissance
 - Sur la ressource
 - Sur les impacts des prélèvements
- Faire des économies sur la consommation (dont limiter les fuites)
- Rechercher de nouvelles ressources en eau
- Changer les habitudes

Ce qui a été fait

- Recherche sur les eaux souterraines pour diversifier les prélèvements
- Installation de compteurs agricoles,
- Renforcement de la police pour respecter la quantité de prélèvements
- Définition des débits minimum biologiques à laisser dans les rivières (pour préserver la vie aquatique)

Ce qu'il reste à faire

pour concilier l'approvisionnement en eau et les milieux

- **Limiter les fuites dans les réseaux**
- **Développer les forages et les interconnexions** pour diversifier les sources de prélèvements
- **Mettre en place un organisme unique pour les prélèvements agricoles**
- **Faire respecter les débits minimum dans les rivières**

Echanges

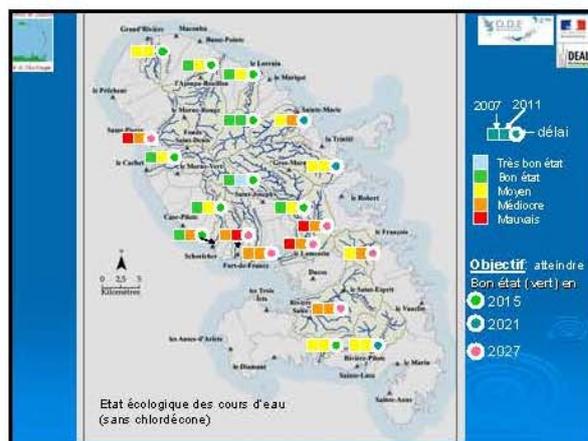
« concilier l'approvisionnement et la vie aquatique »

- Qu'est-ce qui vous semble important de retenir ?
- Quelles sont selon vous les priorités pour concilier les usages et les milieux ?
- Qu'est-ce qu'il manque ?

Thème 2 – Les pollutions

Réduire les pollutions (domestiques, agricoles, industrielles) pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Constat



Objectifs visés

- Atteindre le bon état pour toutes les masses d'eau, mais pas aux mêmes échéances: 2015 – 2021 - 2027...
- Améliorer l'assainissement collectif
- Améliorer l'assainissement individuel
- Traiter les eaux pluviales
- Réduire les émissions de substances dangereuses
- Protéger tous les captages AEP
- Améliorer les connaissances

Ce qui a été fait

Lutte contre la pollution

- ASSAINISSEMENT COLLECTIF: Mise aux normes des STEP, programmation concertée entre le CB et les syndicats
- INDIVIDUEL: Finalisation des diagnostics
- AGRICULTURE: interdiction de certains pesticides, récupération des eaux de traitement post récolte, ...
- INDUSTRIES: Poursuite de la mise aux normes des rejets

Evolution sur 6 ans de la conformité STEU à 2000EH

Ce qui a été fait

- Prévention de la pollution
 - 2 contrats de milieu (Baie de Fort de France et Baie du Galion)
 - Quelques schéma directeurs d'assainissement
 - Protection des Captages AEP

Nombre de captages et volume "protégés"

Ce qu'il reste à faire

pour reconquérir la qualité des milieux

- Continuer la mise aux normes de l'assainissement
 - des stations vieillissantes
 - de l'assainissement individuel (90% non conformes)
 - des eaux pluviales
- Réduire encore les pollutions industrielles
- Continuer les actions dans le domaine agricole (MAE, plan EcoPhyto2018, plan chlordécone...)
- Développer les contrats de milieu

Echanges

« réduire la pollution »

- Qu'est-ce qui vous semble important de retenir
- Qu'est-ce qu'il manque
- Pour reconquérir la qualité des eaux et des milieux que proposez-vous

Thème 3 – La gouvernance et le prix de l'eau

Une gestion intégrée à l'échelle de la Martinique pour améliorer la gestion de l'eau (prélèvements, distribution, assainissement, tarification ...)

Constat

- Une eau au robinet de bonne qualité
- Un prix de l'eau élevé (de 3,18 à 5,4 €/m³, en moyenne 5,11 €/m³)
- La facture d'eau mal comprise
- De nombreux intervenants: 6 collectivités productrices et distributrices d'eau et 5 collectivités pour l'assainissement
- Un petit territoire, la Martinique

Les acteurs de l'eau en Martinique

Source: ODE 2013

La composition du prix de l'eau en Martinique

Catégorie	Sub-catégorie	Pourcentage	Montant (€/m³)
Part fixe	Concentration Eau potable	12,2%	0,62
	Assainissement	8,2%	0,42
	Taux	2,8%	0,14
	Coût de l'énergie	8,2%	0,42
	Recherche	2,8%	0,14
	Abonnement	2,8%	0,14
	Recherche	2,8%	0,14
Part variable (70%)	Concentration Assainissement	12,2%	0,62
	Assainissement	8,2%	0,42

Objectifs visés

- Améliorer la transparence du prix de l'eau (Observatoire de l'eau)
- Mettre en place une gestion unique pour la production et la distribution d'eau potable

Ce qui a été fait

- Créer un syndicat unique (en 2014) pour optimiser la gestion et les investissements à l'échelle de la Martinique
- Création de l'observatoire de l'eau (2010, www.observatoire-eau-martinique.fr)
- Recherche sur l'eau et les milieux aquatiques (débit biologique, indicateurs, substances...)
- Campagnes de sensibilisation de l'ODE

Ce qu'il reste à faire

- Développer les programmes de manière intégrée pour optimiser les investissements
- Améliorer encore la communication sur l'eau, dont la compréhension du prix de l'eau
- Poursuivre la sensibilisation du public aux bonnes pratiques environnementales
- Rechercher des techniques / pratiques moins polluantes et économes en eau



Echanges

« améliorer la gouvernance »

- Qu'est-ce qui vous semble important de retenir ?
- Qu'est-ce qu'il manque ?
- Quelles sont selon vous les priorités ?



Conclusion

- Est-ce qu'il manque des enjeux importants ?
- Qu'est ce que l'eau peut attendre de nous ?



**Nous vous remercions pour votre participation
remplissez et faites remplir le questionnaire en ligne
<http://www.observatoire-eau-martinique.fr/>**

Jusqu'au 4 mai

3. COMPTE RENDU DES REUNIONS PUBLIQUES

Lieu de la réunion publique	Date	Nbre de participants	Principales idées émises	commentaires
Trois Ilets	19/02/2013	15-20 dont 5-6 représentants d'une ou plusieurs associations de protection de la nature (dont 3 de l'Assaupamar)	<p>Questions : pourquoi la SME, la police de l'eau ne sont pas présentes pour répondre aux questions ? Quel est le rôle des différents acteurs, qui fait quoi ? quelle est la qualité de l'eau du robinet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enjeu prioritaire : la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Cet enjeu conditionne tous les autres enjeux : impact sur le traitement de l'eau du robinet, et par conséquent baisse du prix de l'eau, impact sanitaire et sur la vie aquatique (et donc sur la pêche)... • Concernant le prix de l'eau, difficulté de comprendre pourquoi l'eau coûte chère ; les investissements ne sont ils pas déjà rentabilisés ? pourquoi les taxes sont toujours très chères par rapport à la consommation réelle ? • Maîtriser les risques : qui fait quoi ? qu'est ce qui est fait pour maîtriser les risques ? est ce que les services chargés de l'eau interviennent lors de l'élaboration des PLU ? est-ce qu'ils ont leur mot à dire ? • Tous les enjeux sont d'égale importance (très importants) <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1) Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : Eliminer les substances dangereuses, Améliorer l'assainissement collectif et individuel, Améliorer la conformité de l'assainissement collectif, Développer des systèmes d'assainissement différents (techniques des roseaux) et mieux adaptés à la Martinique (plus efficaces et moins chers) • Concilier les usages entre eux (agricoles, humains, industriels) et avec la vie aquatique : Améliorer la transparence des prélèvements agricoles (pour l'irrigation) ; mettre des 	<p>Les intervenants sont très chahutés par le public. Un démarrage difficile, beaucoup de reproche sur la non transparence, pas de confiance sur les informations présentées,</p> <p>Rappel par les intervenants que la qualité de l'eau du robinet est bonne et potable.</p> <p>Remarques :</p> <p>Grand besoin de « information/formation » (sur le prix de l'eau) et d'échange avec les gestionnaires des services d'eau, et la police de l'eau.</p> <p>Difficile d'avoir une réflexion globale à l'échelle du bassin ; intéressés par les problématiques locales</p>



Lieu de la réunion publique	Date	Nbre de participants	Principales idées émises	commentaires
			<p>compteurs d'eau et les contrôler (en particulier dans le Nord), Encourager les retenues collinaires, les mares (dans le sud), S'assurer de la continuité écologique lors des prélèvements d'eau, Financer les citernes d'eau (ou les vendre à bas prix), pour récupération de l'eau de pluie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le coût du service de l'eau : plus de transparence, Expliquer comment est calculée la facture, ce que couvrent les rubriques, pourquoi l'eau coûte chère avec des chiffres concrets sur les investissements réalisés, les frais de fonctionnement, le coût lié à la délégation du service, les taxes (comment sont elles calculées), pourquoi le prix va-t-il augmenter dans les prochaines années ; quels sont les résultats obtenus grâce aux investissements (chiffrés) • Développer un prix social de l'eau sur le modèle de celui d'EDF (première nécessité), basé sur le revenu des familles • Créer des bureaux de doléance pour répondre aux questions des usagers. 	

Lieu de la réunion publique	Date	Nbre de participants	Principales idées émises	commentaires
Le François	22/02/2013	11	<p>Les participants ne sont pas surpris par l'état de la ressource, excepté par la présence de chlordécone dans le sud. Se posent la question « est-il possible d'atteindre un bon état des eaux ? ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enjeu prioritaire est la reconquête de la qualité des eaux qui passe par une amélioration de la gestion/utilisation des eaux pluviales (pour les usages sans risque sanitaire), • Concilier les usages est toujours un enjeu important ; il s'agit que chacun réfléchisse à sa façon d'utiliser l'eau ; la question de capter l'eau de pluie y compris pour les bâtiments collectifs est mis en avant • La compréhension du coût du service de l'eau est un enjeu important ; peu de critique sur le prix de l'eau ; mais beaucoup d'interrogations sur ce qu'il couvre, quelle adéquation entre cout du service et le prix payé par les usagers, quel moyen de contrôler le coût, le tarif unique de l'eau est intéressant, mais comment faire pour les gens en difficulté ; <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taxer plus ceux qui ne respectent pas le milieu. • Améliorer la compréhension de la facture d'eau ; • Développer les citernes d'eau pluviales avec des aides financières (50-80% de subvention) ; inciter à travailler avec des professionnels • Améliorer la communication vers la population via les associations, y compris dans les écoles et les collèges ; accompagner/aider les associations pour sensibiliser le public ; organiser plus souvent des réunions 	<p>Présence de M Chaumet, Pt du CB de l'ODE et de la DEAL.</p> <p>Ambiance très cordiale</p>
Le Lorrain	03/04/2013	15	<p>Pas de réel débat mais principalement des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assainissement individuel : existe-t-il des aides pour la population pour installer de fosses septiques ? peuvent-elles 	<p>Présence de Mme Pamphyl, VP du CB, représentant du SNA</p> <p>Intervenants ; ODE, DEAL,</p>

Lieu de la réunion publique	Date	Nbre de participants	Principales idées émises	commentaires
			<p>être renforcées pour les plus démunis ? Est-on obligé de se raccorder au réseau collectif ? y'a-t-il des aides ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Milieux aquatiques : qu'existe-t-il légalement pour protéger les bords des rivières ? • Ressource : Peut-on envisager le dessalement de l'eau de mer pour avoir plus de ressources ? <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La consultation sur le SDAGE ne doit pas s'adresser directement à la population mais aux associations de quartier ; le CB doit les inviter officiellement par lettre nominative. • Consulter les représentants religieux 	<p>La présence du SNA est très intéressante ; cependant elle fausse l'objectif initial de la réunion de recueillir des avis, en devenant vers une réunion d'information uniquement. La population a un fort besoin d'information (via des réunions notamment), beaucoup de questions pour comprendre tous les enjeux ; la consultation serait plus efficace avec des réunions préalables d'information dans les quartiers.</p>
Le Prêcheur	04/04/2013	14	<p>Des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'eau : Qui paie les analyses de qualité des eaux destinées à la consommation humaine ? combien cela coûte ? A qui s'adresser ? Pourquoi tous les captages ne sont pas protégés ? qui paie les actions du plan chlordécone ? • Assainissement : Quelle est la réglementation sur les fosses septiques ? comment ça marche ? • Qualité des rivières : renforcer la surveillance des rivières, encourager l'agriculture raisonnée (pour réduire les pesticides), développer les stations d'épuration dans les petites communes, renforcer la sensibilisation des martiniquais sur leur comportement 	<p>Intervenants : ODE, DEAL, représentants de l'ARS, du SCCCNO</p> <p>Les intervenants répondent au fur et à mesure aux questions des participants : même remarque que pour le Lorrain, la présence des « experts » empêche les débats en focalisant la réunion sur un jeu de questions/réponses, mais cela démontre un réel besoin de réunions locales d'information</p>
Schoelcher	05/04/2013	3	<p>Des questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressource : A-t-on assez d'eau en Martinique ? L'eau de mer fait elle partie du SDAGE ? Etat des captages et des forages ? en période de carême les usines respectent elles le débit minimum des rivières ? Les forages sont-ils nécessaires ? quel 	<p>Présence de M Chomet, Pt du CB, la CACEM, Odissy, ARS</p> <p>Intervenants : ODE, DEAL, observatoire de l'eau</p>

Lieu de la réunion publique	Date	Nbre de participants	Principales idées émises	commentaires
			<p>est le pouvoir de la police de l'eau sur les fermiers ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pollution : qui pollue le plus (le collectif, les fosses septiques, les industriels) ? Y-a-t-il des aides pour l'assainissement non collectif ? comment sont contrôlés les pesticides ? • Gouvernance : comment peut-on avoir accès aux informations ? est-ce que la population peut demander de nouveaux points de mesures ? comment va fonctionner la structure de gestion unique ? quel sera son impact sur le prix de l'eau ? est-ce que les communes travaillent ensemble (sur le Lamentin par exemple) <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des emplois Bleus (comme les ambassadeurs bleus mais pérennes) pour informer, sensibiliser régulièrement sur le terrain • Améliorer la communication directe vers la population, pendant les fêtes patronales, avec une caravane bleue ; mettre des photos choc dans les outils de communication • Bien expliquer à la population comment va fonctionner la future structure unique, quel sera son impact sur le prix de l'eau, sur le fonctionnement des services actuels, sur les investissements... 	<p>Toutes les réponses ont été apportées pendant la réunion</p> <p>Difficile d'organiser un débat avec 3 participants ; de nombreuses questions ont été posées ; néanmoins les propositions sont assez originales</p>
Total		63		

4. COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DES ACTEURS

❖ TABLE RONDE 1 – CONCILIER LES USAGES

Animateur : Gaelle Hiéland (ODE) – rapporteur : Michel Perrel (DEAL, police de l'eau)

💧 Comment peut-on Concilier les usages humains et les besoins des milieux ?

Enjeu prioritaire

CONCILIER LES USAGES		
Liste hiérarchisée des actions à réaliser	Conditions de réussite	Acteurs impliqués dans la mise en œuvre
Gestion de la période du carême : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance • Consolider les débits minimum biologiques • Anticiper 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail de terrain, mobilisation différente des réseaux de mesure pour se concentrer sur le carême - Etudier les possibilités de modulation du DMB en crise - Mieux connaître l'état quantitatif de la ressource (renforcer les équipements de mesures) pour adapter et mieux concilier les usages entre eux et avec les milieux aquatiques. - Optimiser la dilution des rejets - Acceptabilité des mesures réglementaires (tours d'eau), - Développer les économies d'eau (rendement, interconnexion, favoriser les stocks, recherche ressources eaux souterraines...) 	DEAL, ODE, ONEMA (SMPE), Préleveurs et rejeteurs MISEN Sécheresse
Contrôle des débits en période de crise à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la connaissance (idée1) - Diminuer le nombre de points de prélèvements, les équiper de systèmes de mesure. - Augmenter le nombre de points nodaux. - Se donner les moyens de mesurer le débit réservé 	CDA, préleveurs, DEAL
Développer les forages et les réserves d'eau pour l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux financements à dégager - Respecter la priorité pour l'usage eau potable 	DAAF, CDA
Communication Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la consommation d'eau des ménages diminue - Communiquer la connaissance acquise : sensibiliser à l'impact des usages sur les milieux aquatiques. - Application de la réglementation 	ODE

❖ TABLE RONDE 2 « RECONQUERIR ET PROTEGER LA QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES »

Animatrice : Natacha Jacquin (OIEau), rapporteur Denis Etienne (DEAL)

💧 Comment peut-on reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques... ?

RECONQUERIR LA QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES				
Liste hiérarchisée des actions proposées	sous idées	Condition de réussite (moyens)	Les acteurs concernés par la mise en œuvre	Ambition / Résultats
1. Réduire la pollution, dépolluer	<ul style="list-style-type: none"> - Éliminer les substances dangereuses (historiques et actuelles), Ne pas ajouter de nouveaux polluants, de produits toxiques - Érosion des sols et charge sédimentaire - Protéger les eaux souterraines - Agriculture : Lisier de porc et autres effluents d'élevage, promouvoir l'AB et l'agriculture alternative + zone non polluée - Industriels - Améliorer l'assainissement - Gérer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des indicateurs / critères adaptés - Appliquer le programme éco-phyto - lutter contre l'érosion : plante de couverture, amélioration des techniques culturales - Protéger la ressource eau souterraine et confier la gestion à une collectivité (autorité de vigilance) - agir au niveau communal / impliquer d'avantage les communes - entretenir les berges des rivières - développer la recherche - appliquer la loi / donner plus de moyens 	<ul style="list-style-type: none"> Chambre d'agriculture Police secteur économique Communes DAAF UAG 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les résultats Santé publique Développement durable Activités sociales
2. Améliorer les connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les paramètres physico-chimiques - Financer l'étude des mangroves, de la faune des rivières (reproduction) - Améliorer la connaissance de zones humides, ripisylves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer l'UAG - Financer les associations - Renforcer la communication / la transparence - Encourager la coordination (transversale) 	<ul style="list-style-type: none"> UAG PNRM 	

RECONQUERIR LA QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES				
Liste hiérarchisée des actions proposées	sous idées	Condition de réussite (moyens)	Les acteurs concernés par la mise en œuvre	Ambition / Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Soutenir les études portant sur le comportement de la faune (biologie des populations) 			
3. Respecter les débits réservés	<ul style="list-style-type: none"> - Economie d'eau (agriculture) - Utiliser les moyens économes - Utiliser / valoriser les eaux souterraines 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture : méthode respectueuse, système hydroponique et gouttes à gouttes, circuits fermés - Economies d'eau (domestique, réseau, réserves, etc...) 	Chambre d'agriculture : en cours et en phase d'amélioration	
4. Communiquer / éduquer	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des programmes d'éducation et de formation sur les milieux aquatiques en cours de restauration - Éducation civique - Sensibiliser et impliquer tous les acteurs du bassin versant 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les plénières du comité de bassin sur les médias - Financer les associations environnementales 		
5. Améliorer le développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'attractivité du territoire - PNR : Protection / gestion / valorisation - Emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des moyens suffisants pour une bonne gestion écologique et économique (création de la réserve naturelle régionale de Génipa) ; ex : mangrove 	Entretien par le concours d'entreprises privées, de sociétés habilitées / agréées.	

Autres propositions, non prioritaires

- Développement environnemental
- Reconquête à partir des milieux non pollués, des rivières du nord.
- Construire des programmes d'éducation et de formation sur la résilience des milieux aquatiques



❖ TABLE RONDE 3 « GOUVERNANCE DE L'EAU »

Animateur : Loïc Mangeot (ODE) – Rapporteur Jean Rogister (Observatoire de l'eau)

💧 Comment maîtriser le prix de l'eau ?

Mots clés, idées Q1

Q1 : Quelle est votre perception du prix de l'eau ?

Réponses :

- Complicé, manque de transparence sur la composition des prix
- Diversité des prix, inégalité, vers un prix unique ?
- L'eau paie-t-elle vraiment l'eau ?
- Coût du service / part de l'investissement
- Garantie de qualité/coût du service
- Dissocier l'assainissement de l'eau potable, coût de l'assainissement non collectif
- Rapport prix/volumes consommé
- Justification des taxes

Q1bis : Qu'évoque pour vous la notion de gouvernance, de quoi parle-t-on ?

Réponses :

- Nombre de structures trop important, uniformité, historique, politique, vers une gouvernance unique ?
- Besoin de rationaliser, d'optimiser, de réduire les coûts et gaspillages d'une mauvaise gouvernance
- Nécessité de comprendre les rôles de chacun : entité de gestion/opérateur, besoin de pédagogie
- Renforcer les contrôles et outils de contrôle, l'information et la transparence
- Interconnexion, répartition des prélèvements
- Gouvernance élargie à la gestion de la qualité de la ressource

Question pour le débat Q2 : comment peut-on maîtriser le prix de l'eau

Méthode :

- 1) collecte des éléments de discussion
- 2) regroupement par thème
- 3) validation par les participant des grands thèmes retenus (ici 10)
- 4) vote pour prioriser : chaque participant vote pour 3 thèmes

Résultats par ordre de popularité descendante

	Thèmes proposés	Sous thèmes	Adhésion du public (nb de votes)
1	Garantir la qualité pour maîtriser le prix sur le long terme	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise des pollutions de la ressource• Eduquer les usagers	12
2	Maîtriser les dépenses	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les rendements• Maîtriser les coûts unitaires de production• Rationaliser les investissements	10
3	Améliorer la gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• renforcer le lien entre le niveau stratégique et opérationnel• Développer des outils d'évaluation transparents internes et externes	9
4	S'assurer de la bonne	<ul style="list-style-type: none">• Faire payer les gros consommateurs (hors consommation familiale)	4

	Thèmes proposés	Sous thèmes	Adhésion du public (nb de votes)
	facturation du service		
5	Valoriser les eaux de pluie	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'eau potable aux usages nobles avec • Réaliser une évaluation financière, sanitaire et environnementale • Système de tarification adapté pour l'assainissement 	4
6	Respecter le code de l'urbanisme et orienter vers la densification	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le mitage 	4
7	Assurer l'équité du service d'assainissement collectif et non collectif		4
8	Garantir un programme d'investissement avec contributions de l'Europe et de l'Etat (AEP, Assainissement)		3
9	Mieux communiquer pour permettre une contribution supplémentaire des usagers		2
10	Mettre en œuvre le principe de « continuité territoriale » pour le service public de l'eau		
	Total		52

Synthèse

Nous n'avons pas eu le temps de dresser le tableau final avec les conditions de réussite et les acteurs, mais on peut considérer que pour les trois thèmes retenus sont les 3 leviers prioritaires d'action et que les facteurs de réussite sont les sous-thèmes.

Les acteurs « naturels » étant :

Levier 1 : garantir la qualité de la ressource pour maîtriser le prix sur le long terme : tous les acteurs du comité de bassin

Levier 2 : Maîtriser les dépenses : syndicats et opérateurs, organismes de financement et de taxation

Levier 3 : améliorer la gouvernance : comité de bassin, syndicats, grandes collectivités

De manière surprenante le levier du renforcement des financements et la programmation de travaux qui était très défendu dans la première partie du débat a été oublié ensuite face aux autres enjeux et ne reçoit que 3 votes (8 position sur 10)

De même l'idée de garantir une « continuité territoriale » (hexagone/Martinique) du service public de l'eau avancé par certains comme un droit fondamental n'a du tout retenu l'attention et n'a reçu aucun vote.



5. AVIS EXPRIMES LIBREMENT DANS LES QUESTIONNAIRES

310 Commentaires issus des questionnaires

Trop cher

Facture trop cher.trop de rejets dans la nature

Trop de fuites laisser pour compte

Plus de sensibilisation auprès de la population pour évoluer et éveiller les consciences.

Améliorer la prise en compte du milieu marin.

Un organisme unique ET PUBLIC ma parait une nécessité ABSOLUE ! On ne peut compter sur des sociétés privées qui ne cherchent que le profit au détriment des usagers et de l'environnement et dont les facturations sont très opaques (j'attends toujours qu'on me rembourse 8 mois d'abonnement indument prélevés... De la part de la SME; aucune explication forunie malgré de nombreux déplacements dans leurs locaux, pièces justificatives à l'appui " on vous tient au courant"; ça dure depuis Juin 2011)

Utiliser l'eau de mer comme source d'énergie former à la gestion des ressources en eau dégager une réelle volonté politique avec des objectifs, des moyens et des ressources appliquée à la valorisation de l'eau (douce et salée)

Je n'ai rien à proposer, je laisse les institutions faire le boulot

Débarrasser le sol martiniquais de toutes les épaves et batteries automobiles, grandes source de pollution, prévoir la verbalisation de tous ces pollueurs qui ne respectent pas la nature et la beauté des paysages de l'île.

Attribuer un classement, par commune, sur la qualité et les problèmes liés à la gestion de l'eau sur leur territoire inciterait sans doute les municipalités à se pencher plus sérieusement sur cette problématique (raccordement, alimentation, contrôles de réservoirs, de canalisations, réduction des coupures...).

Protéger les ressources en eau des forêts

La plupart des actions prévues sont importantes ou prioritaires, leur financement passe par une augmentation significative du prix de l'eau (1 à 2 euros), une augmentation significative est politiquement et socialement inenvisageable: au-delà de la priorisation des actions, une étude sur les économies possibles reste à faire Elle montrerait: soit l'impossibilité de faire des économies, et donc la légitimité d'une augmentation, soit l'inverse

Le prix de l'eau au danemark dépasse 6 euros/m3

L'eau en martinique coûte beaucoup trop cher avec beaucoup trop de coupures et surtout de fuites, de tyaux en mauvais état. C'est inadmissible sur une île où la priorité devrait être la préservation de l'environnement.

J'interviens, en tant qu'habitant et Elu d'une agglomération qui se situe entre RIVIERE-SALEE et le LAMENTIN, où interpellé et concerné par ce problème de l'eau en posant la question de savoir: Pourquoi ne pas faire des études sur le recyclage de l'eau de la plaine de RIVIERE-SALEE, DUCOS et LAMENTIN, comme on le fait par ailleurs avant qu'il ne soit trop tard.

Concernant la rubrique "Développer les solidarités entre les usagers", il serait bien de développer les propositions comme par exemple donner des exemples de tarification ou encore indiquer le rôle de l'organisme unique.

Retour à la mise en régie de la distribution de l'eau

Obligation lors des constructions collectives ou individuelles de construire des réserves . D'ailleurs Certaines stés d'hlms utilisent leurs toitures pour du solaire,pourquoi pas de même pour faire des réserves importantes en eau? Ainsi on passerait de la parole à l'action.

Préserver la ressource et limiter la consommation (rendre obligatoire la rétulisation d'eau pluviale dans les construction neuve, réhabiliter les réseaux de distribution, informer) Proposer des aides pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement autonome (les stations d'épuration collectives étant subventionnées)

Pas pour l'instant

Encourager et développer l'utilisation de l'eau de pluie pour les usages non-alimentaires



L'entretien des cours d'eau et des sources est aussi important. des techniciens seront operationnel

En 2013. Contact cfppa du carbet

Bonjour

Je vous ai apporté des propositions d'études et des perspectives quant au recyclage de l'eau, laissé en abandon depuis la RIVIERE-SALEE, DUCOS ET LAMENTIN, une richesse de notre patrimoine. Ayant participé à votre consultation à laquelle j'ai répondu et signalé que j'étais aussi un élu en vous laissant, toutes mes coordonnées. Sauf erreur de ma part, je ne crois avoir eu de réponse en retour, et reste encore à votre entière disposition.

Cordialement

Emile SOUNDOROM - soundorom.emile@orange.fr

Supprimer de le chlordécone?????!!!!

La performance de la gestion des sociétés délégataires (odyssi, sme) est à améliorer. Revoir leurs contrats avec un meilleur contrôle du prix de l'eau, et un meilleur entretien du réseau

Mettre aux responsabilités des personnes dévouées et pas des militants politiques en quête de prébendes et de pouvoir

Réflexion de l'organisation de la distribution de l'eau en cas de force majeure qui aurait perturbé le fonctionnement normal.

Il aurait été bien plus efficace de ne pas créer un organisme ODE mais de dépendre d'une agence de l'eau de l'eau déjà existante qui aurait été bien plus rapide et plus efficace. Profitez de l'expérience déjà acquise par d'autres n'est pas négatif ni dégradant.

Accentuer la sensibilisation, l'éducation, l'écologie coûte cher (trop cher). Priorité nationale.

Protéger l'environnement; assainir l'eau; définir les principales composantes des géosystèmes Martiniquais; redéfinir l'utilisation des ressources communes et mettre en synergie les composantes "homme-nature-société"; réduire l'impact écologique au minimum

Travaillant dans l'éducation nationale, et ayant comme perspective d'ouvrir une classe sur l'eau, je me demande si les jeunes sont suffisamment informés et surtout formés aux métiers de l'eau

Des doutes sur l'eau de mer; pourquoi à t-on détruit notre île

Qualité de l'eau

Développer des textes en rigueur concernant le gaspillage de l'eau, également les déjections dans la nature qui gâchent la beauté de l'île

Raccordement aux équipements collectifs (planification)

Gestion catastrophique, gaspillage, trop de disparités, retenue d'eau (culinaires)

Préserver la ressource en eau en privilégiant les qualités sanitaires (traitements- gestions des toxiques et des pesticides) en agissant pour la solidarité: distribution pour tous avec des réseaux suffisants et bien surveillés (étanches!) En évitant de la disperser ou de la gaspiller (actions individuelles, actions éco-citoyennes) mais surtout informer afin de rendre les citoyens responsables de leur utilisation d'eau. L'eau c'est la vie.

J aime les amb

Éduquer la population est un travail fastidieux mais il serait important de que nous comprenions, nous martiniquais, que l'eau utilisée pour nos sols, nos wc, etc, est de l'eau "potable" alors que tant de zones dans le monde sont privées d'eau. Il faudrait pousser voire obliger les gens à s'équiper avec des systèmes de récupération de l'eau de pluie, si abondante quand elle tombe mais si nécessaire en cas de sécheresse.

Il faudrait aussi informer davantage sur les pollutions individuelles. Lorsqu'on a fait son ménage, on ne jette pas l'eau sale dans le water car on a une fosse septique mais du coup, on vide le seau dans le jardin, et par ruissellement, cela pollue.

Plus de campagne de sensibilisation par exemple tout un mois. Plus d'émission en accord avec le publique. Campagne de publicité beaucoup plus fréquente

Baisse du mètre cube d'eau

Limiter la part des fosses et augmenter la part d'un rejet commun

Utiliser l'eau de mer

Reforme trop brutale. il vaut mieux améliorer l'existant quand c'est possible(fosses septiques)

Enjeux

polleur

payeur

sensibilisation des jeunes

ANC-fosses septiques traditionnels encore valables-pas de contrôle-obligations de changer



Plus d'aménagement baignade en rivière mais gratuit
Plus d'aménagement baignade en rivière
Assainissement est un chantier prioritaire
Aide à la réhabilitation des ANC-bureau unique
Obliger entreprises à honorer les contrats passés en terme de mise à niveau des réseaux
Il faut que les usagers de l'eau fassent des efforts. Les politiques à l'échelon national font vraiment ce qu'il faut.
Questionnaire inadapté au grand public
Ne pas venir pendant les heures de pointe
Mettre en place une stratégie pour inciter tout un chacun à avoir chez soi un système de récupération des eaux pluviales à usage domestique. Que des facilités en investissement puisse être à la portée de tous surtout des plus démunis.
Concernant l'enjeu qui porte sur la gestion de l'eau comme un bien commun, il est important de mener une gestion cohérente, mais de là exiger que ceux qui font attention à l'usage qu'ils font de la ressource soient solidaires de ceux qui n'ont pas la même attitude, je ne suis pas d'accord.
Maîtriser au plus juste le coût facturé aux usagers et les dépenses de fonctionnement des organismes concernés par la gestion de l'eau.
Avoir un réseau de distribution différent pour l'eau potable et les usages domestiques
Pesticides !
C'est bien la communication mais, plus de formations/atelier pour mieux comprendre
-1seul organisme
-gestion plus humaine et solidaire
-prix plus équitable
Réduire les eaux usées dans le milieu aquatique
Eau de couleur trop blanchâtre
Il pleut d'avantage dans le Nord, il faut donc créer plus de bassins afin d'aider les agriculteurs en eau lors de la sécheresse.
L'eau étant gratuite, les services publics sont donc trop chers.
Diminuer sur le prix de l'eau sans compromettre la qualité
Mettre en place des personnes à disposition des usagers grâce à un standard pouvant répondre aux questions des consommateurs.
Certains contrats de location pour particuliers intègrent le coût de l'eau dans les charges comprises. Voter une loi pour que l'eau ne puisse plus faire partie d'office dans ces contrats de location. Ceci nous amènera également à mieux maîtriser et respecter l'eau.
Etablir une taxe pour les pollueurs qui sera fonction du degré de pollution causé
EN CE QUI ME CONCERNE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE (PROTECTION, préservation etc) il y a beaucoup de règles qui ne sont ni respectées, ni appliquées, il y a de la négligence "on laisse faire" et on essaie de réparer après.
Les questions sont particulièrement orientées et j'ai le désagréable sentiment d'être manipulé!
Le prix de l'eau est bien trop élevé en Martinique sans que cela ne dérange aucun des intervenants. A cela s'ajoute des redevances dont ceux qui les payent ignorent à quoi elles servent réellement. Des structures budgétivores ont été créées et vivent sur le dos du payeur.
En Martinique, on a besoin d'un seul syndicat intercommunale avec une régie communautaire pour toute l'île.
Communiquer simplement la vérité à la population
- sur le Chlordécone ;
- sur les pollutions
Parmis tous ces enjeux il est surtout prioritaire de sensibiliser nos voisins à son utilisation qui doit devenir pérenne pour permettre à nos enfants et petits d'étendre une bonne longévité du système
Lâchions auprès de la population n'est pas assez marquer
Cette enquête me semble très pertinente pour la consommation de l'eau et des comportements à avoir pour améliorer



Je souhaite que l'on insiste particulièrement sur le pb du Cloredecone/ a la potabilité de l'eau du robinet. On dit qu'il est partout (sols cultivables, rivières, mer, poissons etc...) Et on ne parle pas de l'eau qui est bue par tant de martiniquais. Avez vous le courage de nous dire la vérité, merci

Depuis plusieurs années, je remarque que pour la zone sud caraïbe, le coût de l'eau a doublé voire tripler. Les explications de la SME restent troubles et opaques. De plus, la loi n'est pas respectée. Il est interdit de couper totalement l'eau. Même en cas de non paiement, la société a obligation de laisser un filet d'eau aux familles. En conclusion, l'eau est trop chère et le respect de l'usager laisse à désirer.

Prix/fuite / vétusté des canalisations

Un seul organisme qui gère l'eau. La gestion de l'eau doit devenir un bien commun.

Factures trop élevée

Il est essentiel et prioritaire que les sociétés des eaux comme la SME cessent d'ajouter de l'aluminium pour traiter l'eau potable (même dans les normes en vigueur). Comme cela a été largement médiatisé, l'aluminium ajouté dans l'eau potable est responsable, entre autres, de l'accroissement du nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Quoique le lien de cause à effet ne soit pas connu, toutes les études épidémiologiques ont montré la corrélation prouvée entre aluminium et Alzheimer. Les autres techniques alternatives ne sont pas plus chères ni plus complexes (sels de fer plutôt que du flocalu). Non à l'aluminium dans l'eau ! Si l'eau du réseau devient à nouveau véritablement potable et sans aluminium, moins de bouteilles plastiques seront achetées. Il faut cesser d'ajouter des sels d'aluminium dans l'eau, ce qui doit être considéré comme "criminel" de la part de la SME. Il faut aussi clairement encourager toujours les systèmes de récupération individuels, et faire évoluer la législation pour expliquer comment l'eau récupérer peut, et ou, être consommée, dans certaines zones et sous certaines conditions, sans risque.

Il est nécessaire d'informer le public et de lui donner accès à toutes les informations sur l'eau, pour qu'il soit à même de donner un avis pertinent, puisque vous le sollicitez.

Enjeux culturels et patrimoniaux

Enjeux importants médiatisation, sensibilisation, matraquage médiatique

Prix de l'eau trop élevé, raccordement pour assainissement Collectif trop cher, aides pour raccordements car difficile

Prix trop important et pollution industrielle trop importante

Améliorer l'usage de l'eau Par chacun

+ actions sur l'eau Dans les écoles. Inclure au programme scolaire.

Le prix De l'eau

Accélérer le processus de décontamination des terres par la chlordécone(orthographe non garantie)

Pour améliorer la distribution et l'assainissement de l'eau à la Martinique ...IL faut nécessairement casser les monopoles du système de fermage... Qui est une problématique de ne rien faire et de continuer comme ça... Ne dérangeons pas les habitudes... Et surtout d'arrêter ce vau et vient de fonctionnaires venus d'ailleurs pour une période...(X)... Et de permettre d'encadrer des salaires mirobolants...(40%)... IL faut partager le marché (appel à la concurrence) et ouvert aux entreprises locales...! (je suis à disposition) pour d'autres propositions...!

Organiser la régie publique de l'eau; uniformiser le réseau; prévoir les défaillances du réseau pour des réparations rapide en cas de grosse faille du système; TARIFICATION: permettre le premier m3 gratuit puis une tarification progressive pour les foyers comme les entreprises; rendre accessible au public les analyses détaillées concernant la qualité de l'eau potable; rendre obligatoire l'équipement de récupération d'eau de pluie pour les constructions neuves (comme pour le chauffe-eau solaire); mener campagne en faveur de la consommation de l'eau potable du réseau plutôt que de l'eau embouteillée...

La désalinisation serait intéressante - à voir dans d'autres pays de la Caraïbe cela fonctionne très bien et permettrait d'avoir des sols moins saturés. Pensez à d'autres sources aquatiques;

Nécessité de contrôle de l'organisme unique

Exploitants plus sociables et communicatifs pour chaque secteur d'activité



L'eau tombe gratuitement du ciel, en quantité abondante souvent, la priorité est de créer des réservoirs pour la garder, afin d'éviter qu'elle ne reparte immédiatement à la mer (en ravinant nos sols par ailleurs!)

Nous ne sommes pas assez informés sur l'importance de l'eau. Certes des campagnes sont proposées mais pas à la portée de tous. Nous pensons que c'est acquis, mais cette ressource devient rare. Sensibiliser plus souvent les enfants sur cette diminution qui sera fatal pour l'humanité. Mettre en place des dispositifs pour protéger l'eau. Le carême est proche, sommes nous préparé ? Nos installations sont à revoir (souvenir de la rupture au Lorrain).

Protection de l'environnement par le respect de l'écosystème notamment les nappes phréatiques et la protection des ressources aquatiques.

Améliorer les techniques d'agriculture afin d'économiser les dépenses d'eau et éviter les produits polluants.

Sensibiliser l'ensemble de la population.

Souhaitez-vous apporter des commentaires (par exemple, proposer d'autres enjeux importants pour l'eau) ?

Il est urgent de prévoir les périodes de sécheresse. Depuis 30 ans le même scénario se produit à la télévision ou le directeur des services des eaux apparaît pour nous demander de fermer les robinets.

Déboucher les sources afin d'analyser l'eau

On pourrait réserver le réseau public à la distribution DE L EAU POTABLE, et demander aux particuliers de s'organiser pour le reste : eau de vaisselle, jardin, WC ...etc...avec par exemple une citerne, ou un raccordement secondaire pour de l'eau tout usage. Car il est paradoxal que la même eau que nous buvions serve aux "chiotés" !

La principale priorité est le traitement des eaux usées et ne pas les déverser dans la baie

Avoir un prix unique de l'eau à la Martinique tout dépend d'un prix bas. Les factures sont très chères au sud de la Martinique.

Sensibiliser les élèves, collégiens tout public par les médias

La question de l'éducation A L'EAU est la priorité Absolue. Elle est la base de toutes les actions. Ce n'est pas une question de communication seulement, c'est bien plus. C'est apprendre et réapprendre son rapport à l'eau.

Informations complémentaires de l'assaupamar :

1/ Améliorer la fiabilité et l'exhaustivité des données pour CHAQUE usage

2/ Renforcer le rôle et l'accompagnement des APNE :

- organiser des séminaires d'information, de formation et d'échanges avec les institutionnels

- organiser des débats publics sur le suivi du SDAGE

J'aurais souhaité un sincère cohérence vis à vis de cette eau que nous consommons régulièrement

Une surveillance accrue sur l'eau aux abords des barrages, notre santé n'a pas de prix

Continuez dans la bonne démarche pour la protection et la distribution de l'eau.

Poursuivre les efforts pour apporter une gestion durable et bien définie pour l'eau

FAIRE REVOIR L'ATTITUDE DES AGENTS EN EAU (attitude grossière)

Revoir l'attente lors de coupure d'eau. Lors de fortes averses au Gros-Morne : coupure d'eau très longue de 24h à 48 h. Créer un réservoir de substitution.

Aucune amélioration dans les réseaux de distribution.

Il faut conscientiser le peuple sur cette gestion en eau en Martinique.

Plus de mobilisation pour les préservations et sauvegarde des milieux.

Sanctionner de manière conséquente-travaux intérêt collectif-pour tout déversement dans les sites naturels, canaux

La gestion quantitative de l'eau et le rétablissement de la continuité écologique (aménagement des gués) sont prioritaires pour l'amélioration de la qualité des eaux douces;

-Réserve d'eau individuelles, citernes et collectifs, etc intégré à l'architecture et à la construction

-Utilisation de l'eau comme énergie renouvelable à différentes échelles.

-Gestion des baies, paiement des taxes pour les bateaux étrangers comme dans toute la Caraïbe ou cela se fait déjà pour avoir plus de moyens financiers plus de surveillance de leurs rejets (fosses septiques et ordures, savons de lessives et vaisselles, douches etc...)



Le questionnaire est réalisé
Nos élus devraient être plus stricts dans leur réglementation

Réduire à 1 unité le nombre d'organismes pour plus d'efficacité et de cohérence
Établir des zones pour la protection des sources et des espaces boisés
qu'est-il envisagé pour l'agriculture classe type porcherie

Déboucher les sources afin d'analyser l'eau

Stockage des eaux pluviales pendant l'hivernage + Canalisation de toutes ces eaux perdues

Une seule tarification de l'eau mais une tarification juste et équilibrée. Multiplier les actions pour plus d'implication de la population. Solution pour utiliser l'eau de mer en désalinisant afin que les agriculteurs puissent utiliser cette ressource pour leurs bétails et l'agriculture. Plus de vérification (contrôleur) de ceux qui lavent leurs voitures dans les rivières (avec des amendes plus dissuasives).

Verbaliser les contrevenants pendant le carême (sociétés polluantes et artisans) afin qu'ils changent leurs habitudes. Pourquoi ne pas augmenter le nombre de citernes et les réserves d'eau dans les zones où la sécheresse sévit davantage. Transformer les eaux marines en eaux potables. Pourquoi pas un "pipe-ligne" qui rallierait le nord (zone humide en hivernage) au sud où les épisodes de sécheresse sont importants. Cela permettrait de réduire sur la consommation domestique qui elle viendrait des cours d'eau et des nappes souterraines.

Maintenance régulière des conduites d'eau. Utilisation de matériaux résistants.

Sensibiliser et responsabiliser le public dès leur plus jeune âge. Les informer également par le biais de manifestations dans les écoles, à domicile etc...

Sensibiliser davantage le public

Plus de manifestations pour sensibiliser les jeunes à la protection de l'eau

Plus d'infos sur les milieux participeraient à un meilleur respect venant de la population

Les réserves d'eaux de pluie que les usagers, les établissements scolaires, universitaires, les lycées et collèges, les entreprises et les collectivités devraient faire pour au moins le nettoyage de leurs locaux et voitures, (les usagers, leurs maisons) et les agriculteurs l'arrosage partiel ou total de leur culture.

Il faut éduquer la nouvelle génération. Les enfants doivent être conscients des risques d'une mauvaise gestion de l'eau. Ainsi ils éduquent leurs parents. Dans les écoles les centres de loisirs des actions doivent être menées.

Interdire aux entreprises de polluer. Pénaliser les pollueurs

Obliger les pêcheurs à avoir des mailles plus grosses.

Sensibiliser davantage. Trouver une solution pour le car washing.

Obliger à ne pas de lavage de voiture dans les rivières.

Je trouve qu'il y a trop de gaspillage dans l'eau en Martinique. Comme le peuple martiniquais est incompréhensible, ne serait-il pas préférable de faire des coupures d'eau pendant le carême.

Interdire le lavage des voitures dans les rivières. Informer les plus jeunes (primaire, collège, lycée) afin d'éradiquer les préjugés et le gaspillage.

Interdire le lavage de voitures près de rivières. Réutiliser l'eau de lavage des stations pour un autre usage. Inventer des systèmes qui ferment automatiquement l'eau. Informer tous les milieux de la société (écoles, bureaux, entreprises...) de la réalité de l'eau afin d'éradiquer les préjugés et l'inconscience de certains.

Je souhaite que l'on invite chaque nouveau locataire à la propriété de faire : installer un double circuit pour alimenter les wc qui consomment entre 30 et 40% d'eau du foyer. Que la Région subventionne des citernes pour une utilisation d'eau courante, sans besoin, d'un installateur agréé (pour les besoins quotidiens, lavages sols, vl, arrosage des plantes ect..)

Favoriser la collecte d'eau de pluie.

Développer et faire de la sensibilisation sur les enjeux de l'eau en Martinique beaucoup plus souvent.

Moins de gaspillage et de pollution

Étudier et mettre à profit les sources Il y a beaucoup de perte d'eau des sources.
Apport en période de carême.

Étudier les milieux dans le nord et le sud

La population devrait plus faire attention au gaspillage de l'eau.



Que l'eau soit plus saine

Plus de politique envers l'eau pour protéger l'environnement, l'eau

Créer un seul organisme pour gérer l'eau, les gens auront plus confiance. Pourquoi ne pas se renseigner sur les îles voisines.

Moins de gaspillage. Installer des citernes surtout pour les populations avec jardins pour économiser. Les personnes qui lavent leurs voitures dans les rivières devraient arrêter: plus de protection.

Questionnaire two long et compliqué

Les questions les plus importantes ne sont pas dans le questionnaire et c'est répétitif

L'eau c'est la vie

L'eau est trop chère

L'eau est beaucoup trop chère

Améliorer la qualité de l'eau

Stopper l'épandage aérien de pesticides.

Créer une taxe de pollution dans les secteurs agricoles et industriels pour financer la gestion de l'eau.

Qu'il n'y ait plus de pollution. Utiliser nos eaux de sources

Arrêter les pollutions

Mieux sensibiliser la population miquaise sur l'assainissement.

Faire des formations sur l'eau par exemple.

La population ne connaît rien en matière de gestion efficace de l'eau. Il faut communiquer davantage et conseiller, mettre des ateliers en place pour éduquer.

D'ores et déjà mettre sous "haute surveillance" les quelques rivières encore propres telle que la Rivière Blanche où les dégradations et pollutions de la rivière et de son environnement sont constatées au quotidien. Sanctionner les infractions : lavage de voitures - déversements d'ordures le long des rivages - pollution sonore (haut parleurs - groupes électrogènes) nocive pour la faune - absence d'installation sanitaire (cœur bouliki) et le long du rivage chez des particuliers qui organisent des fêtes etc. Présence d'un agent municipal dans un local spécifique (ou autre) sur le site de cœur bouliki au moins les week-ends....

En tant que citoyenne je suis particulièrement attachée au fait que la distribution de l'eau soit un service PUBLIC. Je souhaite qu'elle le demeure. La qualité de l'eau que nous consommons doit être une priorité. Le traitement de l'eau avec des produits à base d'aluminium (substance connue pour être toxique pour les cellules nerveuses et fortement soupçonnée de favoriser la migration des cellules cancéreuses) est une aberration. Notre département est semble être l'un des départements français les plus exposés. La protection des milieux aquatiques remarquables est une autre priorité. Une bonne gestion des ressources, et le respect de l'environnement sont à inscrire au préalable des mesures proposées à la rubrique "protéger les milieux aquatiques remarquables..." de ce questionnaire.

Trouver un système par éviter les coupures d'eau

Exclure toutes ces multinationales genre Lyonnaise des eaux, ou Générale des eaux, qui ne pensent qu'à faire du fric, et qui n'ont rien à foutre des populations, nous avons pour exemple les villes de Paris et de Bordeaux qui ont repris la gestion de leurs eaux, plus près de nous la ville du morne-rouge.

Nous avons vu les DEGAS que ces Exploiteurs, Voleurs, Profiteurs, font en AFRIQUE avec la gestion de l'eau, je ferai la GUERRE à ces multinationales tant que j'aurais un souffle de vie...!!! Améliorer le service aux usagers (accueil physique et téléphonique, favoriser la médiation en cas de contentieux)

Le thème de l'eau est forcément vital. Cependant depuis la dernière consultation, je suis dépitée par l'augmentation du prix de l'eau, la mise en place d'un mille-feuille administratif particulièrement coûteux pour la collectivité, les nombreuses campagnes médias qui ne doivent pas remplacer le travail de l'Education Nationale auprès des nouvelles générations. Arrêtez de gaspiller l'eau c'est bien, contrôler les dépenses sur le thème spécifique de l'eau c'est mieux. Rediriger l'argent disponible sur des programmes d'aide auprès des particuliers qui doivent mettre aux normes leur fosse sceptique. Expliquez-nous comment un smicard (1,143 euros nets par mois) va devoir utiliser 6 à 10 mois de salaire pour se mettre aux normes. La priorité réside sur la limitation des pollutions propres aux rejets des villes et aux fosses individuelles, une bonne pratique agricole concernant les produits chimiques et non pas une stigmatisation sur



une molécule à des fins politiciennes. Revenons à du bon sens. Pourquoi la pêche de la langouste est interdite? Quel est notre fréquence de consommation annuelle de langouste pour un Martiniquais? 2 ou 3 fois par an. Pour un touriste c'est encore moins. Arrêtez d'interdire les activités humaines, source d'emplois, sur les littoraux. Les Martiniquais préfèrent aujourd'hui visiter les autres îles plutôt que de s'amuser localement. C'est une question d'Offre. L'Offre est malade à la Martinique. Le Plan de Prévention des Risques l'achèvera. Les discours montrent que la Martinique ne se dirige pas vers une gestion commune et harmonieuse des ressources de l'eau mais plutôt vers des mesures de contrôle, restrictions, limitations diverses au titre de la gestion vitale de l'eau. Nous en avons assez d'être pris pour des personnes immatures incapables de nous gérer. ARRETEZ d'essayer de trouver des moyens de dépenser l'argent tombé du ciel (le notre, le votre). REVENEZ à une gestion DURABLE de l'appareil administratif en charge de l'eau, incitez l'Education Nationale à privilégier le thème de la gestion de la ressource naturelle dans les cours d'Education Civique et dans les formations agricoles, éradiquer les compromissions propres aux contrats de fermage négociés avec les collectivités, aider les plus pauvres à accéder à la mise aux normes de leurs installations, former les collectivités à une vraie gestion économique afin d'augmenter la part des budgets d'investissement et ainsi remédier aux déficiences des systèmes d'épuration collectif, redonner à l'Administration locale et d'Etat son sens du Service pour le bien commun. Je vous en prie. Ouvrez les yeux sur notre île. Elle reflétera ce que nous sommes.

Le questionnaire est bien réalisé. Nos élus devraient être plus stricte dans leurs réglementation. Réserves d'eau individuelles, citernes et collectivités etc.. Intégrées à l'architecture et aux constructions

Utilisation de l'eau comme énergie renouvelable à différentes échelles
Gestion des baies, paiement des taxes pour les bateaux étrangers comme dans toute la Caraïbe où cela se fait déjà pour avoir plus de moyens financiers
Plus de surveillance de leurs rejets (fosses septiques et ordures, savons de lessives et vaisselles, douches; etc...

Sanctionner de manière conséquente
Travaux intérêt collectif pour tout déversement dans les sites naturels, canaux,...

Reduire a une unite le nombre dorganismes pour plus defficacite et de coherence
etablir des zones tampons pour la protection des sources et des espaces boisés
quest il envisage pour les etablissements agricoles classes " types porcheries, etables " ?

La gestion quantitative de l'eau et le rétablissement de la continuité écologique (aménagement des gues...) Sont prioritaires pour l'amélioration de la qualité des eaux douces.

Protéger les mangroves, la forêt, la nature dans son ensemble.
Empêcher les promoteurs immobiliers de détruire la nature avec des constructions inutiles.

Lutter contre le laxisme de certaines municipalités qui laissent se déverser n'importe où (mer, champs, rues)Les eaux usées des maisons particulières.

Plus de contrôles des fuites, plus d'interventions, trop de pertes au frais du contribuable (ex Debriand/Godissard depuis 40 ans)

Développer les systèmes de récupération d'eau de pluie pour tous

La problématique de l'eau demeure l'une des plus importantes mais parmi les plus délicates à traiter. A ce propos, la dépollution de nos rivières reste u moyen sur lequel il faudra intervenir rapidement. Il existe des moyens naturels pour cela (plantes dépolluantes par exemple). Il faudra les mettre en oeuvre.

Le plus important c'est la qualité de l'eau.

L'eau est cher alors que les organismes ne payent pas l'eau qui arrive dans la rivière. De plus, les tuyaux sont mal entretenus

La multiplicité des services écosystémiques rendus par les zones humides apparait insuffisamment dans les enjeux; fonctions hydrologiques (régulation), physiques (piégeage des sédiments, protection du rivage), écologiques (production carbonée, nurserie, biodiversité, paysages...).

Le maintien ou la restauration de ces fonctions, en particulier pour les mangroves, sont étroitement dépendants de la reconquête de la qualité de l'eau et les conséquences importantes en matière sociale et économique.
Une gestion et une utilisation rationnelle de ces espaces naturels peuvent préserver durablement leurs valeurs, leurs fonctions, leur avenir et le nôtre.

Questionnaire quelque peu inadapté au grand public, complexe même



Consultation superficielle. Réglez vos problèmes. Il y a souvent des fuites d'eaux potable dans les tuyaux utilisés il y a longtemps

L'eau est trop chère. Quand est-il des pesticides dans l'eau. Stopper l'épandage+ protégeons aux mieux nos eaux

Habitant Saint-Anne, la question sur la tarification unique me laisse un peu septique. Je me pose quelques questions : pourquoi ce coût aussi élevé sur Sainte-Anne? S'il y a tarification unique, elle sera calculée sur qu'elle base? Et si oui sera t-elle à la baisse surtout pour la ville de Sainte-Anne.

Un prix unique selon quel critère? Les revenus seront-ils pris en compte. Un organisme publique ou privée

L'eau c'est la vie mais elle est chère

Améliorer la communication.

Plus d'information sur l'importance de l'eau.la campagne d'information doit être plus abordable pour le public et moins compliquée. Mettre en place des dispositifs pour le carème.et revoir les installations vétustes.

Réduire la consommation
ameliorer les réseaux de distribution
canaliser les eaux usées
penaliser les infractions

Utiliser l'eau de pluie et l'eau de mer.

Prévenir les installations (captages,réservoirs,tuyauteries ...)Contre les risques naturels notamment les séisme.

Campagne d'information tv
sensibiliser les jeunes

L'eau est un bien publique. Sa gestion ne devrait pas générer des profits pour des entreprises.

Je pense qu'il faut effectivement d'un organisme public pour la gestion de l'eau à la Martinique mais certainement pas une multinationale qui aura comme seul objectif les bénéfices que les bénéfices

Je ne comprends pas pourquoi on n'impose pas aux industriels de réduire les composés et ou leur taux dans les produits ménagers.Si les produits admis à la vente sont nocifs à terme pourquoi les vend-on? Ils sont par ailleurs moins chers que les produits dits "bio". L'accent devrait être mis sur la restructuration de ces entreprises pour qu'elles produisent de manière durable sur tous les plans (process, produits,).

La création d'un organisme unique serait l'idéal et sa gestion plus claire. Par contre, l'application d'un tarif unique serait, à mon sens, "discriminatoire" car la gestion de l'eau et sa consommation diffèrent du nord au sud.

Informé la population sur l'utilisation des eaux de pluie dans un flyer.

Il y a peu d'information relayé par les medias.plus de sensibilisation.éduquer nos enfants.

Trop de consultation tue la consultation!

Le questionnaire est un peu compliqué...

Je pense que chaque administrés devrais avoir un ou des réservoirs d'eau de pluie faire ce qu'il faut pour avoir même un petit réservoir de 1250 litres à la maison pour l'utilité de lavage du linge, voiture, jardin, et ne pas oublier de laver ces réservoirs avant la période de pluie, ou vérifier les gouttières, les filtres avant l'hivernage, aussi améliorer les sources qui ne sont pas polluées à la Martinique, avant ma retraite j'ai installée 02 réservoirs d'eau de pluie chez moi, et je pense installée un 3ème et je ne regrette pas, sans l'aide des autorités, et je ne gagne que 1000 euros pour ma retraite.

Aider les plus pauvres a se munirent de citerne pour l'eau de pluie.

Notre avis sera t-il pris en compte? J'en doute....

Trop compliqué

Peu d'information à la télé

Pas d'information ou peu! Questionnaire pas facile

Dans la partie "Protéger les milieux aquatiques remarquables à la Martinique", j'ai mis en 1 que "aucune proposition n'est satisfaisante". Selon moi, l'une des solutions est aussi la mise en oeuvre de concept "pollueur-payeur". Les contrôles sont pour l'instant insuffisants et les sanctions bien trop faibles pour dissuader les contrevenants... Un renforcement de la réglementation et des contrôles semble nécessaire.



Les risques liés à la diffusion des nanoparticules dans l'environnement, au travers d'un nombre de produits en expansion (crème solaire...) Me semblent fortement laissés pour compte. Ce cas spécifique (de part la difficulté à mesurer la diffusion et à suivre les conséquences environnementales) ne mériterait t'il pas une application plus stricte du principe de précaution ? Je pense que la politique de gestion globale de l'eau serait plus rationnelle économiquement si elle était plus radicale en terme d'interdiction de certains contaminants. Je suggère donc l'enjeux suivant : En ce qui concerne la diffusion des nanoparticules dans l'environnement, traduire le principe de précaution en mesures concrètes de protection des milieux et des citoyens.

Il serait souhaitable de modifier rapidement nos habitudes sur l'assainissement individuel! Que font les pouvoirs publics?

L'eau potable est un bien trop vital pour concentrer la totalité de la ressource dans les mains d'un organisme unique.

Il est important de garantir une saine concurrence dans la mise en oeuvre des services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées. Le service public et l'exploitation privée ne sont pas incompatible.

Je souhaite qu'il y ait au moins 2 sociétés qui exploitent l'eau car si il y a une seule elle aura trop de pouvoir (en cas de grève blocage de toute la Martinique comme le port par exemple) et cela permettra de développer une concurrence saine, donc volonté pour ces sociétés d'améliorer la qualité de service.

Un syndicat unique de la gestion de l'eau à l'échelle de la Martinique ne doit pas être synonyme d'un délégataire unique du service public de l'eau sur l'ensemble du territoire.

Toutes les consultations qui ne servent pas à grand chose, nous payent trop cher l'eau, toujours trop cher

Plus de transparence sur le prix de l'eau et montrer à quoi sert la redevance! Sensibiliser la population par des films à la télé. Faire des campagnes de sensibilisation dans les écoles et collèges.

Le captage dans les rivières, c'est plus possible! Il faut trouver d'autres sources

Pourquoi pas désaliniser vous pas l'eau de mer pour l'agriculture! Gardez l'eau potable pour la population

- Que le prix unitaire soit à la baisse
- Où se trouvent les eaux usées des industriels? C'est à cela qu'il faut penser pour protéger nos mangroves
- j'apprécie l'intervention car on fait découvrir aux enfants
- La sensibilisation doit se faire tout le temps
- Moins de pollution des rivières
- Arrêter l'épandage, trouver une solution pour que ça ne nuise plus à la population
- Eaux usées trop chères, tarif non adapté aux moyens de chacun
- Proposer aux consommateurs des questionnaires pour connaître leur situation
- Le consommateur paye même s'il y a erreur

Études approfondies sur l'eau du robinet, elle n'est pas bonne

Plus de réserves d'eau de pluie, trop de gaspillage

- Mettre la préservation de l'eau au centre de nos préoccupations sans négliger les compétences à utiliser pour une meilleure gestion de cette ressource (akwasa)

Arrêter l'usage du chlore-déconco ; trop de pollution qui continue (ex: banane)

Questionnaire très complet et bien réalisé. De véritables idées peuvent être mises en place apporteraient beaucoup de solutions aux problèmes actuelles globales à sein de notre département. La Martinique, est une île et la gestion de l'eau doit être optimale pour notre développement.

Questionnaire très complet et bien réalisé. De véritables idées peuvent être mises en place apporteraient beaucoup de solutions aux problèmes actuelles globales à sein de notre département. La Martinique, est une île et la gestion de l'eau doit être optimale pour notre développement.

Questionnaire très complet et bien réalisé. De véritables idées peuvent être mises en place apporteraient beaucoup de solutions aux problèmes actuelles globales à sein de notre département. La Martinique, est une île et la gestion de l'eau doit être optimale pour notre développement.

Les enfants sont le secret. Les adultes sont pourris, c'est un fait. Ceux qui veulent encore se la jouer, genre l'homme a un bon fond, n'ont qu'à faire un tour sur le net et sauront ce qui intéresse en priorité l'humain. Du cul et ???, du cul. Et j'ai failli oublier le fric. Bref, l'intermède était juste là pour expliquer pourquoi j'ai tenu à mettre en avant l'information de la jeunesse, car elle brûle l'ignorance des adultes. Tenter de sauver ce que l'iniquité de l'homme a détruit, sans brûler l'inique, n'est que chagrin d'homme. Pour la chlordécone, on évite de parler du pollueur qui est censé être le payeur, on se retrouve avec une autre dérogation criminelle!? Je précise donc mon propos, stopper le cycle d'ignorance en privilégiant: TOUCHER L'ÂME DES BAMBINS pour stopper l'instinct de mort. Un programme sur 25, 50 ou 100 ans dans toutes les écoles, et là, on pourrait oser croire que la grâce de l'éternel face au désir de cœur pur, suffirait à tout réparer. Et surtout dites au planteur que les israéliens ont des drones qui peuvent asperger bananier par bananier sans dispersion de la merde dans la nature. Que demande le peuple!

L'eau est trop chère. Il y a-t-il du chlordécone dans l'eau du robinet

Une police de l'eau plus efficace. Arrêtez les fraudeurs

A quoi ça sert! Ne veux pas payer pour les autres!

Très compliqué votre questionnaire

Que fait on pour les générations futures?

L'eau est trop cher!!!

Nous sommes très en retard en matière d'écologie et de préservation. Il est incompréhensible que nous ayons des coupures d'eau en Martinique et que les collectivités n'aient pas pourvues à ce besoin depuis longtemps. La pollution est d'actualité et ce questionnaire ne sera que l'aboutissement d'une politique nouvelle mais qu'en théorie.

Je trouve que c'est une bonne investigation. Le traitement de eaux usées est très important, surtout pour les générations futures. Sinon rien à dire, bonne démarche de votre part. Ps: de très bonnes questions, elles font travailler la logique des gens et nous permettent de savoir ce qui est important

A ce niveau de généralités, on ne peut qu'être en accord avec les grands enjeux exposés dans la consultation. On ne voit en effet aucune particularité, en termes d'enjeux et d'actions à mener, par rapport à un bassin hydrographique de métropole ou d'un autre territoire outre-mer, ce qui peut conduire à un défaut d'appropriation des enjeux prégnants sur l'île de la Martinique, objectif recherché à travers cet exercice démocratique.

Avoir un organisme unique pour gérer la production de l'eau me paraît être intéressant. Cependant, il est primordial que les conditions matérielles et physiques soient à la hauteur de ce projet.

Concernant la tarification unique, il faudrait préciser ce que l'on entend par là. La production pour la commune du Lamentin et celle de Grand rivière est différente.

Il est souvent fait mention de tarif unique!!!! Si c'est celui de la SME, non merci!!!

Cette enquête ouverte au grand public est une très bonne chose car l'eau c'est l'affaire de tous pour que nous la préservions et continuions d'en bénéficier. Contrairement à ce que certains pensent l'eau potable n'est pas inépuisable et le travail de sensibilisation à sa fragilité, d'éducation me paraît primordial.

Bonne continuation dans votre mission

Bonne démarche, j'espère qu'elle aboutira à une action pour préserver un peu de notre planète. Vous devriez mettre en place des campagnes de préventions plus choquantes comme pour la sécurité routière la preuve il y a eu moins d'accidents cette année que l'année avant :c'est à dire avant la mise en place de prévention choquante

Il faut améliorer la gouvernance, augmenter le contrôle des sociétés privées Et des collectivités en charge de l'eau potable et de l'assainissement, ET de l'état. Il faut éviter la corruption de certains élus, vérifier que les maires exercent bien leur pouvoir de police, et limiter le lobbying de certaines industries envers l'État. Le choix du mode de gestion de l'eau (régie ou sociétés privées) est un enjeu important qui devrait être soumis à la consultation du public.



Une meilleure gestion générale (agriculture /industrie/ collectivité) faire d'avantage de planification de projets et non pas résoudre les problèmes par coup, surtout financièrement (budget à moyen long termes) , d'avantage impliquer les élus, donner plus de poids au principe pollueur payeur, faire monter en puissance les organismes chargés de la gestion et de la protection des milieux, faire appliquer des Directives européennes qui aient du sens ici, et qui soient adaptées à la particularité de la Martinique (contexte insulaire, méthodes d'évaluation, contexte social et culturel, etc, continuer l'éducation et la sensibilisation, mettre en place des déchetteries spécialisées (dechets toxiques non gérés, batteries pr ex ...)

Il est urgent d'interdire l'épandage aérien pour protéger l'eau , consommée quotidiennement par la population, l'eau empoisonnée du robinet contribue en très grande partie à l'explosion des cancers à la Martinique. Stop aux pesticides, il faut aller vers une agriculture bio. L'eau doit être gérée en régie autonome par le service public. Le questionnaire est tres insuffisant ,

Éviter l'épandage qui pollue également les eaux, en plus de la santé des habitants.

Faire plus de communication autour de la problématique de l'assainissement : articles dans le journal, émissions radio, émissions télé, interventions à l'école...pour une sensibilisation massive.

Systèmes d'aides pour mettre aux normes l'assainissement.
Schémas d'assainissement.

Aider les entreprises.

Publier la qualité des eaux de baignade mer/rivière chaque année.

Favoriser les dispositifs de recueil d'eaux pluviales.

Mettre en place des projets de station de phytoremediation

Pas assez visible votre consultation et eau toujours trop cher

Pas assez de publicité vu a la tv

Qu'en est t-il des résident situés sur le littoral non reliés a un systeme colectif d'epuration et non doté de fosse sceptique?

Captage/stockage/ utilisation de l'eau de pluie chargée des produits phytosanitaires déversés dans les airs et sur terre: demande d'information

Il faut qu'on aille au bout de nos souhaits

Pas assez de communications sur la présence de pesticides dans l'eau (chloredécone..)

Tester l'eau au robinet des particuliers

Réduire les entrées de substances dangereuses en Martinique

A quand l'eau gratuite?

Syndicat unique de l'eau: important et urgent

Une régie de l'eau collective pour l'ensemble de l'île , mais EN AUCUN CAS affiliée à une multinationale quelconque, dans un pseudo "partenariat public-privé", qui, au prétexte d'aider les municipalités à investir, pille allègrement communes et contribuables

Réduire les apports de produits dangereux, mais par quels procédés? Il y aura t-il une baisse de la facture d'eau

Quel type d'organisme s'occupera de l'eau. Comment réduire la pollution. Il n'est pas trop tard??

L'eau est trop chere. Si on a un prix unique, il faudrait qu'il sooit à la baisse

Out de javel et d echlore dans l'eau du robinet. Eau trop chère,un seul prix,un seul organisme

Le chlore et la javel, sont trop dangereux pour le corps humain, mêmea petite dose. Il faut trouver d'autre alternative comme le charbon de terre ou de bois pour mieux filtrer. Le souffre pour décalquériser l'eau. Personnellement je ne bois que de 'eau de source.

Nécessité d'améliorer nos capacités de stockages pour mieux faire face aux périodes de sécheresse

Plus de sensibilisation à la préservation de l'environnement auprès de toutes les couches de la population

Tout est dit et tout est primordial

Il faut garder la concurrence entre les organismes sinon l'organisme unique fera n'importe quoi

Il n'y a pas que les agriculteurs qui pollue, il y a aussi les particuliers

Reconquérir et préserver les qualités et le bon état de nos eaux.



Le questionnaire est trop long et trop compliqué. C'est un questionnaire qui s'adresse aux personnes du domaine, non aux publics.

Les réserves d'eaux de pluie que les usagers, les établissements scolaires, universitaires, les lycées et collèges, les entreprises et les collectivités devraient faire pour au moins le nettoyage de leurs locaux et voitures, (les usagers, leur maisons) et les agriculteurs l'arrosage partiel ou total de leur culture.

Bonne continuation pour les jeunes bon courage.

Questionnaire trop long et complexe.

Question intéressant

- Aux 3-ilets on paye 2 fois le m3 d'eau au niveau du golf, mais l'eau n'est pas traitée
- Problèmes d'odeur, surtout sur la route de l'anse mitan
- l'eau usagée finit dans la nature > la baie est donc polluée

Trouver un moyen pour payer moins cher notre eau.

Pourquoi faire?

Former les acteurs politiques a tout les niveaux et aussi les association et les ecoles sur leurs droits mais aussi et surtout leurs obligations

Les questions sont pas faciles

Surtout verbaliser les contrevenants(lavage de voiture dans les cour d'eau,dechets ds les rivières)

Une des priorités est de dépolluer. Urgent.

Récupération des eaux pluviales
baisse des frais de fonctionnement des stations qui contribuent a augmenter des impots et taxes diverses

trop de structures annexes inutiles

Tout ceci est utopique...

Notre eau est trop cher

Trop politisé et trop de magouille

Avoir un bon usage et arrêter d'augmenter le prix

Le prix est toujours trop élevé

Trop compliqué, je ne comprends pas tout

La mise en service rapidement de la protection de l'eau sans pesticide car la santé en dépend

L'eau toujours trop cher

Il est urgent de réduire l'utilisation des pesticides dans le secteur agricole. Que des aménagements hydroliques soient réalisés de façon plus intelligente et adaptée a l'environnement.

Mettre au norme et étendre les stations d'épuration.
Equiper les communes d eciternes de récupérations des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, lavage des infrastructures communales tel que les marchés , les tades, les cours d'écoles etc etc.

Il y a beaucoup de pluie ! Pourquoi n epas chercher a capter cette eau pluviale!
A st^pierre , il y a de l'eau et on alimente les autres communes! Pourquoi payons nous si cher l'eau dans cette commune? Faire des barrages et distribuer des citernes pour une somme convenable! Il est encore temps de penser et d'agir! Quel héritage allons nous laisser a nos enfants!

Vérifier les reseaux

L'eau toujours trop cher dans le sud

L'eau est trop cher pour les gens qui habitent le sud

Faire régulièrement l'entretien des canaux pour éviter la montée des eaux en période de forte pluie , ce qui cause des glissements de terrain ou la destruction des routes
utiliser le souffre, le ponce et le charbon a la place du chlore pour purifier l'eau.

Récolter les eaux pluviales qui peuvent servir en cas de sécheresse importante

Trouvez des solutions pour payer notre eau moins cher car la facture augmente tout le temps sans consommer beaucoup plus

Trop de pollution et trop de gaspillage

Trop politisée cette consultation



Plus de discipline de la population, réservation de l'eau, que les gens soient plus responsable.
L'eau c'est la vie, un bien à protéger . Ne pas laisser d'autre société utilisé l'eau qu'elles ont condamné .

limiter les exportations de produits qui génèrent de la consommation d'eau ailleurs.
Remplacer le réseau d'eau potable par un réseau d'eau non potable moins couteux et avoir une distribution d'eau potable à part.
Ne plus proner le développement coute que coute.
Favoriser l'échange, le troc pour limiter l'apport de consommable sur île (plastic, carton, ...)
Rétablissement des bouteilles en consigne
limiter la démographie
sensibilisation des génération futures
service de contrôle et mise en place de sanction

Créer un organisme unique pour la production de l'eau potable, la gestion de la ressource, et la protection des sites de production.recherche et exploitation des eaux souterraines et non des eaux de surface.

Former les martiniquais et martiniquaises a la gestion de l'eau et non à l'exécution.
Arreter de confier la gestion de notre eau a des sociétés privées et arreter le système actuel de fermage qui n'a qu'une conséquence: l'augmentation du prix de l'eau.
Combien coute notre eau et de quoi se compose le prix!

SENSIBILISER DES LE PLUS JEUNE AGE (Maternelle , primaire....)

Le constat est le suivant: l'eau est trop cher et cette consultation n'apportera rien de neuf!
Le questionnaire est trop compliqué pour le martiniquais "lambda"

Il est nécessaire de gérer au mieux les services publics d'eau et d'assainissement . Les prix de l'eau doivent être transparents et aptes à garantir la qualité du service.les contrôles* doivent être publiés.

L'accès a l'information du grand public doit être une priorité.
*des services d'eau et d'assainissement.

1)concentrer les investissements publics sur les seules priorités en eau potable et assainissement: Eviter la dispersion car ls fonds publics vont se raréfier et l'eau ne paye pas l'eau en Martinique: taux de subvention très élevé.

2)trouver une cohérence de la politique des investissements sur le territoire via le syndicat unique de l'eau.

3)améliorer réellement le rendement des réseaux:secteur Fort de France

4)Aider les particuliers pour la mise aux normes de l'ang

5)Sortir de la stigmatisation d'un secteur agricole "pollueur" et accompagner les démarches de progrès durable mis en À"uvre pour ce secteur économique et vital pour l'île.

Développement de projets pédagogiques afin de faire connaitre aux enfants de tous les niveaux l'importance de l'eau dans les différents milieux et écosystème et les sensibiliser à sa préservation.

L'aménagement du territoire doit mieux prendre en compte le sdage comme outil règlementaire (par ex concernant l'assainissement non collectif).

Meilleur articulation avec le code de l'urbanisme.

-une meilleure approche territoriale des problématiques (cibler les enjeux par territoire et adapter les règles de gestion au financement.

-plus de prise en compte du lien terre/Mer dans la mise en À"uvre du PDM. La non application de la directive stratégie marine est notamment un point faible pour l'application du sdage.

-Renforcer la protection des cours d'eau et zones humides. Reconquérir ces zones, les restaurer et les mettre en valeur.

-Développer l'expertise technique

1À° Améliorer la fiabilité, l'exhaustivité et l'accès aux données par usage(AEP,Agricole, industriel)

2À°prévoir un paramétrage permettant de valoriser les données selon les besoins

3À° Renforcer le rôle et l'accompagnement des APNE:

-organisation de séminaires d'information, de formation et d'échanges avec les acteurs institutionnels de l'eau.

Plus de transparence dans la facture et plus de sensibilisation a la préservation de notre eau

Peu de visibilité de la consultation en télé alors que je pense que cela aurait un fort impacte sur la population!



6. RESTITUTION DE LA CONSULTATION AU COMITE DE BASSIN DU 23/10/2013





Consultation du public sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques en Martinique

du 5 Nov. 2012 au 4 mai 2013

BILAN

Comité de Bassin – 23 octobre 2013




Objectif de la consultation

- Recueillir les avis de la population sur les grands enjeux de l'eau pour la Martinique

Afin de :

- S'assurer que les enjeux sont compris et partagés par le public et les partenaires institutionnels
- Apporter un **regard neuf** sur quelques enjeux replacés dans le contexte actuel
- Sensibiliser les acteurs aux nouveaux enjeux qui permettront d'actualiser le SDAGE
- Permettre au public et aux partenaires institutionnels de **s'exprimer** sur ces enjeux.



La stratégie de la Martinique

- Questionnaire
- Site Internet
- Ambassadeurs bleus
- 5 Réunions avec le public
- 1 séminaire des acteurs

Les Avis exprimés doivent être pris en compte dans le projet de SDAGE




La communication pendant la consultation

- Comité consultatif 12 juin 2012
- Un prospectus (« flyer ») large diffusion: facture d'eau, journal Fey, France Antilles, partenaires
- Information aux communes
- Questionnaire en ligne dès le 05/11/2012
- Travail avec des partenaires relais (communes, syndicats eau, CACEM, etc...)
- Interventions des AB sur le terrain (Fête de la Science, séminaire ANC, fêtes patronales, supermarchés, centres commerciaux ...)
- Émissions de radios / TV
- Nombreux articles dans France Antilles
- Conférences de presse ...



Le questionnaire

Les grands enjeux nationaux

- Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisante, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles
- Retrouver les équilibres écologiques, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel
- Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique
- Éliminer les substances dangereuses dans l'eau
- Replacer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire

Les grands enjeux pour le bassin Martinique

- Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques
- Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques
- Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique
- Développer les solidarités entre les usagers
- Avis sur les grands enjeux 2006 sont ils toujours importants ?
- Commentaires libres

Prioritaire ? Important ? Secondaire ?

Donnez votre avis !
du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013

Repondez en ligne : www.observatoire-eau-martinique.fr

Questionnaire papier et en ligne, en mairie, à la DEAL, ODE, préfecture et sous préfecture, auprès des AB, lors des réunions publiques...

Les ambassadeurs bleus

- 10 Binômes de formations différentes: Info Com UAG communication – BTS Gestion de l'eau
- Formation « eau » et « communication » par l'ODE et OIEau
- Bilan mitigé :
 - Point faible: démarrage difficile avec TAG, manque de motivation, peu de collaboration sur les événements, problème de non disponibilité dû aux emplois du temps...
 - Point fort: sensibilisation du public, reconnus d'utilité publique par la population

Les réunions publiques

- Réunions publiques
 - 19/02 : au Trois Ilets
 - 22/02 : au François
 - 03/04 : au Lorrain
 - 04/04 : au Prêcheur
 - 05/04 : à Schoelcher
- Séminaire des acteurs de l'eau : 26/02/2013 (CAT Rivière l'OR)

Bilan des réunions publiques

Les Points forts:

- Mode de consultation intéressant, possibilité de s'exprimer librement
- Apprécient les informations présentées, le temps consacré aux questions-réponses
- Présence d'un élu du Comité de Bassin très appréciée
- Leur vision de l'eau a changé suite à la réunion
- Qualité des échanges

Les points faibles

- Faible nombre de participants (entre 3 et 20 par réunion)
- Un manque de confiance sur les informations présentées
- Un souhait général d'avoir plus d'informations locales
- Le temps du débat occulté par le nombre de questions – réponses
- Manque d'implication des élus (comité de bassin et maires)

Besoin d'information et de transparence pour pouvoir s'exprimer sur les enjeux

Résultats

- Questionnaire 2000 questionnaires, dont 1800 exploitables
- Site Internet
- Ambassadeurs bleus
- 5 Réunions avec le public 60 participants
- 1 séminaire des acteurs 80 participants

= 0,45 % de la population martiniquaise

Aperçu de la consultation sur les bassins métropolitains

25 000 répondants France et outre mer

	Rhin-Meuse	Loire-Bretagne	Rh- Med-Corse	Artois Picardie	Adour-Garonne	Seine Norm.	Martinique
Nbre Questionnaires remplis	2 120	6 000	500 (Q ouvertes)	1 250	2 000	2 900	2 000
Actions spécifiques	-	6 forums + 1 forum internet	Forum internet: 170 pers	Clip parlement des jeunes			AB 5 Réunions Séminaire
Pop BV	4,3 M	12 M	14 M	4,7 M	7 M	17 M	0,4 M
% pop	0,05%	0,05%	0,003%	0,03%	0,05%	0,02%	0,45%

Budget Consultation Martinique : 93 000 € TTC

Les 3 thèmes soumis à la consultation

Décision du Comité consultatif du 12 juin 2012

LA RESSOURCE : Concilier approvisionnement en eau et préservation des milieux aquatiques

LES POLLUTIONS: Réduire les pollutions pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

LA GOUVERNANCE ET PRIX DE L'EAU

Ressources en eau : Concilier approvisionnement en eau et préservation des milieux aquatiques

Logo O.D.E. DEAL Martinique

CONSTAT

- Ressource mal répartie dans le temps et dans l'espace
- Besoins importants pour AEP, industries, agriculture
- Prélèvements à 94% en rivière
- Vie aquatique

Question :
quelles sont les priorités pour concilier les usages et les besoins des milieux aquatiques

SDAGE 2009-2015 - Réalisés	SDAGE 2015 - 2021 - A faire
<ul style="list-style-type: none"> Recherche sur les eaux souterraines Installation de compteurs agricoles, Renforcement de la police Définition des débits minimum biologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Limiter les fuites dans les réseaux Développer les forages et les interconnexions Un organisme unique pour prélèvements agricoles Faire respecter les débits minimum dans les rivières

Pollutions : Réduire les pollutions pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Logo O.D.E. DEAL Martinique

Constat

- Dysfonctionnement des systèmes d'épuration et assainissement individuel
- Pratiques agricoles et industrielles dégradent la qualité de l'eau (Substances dangereuses...)
- Protéger tous les écosystèmes et les captages AEP

Question :
Pour reconquérir la qualité des eaux douces et marines, que proposez-vous?

SDAGE 2009-2015 - Réalisés	SDAGE 2015-2021 - A faire
<ul style="list-style-type: none"> Collectif: Mise aux normes des STEP, schéma dir d'assainissement Individuel: Finalisation des diagnostics Agriculture: interdiction de certains pesticides, récupération des eaux de traitement Industries: Poursuite de la mise aux normes des rejets 2 contrats de milieux Protection AEP 	<ul style="list-style-type: none"> Mise aux normes de l'assainissement Réduire encore les pollutions industrielles Continuer les actions dans le domaine agricole Développer les contrats de milieux Sensibiliser

Gouvernance et prix : Une gestion intégrée à l'échelle de la Martinique

Logo O.D.E. DEAL Martinique

Constat

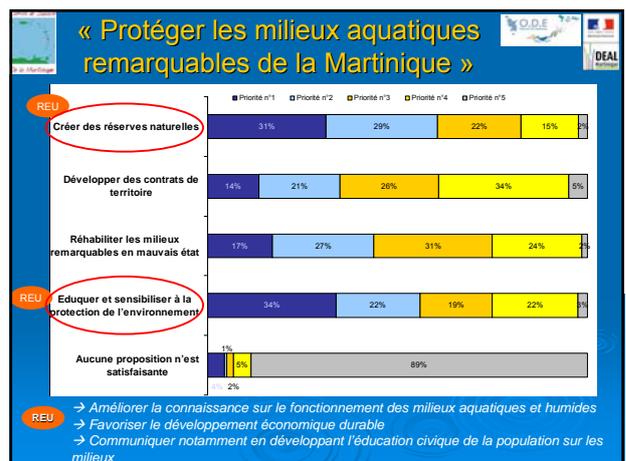
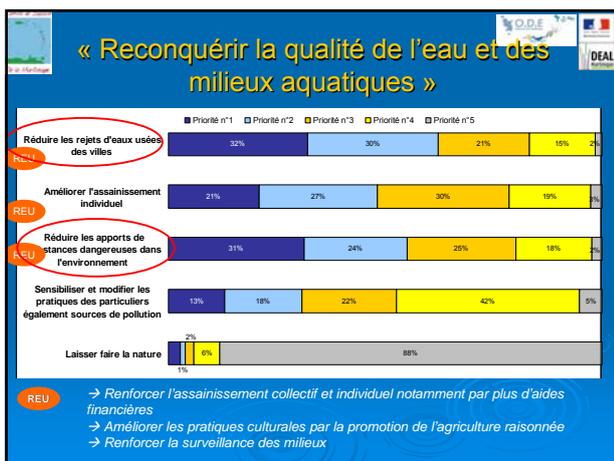
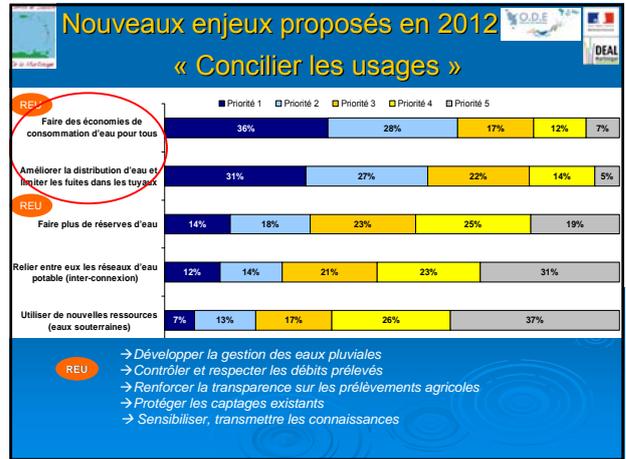
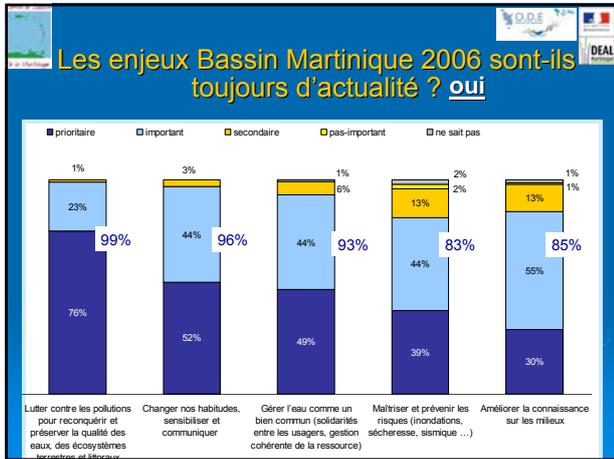
- Une eau au robinet de bonne qualité
- Un prix de l'eau élevé
- La facture d'eau mal comprise
- De nombreux intervenants
- Un petit territoire

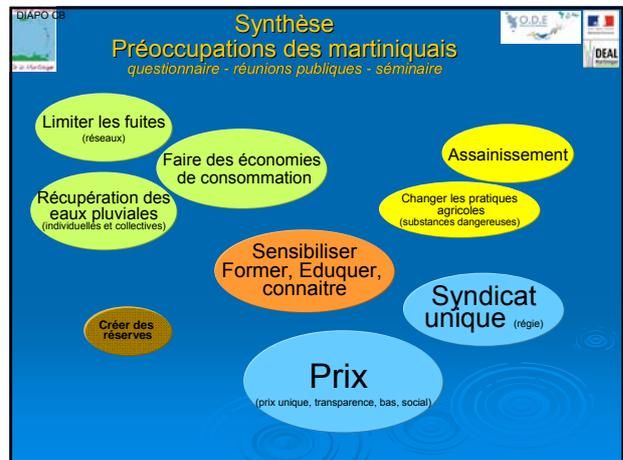
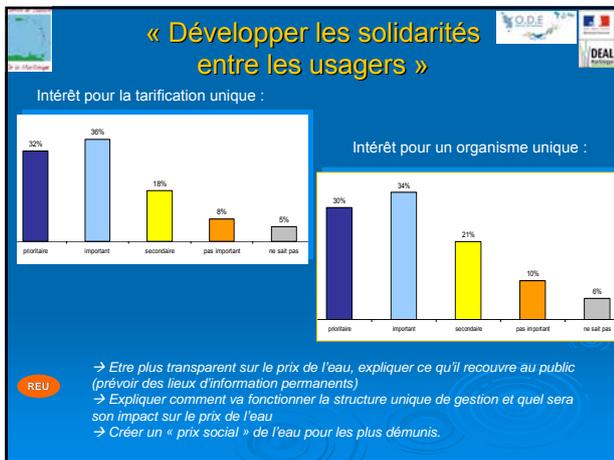
Question :
Que pensez-vous de la tarification unique
Que pensez-vous de l'organisme unique

SDAGE 2009-2015 - Réalisés	SDAGE 2015-2021 - A faire
<ul style="list-style-type: none"> Syndicat unique (en 2014) Observatoire de l'eau (2010) Recherche sur l'eau et les milieux aquatiques Campagnes de sensibilisation de l'ODE 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes intégrés pour optimiser les investissements Communication sur l'eau, dont la compréhension du prix de l'eau Sensibilisation du public aux bonnes pratiques Recherche sur des techniques / pratiques moins polluantes et économes en eau

Logo O.D.E. DEAL Martinique

Résultats de la consultation





- ## Conclusion
- Les grands enjeux nationaux sont partagés par tous
 - Les enjeux 2006 du bassin sont toujours d'actualité
 - Les préoccupations prioritaires du bassin :
- Renforcer la transparence** (prix, prix social, surveillance, qualité, structure unique)
Réduire la pollution (financer ANC, A collectif, agriculture raisonnée)
Développer une politique d'économies d'eau (économie pour tous, fuites, eaux pluviales...)
Améliorer les pratiques (DMB, agriculture raisonnée...)
Renforcer la sensibilisation via partenaires relais, réunions d'info...

- ## Constat et questionnement
- 0,45% de la population s'est exprimé
 - 1 pers sur 200 par écrit (le questionnaire)
 - 1 pers sur 2500 en réunion
 - Comment rendre la participation plus efficace ?
 - Quelles sont les bonnes façons d'impliquer le public ?
 - Jusqu'à quel point faut-il associer directement le public ou les structures intermédiaires ?
 - Quelles leçons tirées des expériences passées pour les consultations à venir ?



Merci de votre attention

N. Jacquin - OIEau
n.jacquin@oieau.fr

7. SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION





Vous avez donné votre avis pour l'avenir de l'eau en Martinique

Le Comité de bassin a consulté les habitants du bassin de la Martinique sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques de leur territoire du 5 novembre 2012 au 4 mai 2013.

Cette consultation a également été menée dans les autres bassins métropolitains et dans les départements d'outre-mer (DOM). Cinq questions étaient communes et ont été posées dans chacun des bassins concernés et des questions spécifiques pour le bassin de la Martinique ont été soumises pour avis à la population sous la forme d'un questionnaire. La consultation à la Martinique s'est focalisée sur les trois enjeux suivants :

- la ressource en eau pour concilier les usages et les milieux,
- la réduction des pollutions pour préserver la qualité de l'eau et les milieux,
- la gouvernance et le prix de l'eau.

Les outils de la consultation



Le comité de bassin a défini une stratégie spécifique afin de recueillir les avis via un questionnaire mais également en allant à la rencontre des martiniquais lors de 5 réunions publiques réparties sur le territoire, lors d'un séminaire des acteurs de l'eau, grâce à l'implication de 10 binômes d'ambassadeurs bleus chargés d'informer et de faire remplir le questionnaire. Un site internet permettait de répondre directement en ligne (www.observatoire-eau-martinique.fr). Des questionnaires papier ont été mis à la disposition de la population notamment dans les lieux publics et dans les mairies.

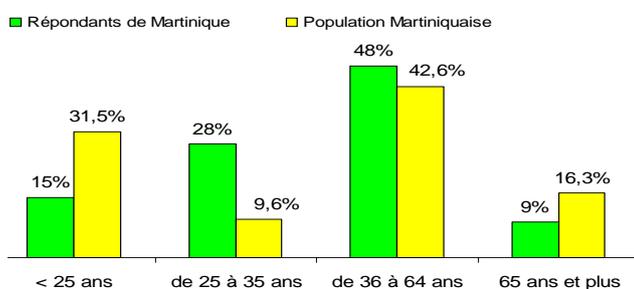
L'organisation et l'analyse de la consultation ont été confiées à l'Office International de l'Eau (www.oieau.fr) pour le compte de la DEAL, de l'ODE et du Comité de Bassin.

Qui a répondu ?

Les répondants habitent, pour 20% dans le Nord, 27% dans le Sud et plus de la moitié dans le centre.

Les ambassadeurs bleus ont permis de collecter près de 50% des questionnaires lors des interviews de la population dans la rue, les centres commerciaux ou les événements (semaine du développement durable, journées des zones humides, Transat Brest-Fort de France...). 11% des questionnaires ont été remplis en ligne directement, 15% ont rempli des questionnaires papier soit lors des réunions ou des événements, soit laissés en mairie.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont : 36% les employés, suivi des professions libérales, cadres et intermédiaires 18%. Les autres catégories sont à peu près équilibrées en proportion avec environ 10% par catégorie (étudiants, retraités, sans activité). Enfin, il y a très peu d'ouvriers et d'agriculteurs (bien qu'en proportion plus nombreux que dans la population martiniquaise).



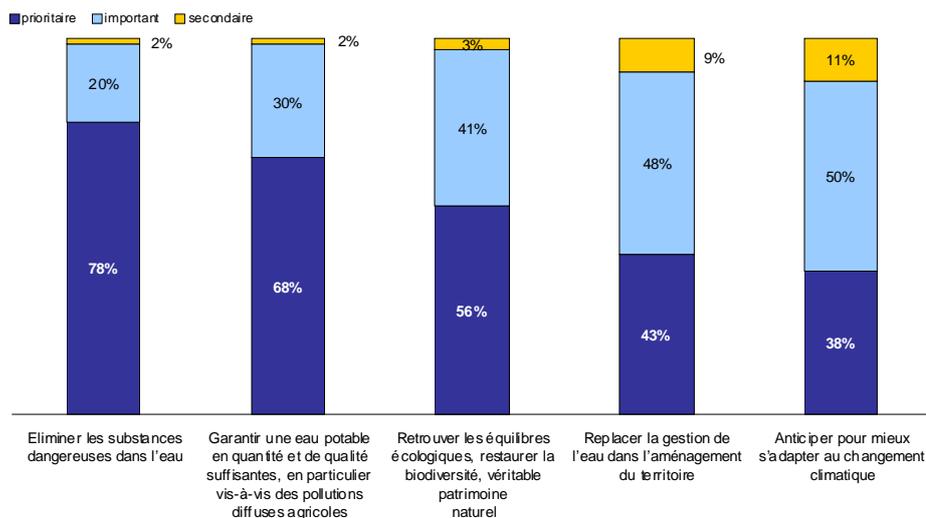
La population de répondants est plutôt jeune au regard des données de l'INSEE (2012) que la population totale martiniquaise. 28% des répondants ont moins de 35 ans et 48% moins de 65 ans. Les très jeunes et les personnes âgées sont sous représentés par rapport aux données démographiques

2000 répondants, 60 participants aux réunions, 80 participants au séminaire des acteurs, soit 0,45% de la population martiniquaise

L'analyse des questionnaires : Les résultats de la consultation prennent en compte l'analyse des réponses fermées du questionnaire, l'analyse des avis libres, les propositions émises lors des réunions publiques et du séminaire des acteurs de l'eau. Le taux d'adhésion correspond à la somme des avis « prioritaire » et « important ».

Les enjeux nationaux

Cinq grands enjeux ont été identifiés sur tous les bassins hydrographiques français ; ils sont stratégiques pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Comment les considérez-vous ?



Éliminer les substances dangereuses et garantir une eau potable en qualité et quantité arrivent très en tête de vos préoccupations suivi par l'importance de retrouver les équilibres écologiques.

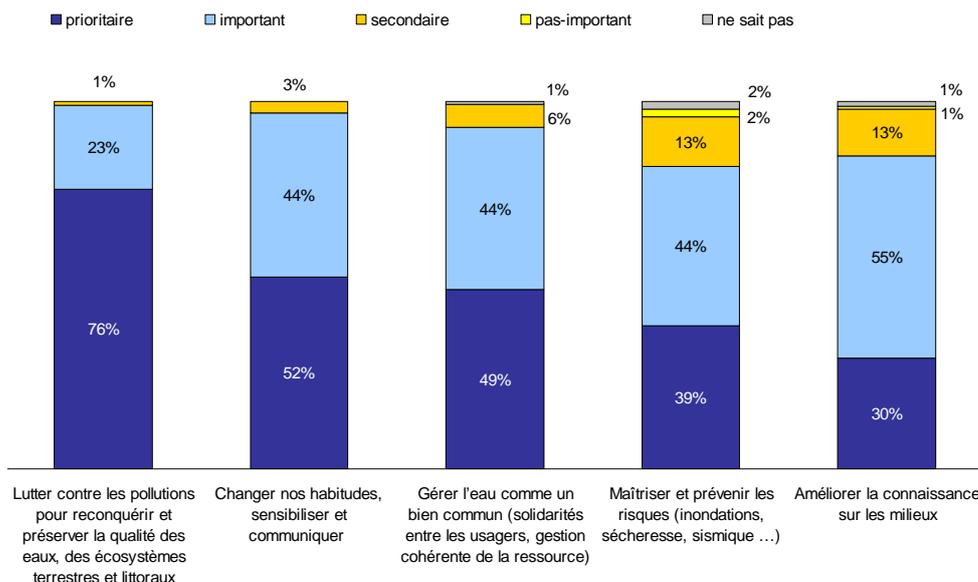
Entre 78% et 56% des répondants les ont classés comme enjeu prioritaire, et entre 20% et 41% comme important.

Les grands enjeux du bassin Martinique

Au delà des enjeux communs qui viennent d'être évoqués, des problématiques spécifiques marquent notre territoire :

Les grands enjeux définis pour le SDAGE 2009-2015 pour l'avenir de la ressource en eau de la Martinique sont-ils toujours d'actualité ?

Le SDAGE de la Martinique planifie pour six ans les grandes orientations visant à une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il fixe aussi les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre en Martinique. En 2006, la population de la Martinique a été consultée sur les grands enjeux de l'île (les problèmes à résoudre) de gestion de l'eau pour élaborer le SDAGE actuel (2009-2015). Le prochain SDAGE portera sur la période 2016-2021. Parmi les enjeux identifiés à l'époque, indiquez ceux qui vous paraissent toujours importants ?



La lutte contre la pollution est considérée par 76% des répondants comme prioritaire, loin devant les autres enjeux.

Changer nos habitudes et gérer l'eau comme un bien sont considérés à égale importance pour près de 50% des répondants.

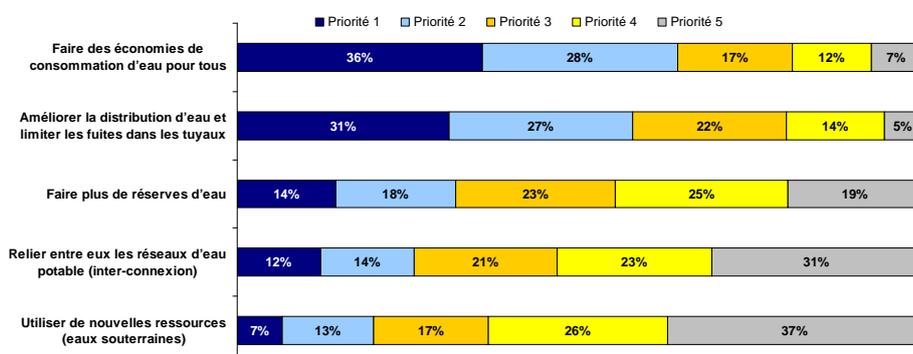
Maîtriser les risques et améliorer les connaissances sont considérés comme important mais pas prioritaires.

Le comité consultatif a proposé de soumettre à la consultation de nouveaux enjeux pour le futur SDAGE.

Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques

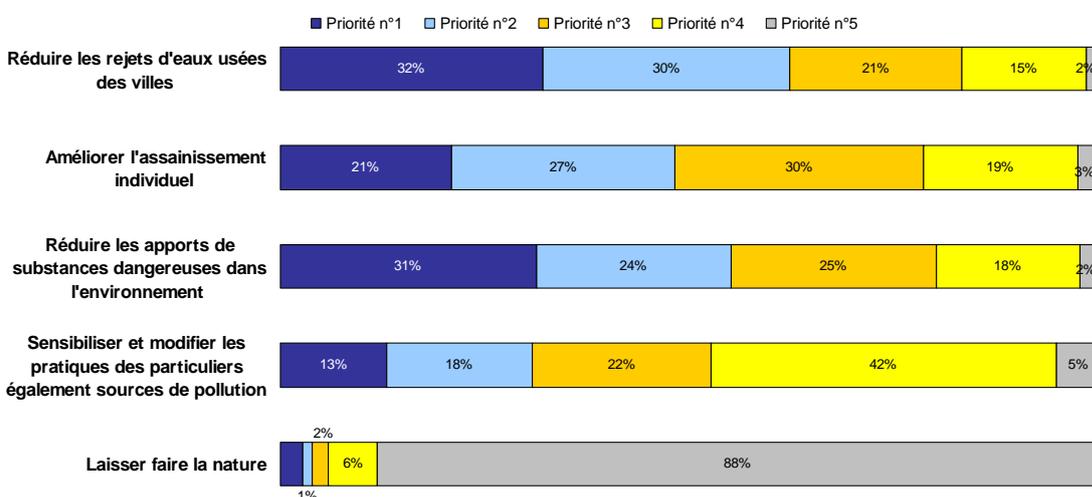
En Martinique, l'eau pour les usages humains (eau potable, irrigation, industries) provient à 94 % des rivières. Ces milieux jouent également un rôle primordial d'habitat, de zones de repos et de reproduction pour les espèces aquatiques. Effectués de façon disproportionnée par rapport au débit naturel des cours d'eau, les prélèvements peuvent remettre en cause la survie des espèces aquatiques. Face à cette situation, quelles sont, selon vous, les priorités ?

Faire des économies de consommation d'eau pour tous recueille le plus fort taux d'adhésion (64%) suivi par améliorer la distribution et limiter les fuites dans les tuyaux (58%). Ces deux préoccupations ont également été plusieurs citées lors des réunions publiques et du séminaire.



Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

L'assainissement des eaux usées à la Martinique est un enjeu majeur pour la santé publique et la protection de l'environnement. Les eaux usées domestiques sont responsables de 60 à 70 % de la contamination des eaux douces en matières organiques. C'est, en grande partie, dû au dysfonctionnement des systèmes d'épuration (stations et réseaux). C'est le fait également de l'assainissement individuel (plus de 50 % de la population). Sans oublier que les activités agricoles, industrielles mais également les pratiques de chacun contribuent à la dégradation de l'eau et des milieux. Pour reconquérir la qualité des eaux douces et marines de la Martinique, que proposez-vous ?



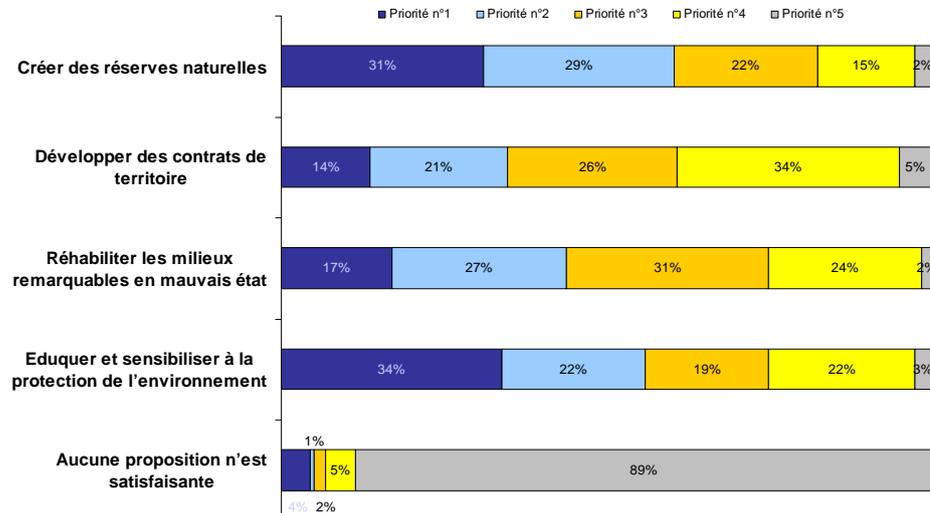
Réduire les rejets d'eaux usées des villes (62%), Réduire les apports de substances dangereuses (55%). Il n'est pas prioritaire d'améliorer l'assainissement individuel. Personne ne pense qu'il faut laisser faire la nature.

Lors des réunions vous avez proposé de renforcer l'assainissement collectif et individuel notamment par plus d'aides financières, d'améliorer les pratiques culturelles par la promotion de l'agriculture raisonnée, renforcer la surveillance des milieux.

Protéger les milieux aquatiques remarquables de la Martinique : zones humides, mangroves, herbiers, récifs coralliens,...

Sur une île, le lien entre la terre et la mer est particulièrement fort. Toutes les pollutions qui viennent de la terre finissent dans la mer. A la Martinique, le milieu marin est riche mais aussi particulièrement sensible aux pollutions. La protection des écosystèmes terrestres (zones humides) et marins (mangroves, herbiers, récifs coralliens...) est indispensable pour maintenir leur richesse (biodiversité) et leur rôle de protection physique contre les phénomènes climatiques et les risques d'inondation qui affectent l'île. Selon vous, quelles sont les propositions ci-dessous qui permettront de sauvegarder les milieux remarquables de la Martinique ?

Les actions jugées prioritaires sont : Créer des réserves naturelles (60%), Eduquer et Sensibiliser (56%). Réhabiliter les milieux remarquables et développer les contrats de territoires ne sont pas une priorité.



Lors des réunions vous avez également proposés d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques et humides, favoriser le développement économique durable, notamment en protégeant certains territoires fragiles (création de réserves naturelles, PNR...), communiquer en développant l'éducation civique de la population sur les milieux.

Développer les solidarités entre les usagers

L'eau est gratuite, mais sa potabilisation, sa distribution et son épuration sont des services publics qui ont un coût. En droit français et européen « l'eau paye l'eau ». Le prix de l'eau a augmenté ces dernières années pour améliorer la qualité du service, préserver les installations et respecter les milieux aquatiques. La gestion des services d'eau en Martinique est bien structurée et relativement simplifiée. Cependant, cette organisation n'a pas encore totalement permis d'homogénéiser la tarification des services et le prix de l'eau pour les usagers. Que pensez-vous d'une tarification unique de l'eau (un prix unique) à la Martinique ? Que pensez-vous de la mise en œuvre d'un organisme unique qui gèrerait la production d'eau à la Martinique ?

2/3 des répondants adhère au principe de la tarification unique de l'eau et de la mise en œuvre d'un organisme unique.

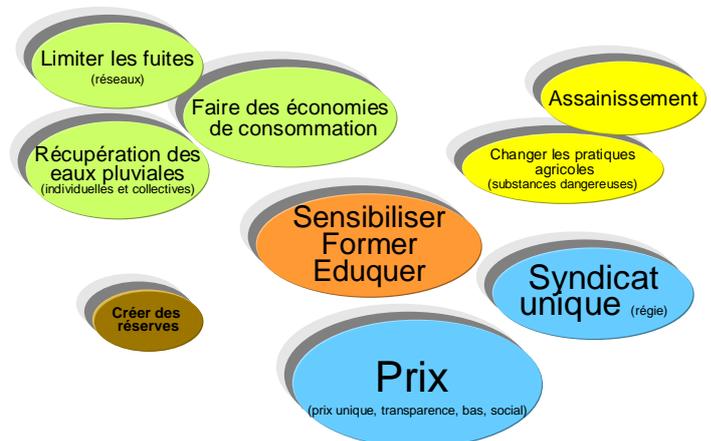
Les participants aux réunions souhaitent plus de transparence sur le prix de l'eau, comprendre ce qu'il recouvre, et demande une information claire sur le fonctionnement de la structure unique de gestion et son impact sur le prix de l'eau. Un « prix social » de l'eau pour les plus démunis est proposé.

Synthèse

Les grands enjeux nationaux sont tous considérés comme prioritaires, avec en tête des adhésions « éliminer les substances dangereuses (98%) », suivi de « garantir une eau potable (98%) » et « retrouver les équilibres écologiques (97%) ». Les enjeux établis pour le SDAGE 2009-2015 sont toujours d'actualité avec une forte préoccupation pour la lutte contre les pollutions qui arrive largement en tête.

La synthèse de vos avis, exprimés lors de la consultation dans les questionnaires ou librement, lors des réunions publiques et du séminaire des acteurs de l'eau, met en évidence cinq préoccupations majeures :

- Renforcer la communication (prix, prix social, surveillance, qualité, structure unique)
- Réduire la pollution (financer ANC, assainissement collectif, agriculture raisonnée)
- Développer une politique d'économie d'eau (économie pour tous, fuites, récupération des eaux pluviales...)
- Améliorer les pratiques (moins prélever, débit minimum biologique, agriculture raisonnée...)
- Renforcer la sensibilisation via partenaires relais, réunions d'information...



8. DOSSIER DE FORMATION DES AMBASSADEURS BLEUS



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les Compétences pour mieux Gérer l'Eau

PLAN DE FORMATION DES AMBASSADEURS BLEUS

20 ET 21 NOVEMBRE 2012

BILAN ET DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Nom de l'organisation	Office International de l'Eau
Contact	Mme Natacha JACQUIN
Adresse	15 rue E. Chamberland – 87065 Limoges Cedex
Téléphone	Secrétariat : 05 55 11 47 80 – Direct : 05 55 11 47 30
E-mail	n.jacquin@oieau.fr
Date de rédaction	Rédigé le 11 12 2012
Date de remise du document	Le 11 12 2012 dans OpenKm
Version	V1

Sommaire :

1. Programme de formation technique.....	2
2. Bilan de la formation	2
3. Documents remis	3

1. Programme de formation technique

❖ Objectifs

L'objectif de la formation est de :

- donner une base de connaissance générale sur la gestion de l'eau, en lien étroit avec le SDAGE
- préparer les ambassadeurs bleus à répondre aux questions des citoyens dans la rue, lorsqu'ils iront à leur rencontre.

L'OIEau a construit sa formation sur la base des connaissances du SDAGE 2009-2015 ainsi que sur les questions posées dans le questionnaire de consultation.

Résultats attendus : Sensibiliser une dizaine de binômes de culture différente sur les aspects de la gestion de l'eau en lien avec le SDAGE

❖ Contenu

Jour 1 : les grands principes de la gestion de l'eau, les acteurs et le cadre juridique

- Rappel des enjeux soumis à la consultation
- Présentation des grands principes de la gestion de l'eau et de la notion de « bassin versant »
- Rappel des caractéristiques de l'hydrologie de la Martinique
- Présentation des acteurs, avec un zoom sur le comité de bassin de la Martinique et sur les structures de gestion eau potable et assainissement à la Martinique
- Présentation succincte du SDAGE (sommaire, que trouve-t-on, la procédure pour l'établir)
- Présentation des composante du prix de l'eau et de la facture d'eau

Jour 2 : l'eau sous toutes ses formes, le cycle de l'eau, de la nature à l'eau potable et l'assainissement, en passant par les milieux naturels

- Le grand et petit cycle de l'eau
- Les usages de l'eau et les enjeux
- La qualité de l'eau, notions sur les paramètres et la qualité à la Martinique
- Les milieux remarquables de la Martinique, la mangrove, la chlordécone
- L'eau potable, du prélèvement à la distribution
- L'assainissement des eaux usées, de la collecte, au traitement et aux rejets dans le milieu.

❖ Public concerné

Les ambassadeurs bleus, étudiant-es issus du BTS Gemeau et étudiant-es de licences pro Info-Com, soit une vingtaine de personnes.

❖ Dates

La formation a duré deux demi-journées les 20 et 21 Novembre 2012 à Fort de France dans les locaux de la DEAL.

2. Bilan de la formation

La formation s'est déroulée sur 2 demi-journées (20 et 21/11/2012) : la première partie était l'occasion de présenter les grands principes de la gestion de l'eau et des acteurs concernés en lien avec le SDAGE Martinique ; la 2^e demi-journée était plus technique et a fait un tour d'horizon sur « le cycle de l'eau, de la production d'eau potable jusqu'au traitement des eaux usées », la problématique des milieux aquatiques remarquables en Martinique.

A la fin de chaque grand thème de la formation, l'OIEau a fait une correspondance avec les questions posées dans le questionnaire ; l'objectif était de vérifier que les éléments de réponse avaient été énoncés et étaient compris par toutes et tous.

Les BTS Gemeau, ont été très intéressé-es par les rappels des grands principes de l'eau et techniques de gestion de l'eau ; cela leur a permis d'éclaircir certains aspects de leur formation en lien avec le SDAGE.

Les licences Info-Com ont posé beaucoup de questions sur la gestion de l'eau, ce qui démontre un intérêt pour les informations transmises.

Il est important de noter que pour les licences Info-Com', la formation était une « sensibilisation » et qu'il faut garder à l'esprit qu'ils ne pourront pas répondre aux questions techniques des publics rencontrés lors de leurs tournées.

Les présentations de l'OIEau ont fait l'objet d'un document pédagogique remis aux AB.

3. Documents remis



Office
International
de l'Eau

Formation Ambassadeurs bleus - Martinique

Jour 1: des principes, des gens, des lois

Jour 2: Le cycle de l'eau (eau potable,
assainissement, milieux)

20-21 Nov 2012

Natacha Jacquin OIEau



Dans le questionnaire de Consultation

- **5 enjeux NATIONAUX**
 - Garantir une **eau potable** en quantité et de qualité suffisantes, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles,
 - Retrouver les **équilibres écologiques**, restaurer la biodiversité, véritable patrimoine naturel
 - Anticiper pour mieux s'adapter au **changement climatique**
 - Eliminer les **substances dangereuses** dans l'eau
 - Replacer la gestion de **l'eau** dans **l'aménagement** du territoire

Dans le questionnaire Consultation

■ 5 enjeux LOCAUX

- Gérer l'eau comme un bien commun et développer les **solidarités** entre usagers
- Lutter contre les **pollutions**
- **Changer** les habitudes, sensibiliser...
- Améliorer la connaissance des **milieux**
- Maîtriser et prévenir les **risques**

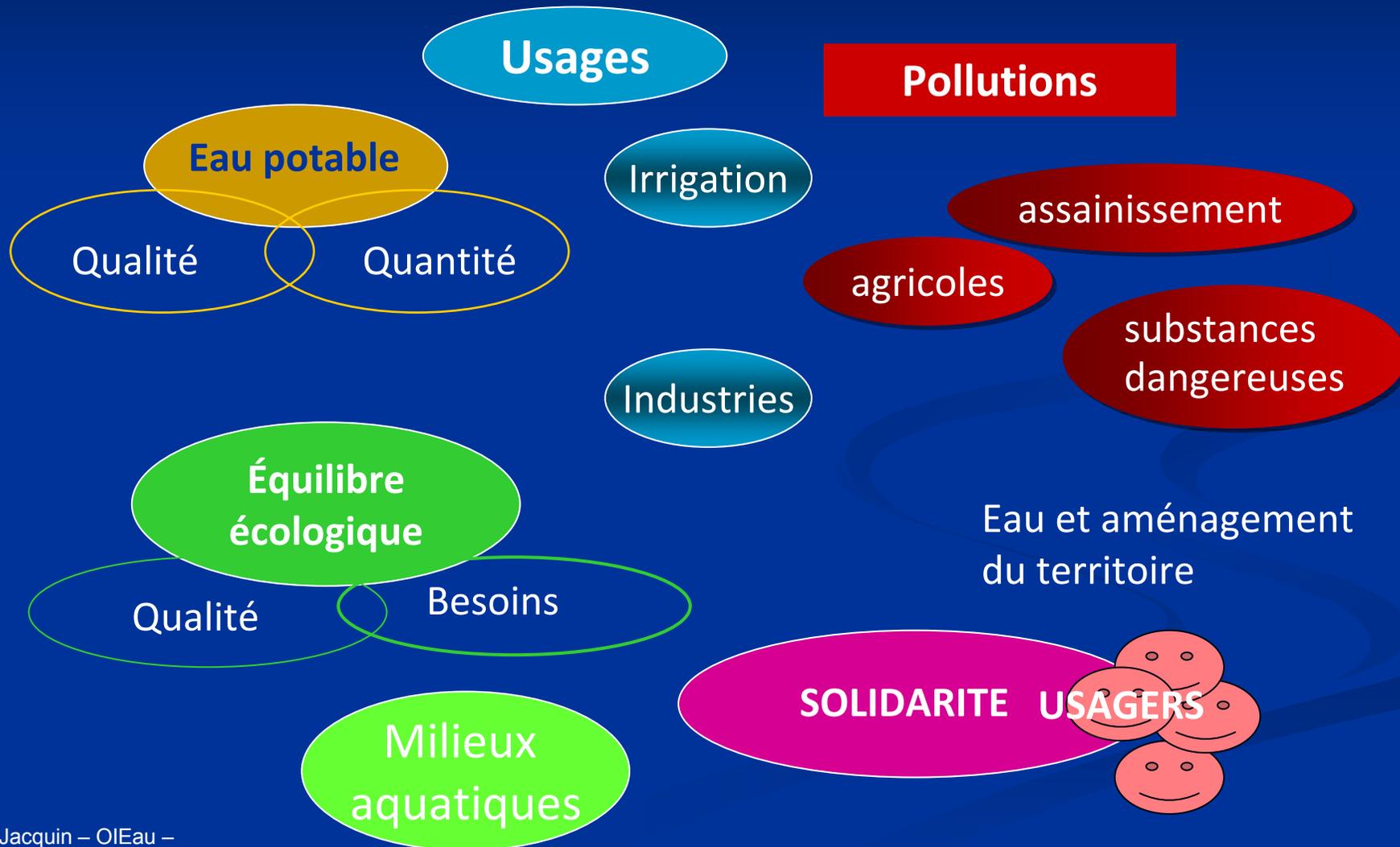
Dans le questionnaire Consultation

■ 4 questions locales

- Concilier les **usages** humains et les **besoins** des milieux
- Reconquérir la **qualité** de l'eau et des milieux
- Protéger les **milieux aquatiques remarquables** de la Martinique (Zones humides, mangroves, herbiers...)
- Développer les **solidarités** entre les usagers (tarification, organisme unique)



Ce qu'il fallait retenir



GOUVERNANCE des lois, des principes

TEXTES EUROPEENS = DIRECTIVES

DCE: approche intégrée

**Objectif: ATTEINDRE UN BON ETAT DES EAUX
ET DES MILIEUX AQUATIQUES en 2015**

Outils: Plan de gestion

**Procédure: état des lieux/scenarios/plan de
Gestions/ mesures**

PARTICIPATION

ECONOMIE

La gestion de l'eau: atteindre un bon état »





Office
International
de l'Eau

L'eau à la Martinique

- Quelques notions de bases pour connaître la Martinique (voir doc 2)

GOUVERNANCE des principes...

L'ECHELLE : BASSIN VERSANT

PARTICIPATION aux prises de décisions

Administrations – autorités
territoriales – usagers -
associations ...

PLAN de gestion,
schéma directeur



PROGRAMMES
de mesures
Investissements...

Système d'information

CONNAISSANCE des
ressources, usages,
pollutions, écosystèmes,
risques, évolution

FINANCEMENT

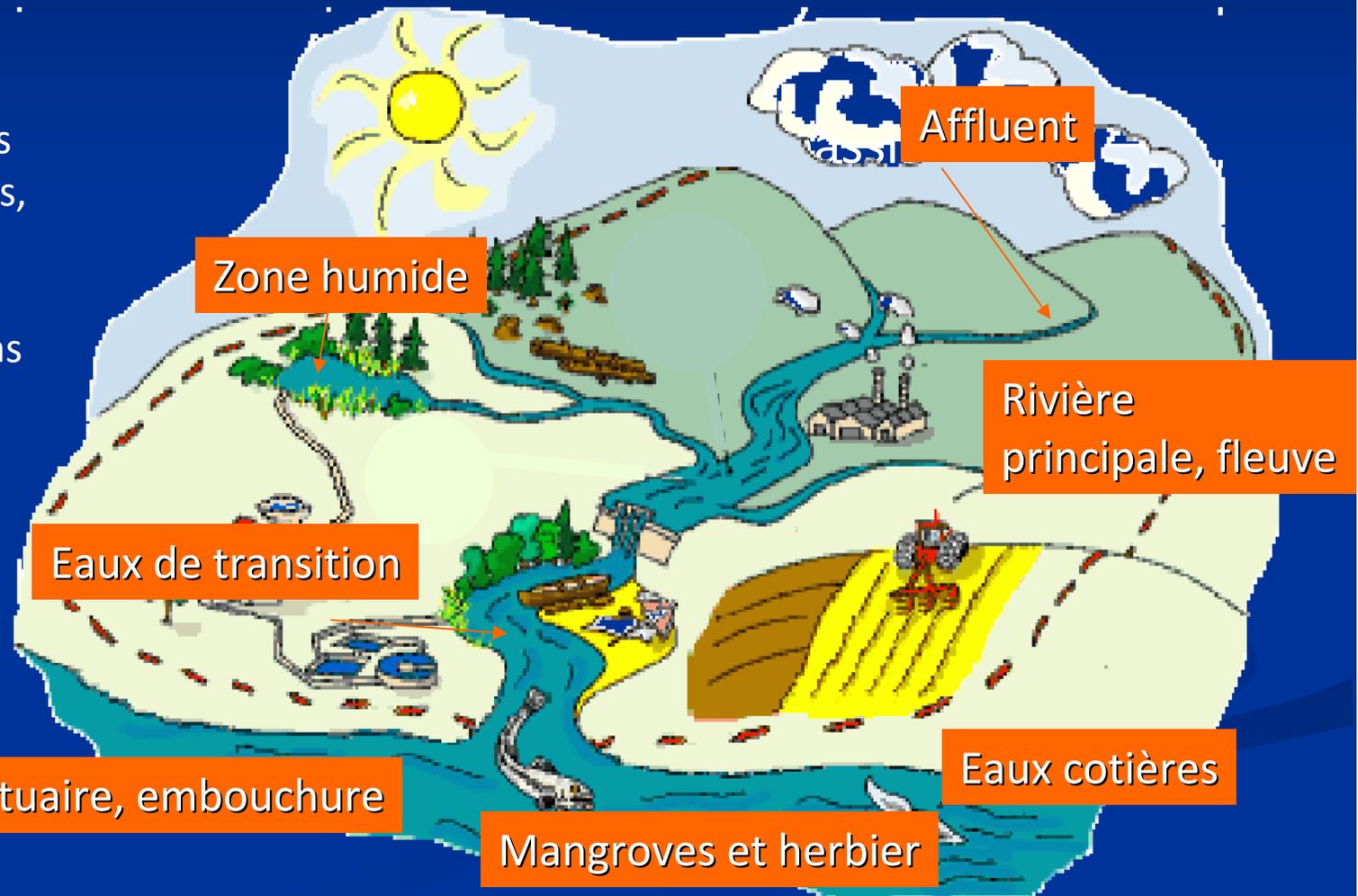
L'eau paie l'eau
Pollueur-Payeurs
Utilisateur-Payeur
Facturation...

Organisation de bassin

Comité de bassin, ODE, DEAL,
CACEM (Baie), CCNM (Galion)...

Le « bassin » ou « district » hydrographique

Définition DCE : zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, de fleuves et éventuellement de lacs vers la mer, dans laquelle elles se déversent par une seule embouchure, estuaire ou delta.



Les échelles de gestion

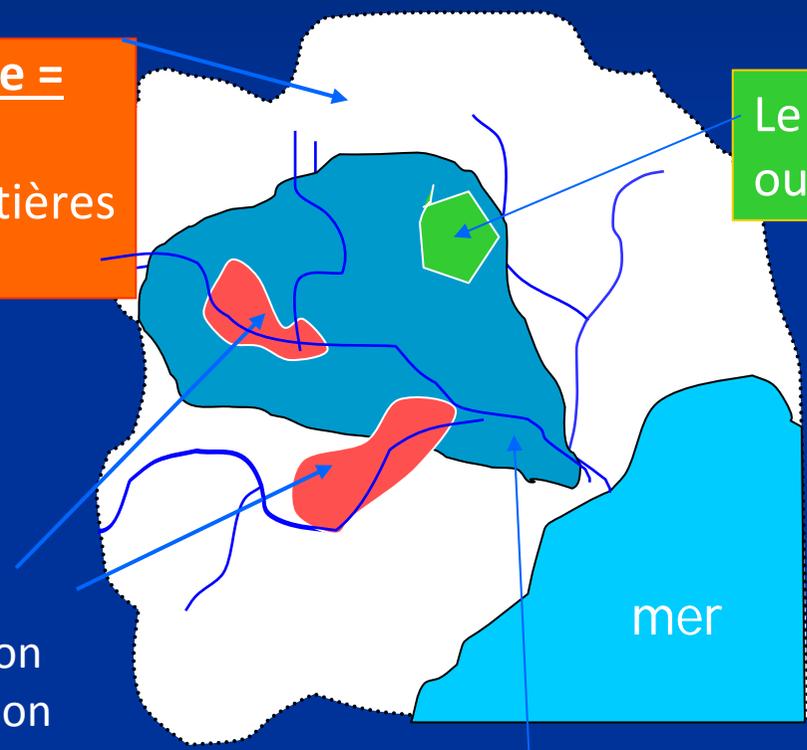
District hydrographique =
bassin versant
+ eaux souterraines et côtières
associées

SDAGE

Masses d'eau
échelle de l'évaluation
de la réalisation du bon
état

Le territoire communal
ou intercommunal

Schéma eau potable
Schéma assainissement



Sous-bassin/Secteur/
type de masse d'eau
élément du district où
peuvent être traités des
problèmes particuliers

SAGE
Contrat de
rivière



Office
International
de l'Eau

GOUVERNANCE

les acteurs...

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

- **Organisation des Nations Unies (ONU)**
a donné un certain nombre
d'orientations mondiales, notamment
en matière d'eau potable et
d'assainissement
- 2005-2015 **« Décennie internationale
d'action, « L'eau, source de vie »** →
Objectifs du Millenaire

Qui crée et gère... les Directives européennes?

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

*La Cours de justice
européenne*

*La Commission
Européenne
Direction Générale
de l'Environnement*

*Le Conseil
des ministres
européen*

*Le Parlement
européen*



Missions dans le domaine de l'eau :

- fixe un **cadre général** pour la gestion et la protection de l'eau dans chaque Etat membre
- donne **obligation d'atteindre un bon état** des eaux et des milieux aquatiques d'ici **2015**

Qui gère les questions Eau au niveau de l'Etat

Une partie de la réglementation française en matière d'eau est l'application des directives européennes, notamment la directive cadre sur l'eau (DCE), publiée en 2000

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

Missions:

définir et organise les interventions dans le domaine de l'eau en liaison avec d'autres ministères – chargé d'assurer la police de l'eau sur le terrain





Office
International
de l'Eau

Qui gère les questions Eau au niveau de l'Etat

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat en région, et
Dpt

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

L'Etat est représenté dans les régions...
La DEAL assure le secrétariat du Comité de
bassin

Qui gère les questions Eau au niveau du bassin hydrographique

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

- 7 bassins (métropole)
- 5 bassins OM
(Guadeloupe,
Martinique, Réunion,
Guyane, Mayotte)



Qui gère les questions Eau au niveau du bassin hydrographique

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

Comité de bassin

**Agence de l'eau
ODE**

ELABORE le **SDAGE**
AVIS sur les grands
aménagement ;
ORIENTE les politiques
d'intervention de l'agence de
l'eau (ou ODE)

AMELIORE la connaissance,
FEDERE
FACILITE
FINANCE les actions, grâce aux
redevances
CONSEILLE et **AIDE** les
communes

Qui gère les questions Eau au niveau du bassin hydrographique

Organisation
internationales

Union Européenne

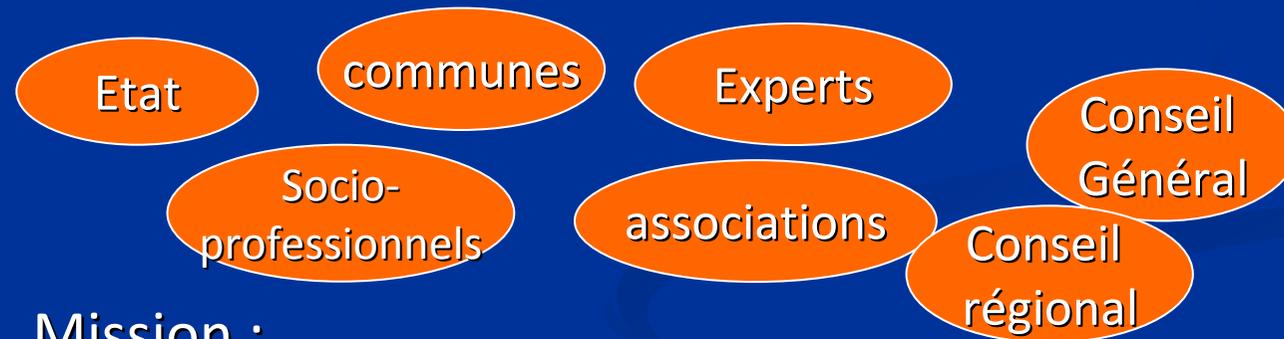
Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

■ Le **COMITE DE BASSIN** : instance de concertation



■ Mission :

- élabore le **SDAGE**
- définit la politique de gestion de la ressource et de protection des milieux naturels ;
- donne un avis sur les grands aménagements ;
- oriente les politiques d'intervention de l'agence de l'eau (ou ODE)

Qui gère les questions Eau au niveau du bassin hydrographique

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes



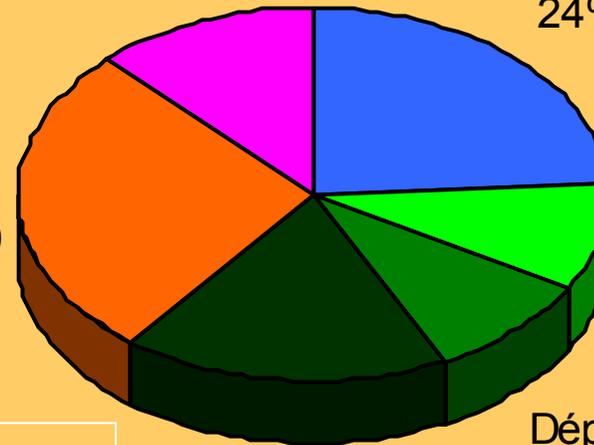
Comité de Bassin Martinique - 33 membres

Experts 4
12%

Etat 8
24%

Renouvelés
tous les 6 ans

Usagers 9
28%



Région 3
9%

Département 3
9%

Communes 6
18%

Pt: Daniel Chomet
VP: Marcel Dongar
Consultation: Mme Pamphile

Secrétariat: la DEAL

Liste des membres du comité de bassin – au 09/05/2012

Structure et/ou fonction	Fonction au sein du Comité de bassin	
Représentants Région et collectivités locales		
<u>Région</u>		
Daniel Chomet	Président	
Thérèse Casimirus	Conseillère régionale	
José Maurice	Conseiller régional	
<u>Département</u>		
Garcin Malsa	Conseiller général Maire de Saint-Anne	
Raphaël Séminor	Conseiller général	
Felix Ismain	Conseiller général Maire de Bellefontaine	
<u>Association des maires</u>		
Christian Palin	élu le François	
Pierre Samot	Président de la CACEM / Maire du Lamentin	
Arnaud René-Corail	Maire des Trois-Ilets	
<u>Commune chef-lieu du département</u>		
Antoine Védérine	élu Fort de France	
<u>Commune de plus de 15000 ha</u>		
Josette Nicole	Conseillère Municipale / Adjointe au Maire, le François	Présidente de la Commission « Urbanisme / Assainissement / Industrie »
<u>Commune de moins de 5000 ha</u>		
Marcelin Nadeau	Conseiller Général / Maire du Prêcheur	

Liste des membres du comité de bassin – au 09/05/2012

Représentants des usagers

Chambre d'agriculture

Alex Paviot Président Commission « Eau et Agriculture »

Thierry Scaron

Chambre de commerce et d'industrie

Jean-Marc Ampigny Industrie / CCIM

Thierry Lauzée Industries agricoles et alimentaires / CCIM

Pêche maritime

Charles Agathe Comité des Pêches maritimes

Distributeurs d'eau

Fabrice Hazard Directeur de la SAUR Antilles

Consommateurs d'eau

Marcel Dongar Président de la FRAC-CTR Vice-Président

Pêcheurs en eau douce

Maurice Montézume Président de la Fédération de pêche en eau douce (FDAAPPMA) Président de la Commission « Milieux Naturels Aquatiques »

Associations agréées de protection de la nature et de l'environnement

Véronique Pamphile Présidente de la Commission « Information / Communication / Education »

Arthur Trébeau ASSAUPAMAR

Liste des membres du comité de bassin – au 09/05/2012

Personnalités désignées par le préfet (personnalités qualifiées)

Marc Morell	Hydrologue / Coordinateur / CARIBSAT IRD
Luc Arnaud	Hydrogéologue / BRGM

Personnalités désignées par le préfet sur proposition du CCEE et du CESR (Représentants des milieux socio-pro)

Denise-Emma Marie	CESR
-------------------	------

Représentants de l'État

Laurent PRÉVOST	Préfet de Région
Eric Legrigeois	Directeur, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
Jean-Louis Vernier	Directeur adjoint, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
Jacques Denis	Délégué IFREMER
Gérard HILAIRE	Directeur, Direction régionale des finances publiques - Martinique (DRFIP)
Sabine HOFFERER	Directrice de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DAAF)
Christian URSULET	Agence Régionale de Santé (ARS)
Olivier MORNET	Directeur, Direction de la Mer

Le SDAGE

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Ou « plan de gestion des eaux du bassin »

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

Elaboré par le Comité de bassin

(Etat des lieux
Enjeux
Orientations)

Soumis pour avis au public

consultation

Adopté par le CB

2012-2013 pour prochain
cycle 2016-2021

Vérifier que les enjeux sont
tjrs d'actualité

Approuvé par arrêté préfectoral

Par cycle

Actuellement 1er cycle 2009-2015

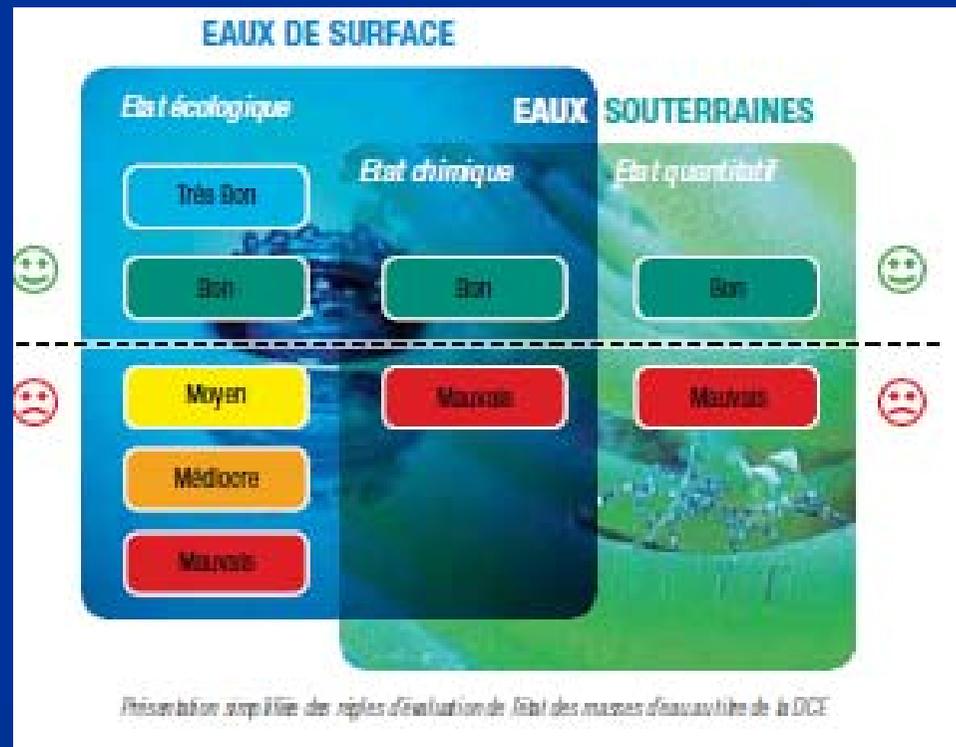
Procédure définie par
la DCE
Et loi LEMA

Qu'est-ce que le « Bon état » ?

- Définitions des bons états :
 - **Eaux de surface** : bon état écologique et chimique
 - Eaux souterraines: bon état chimique et quantitatif

Etat écologique: biologie (espèces végétales et animales), hydromorphologie et physico-chimie,

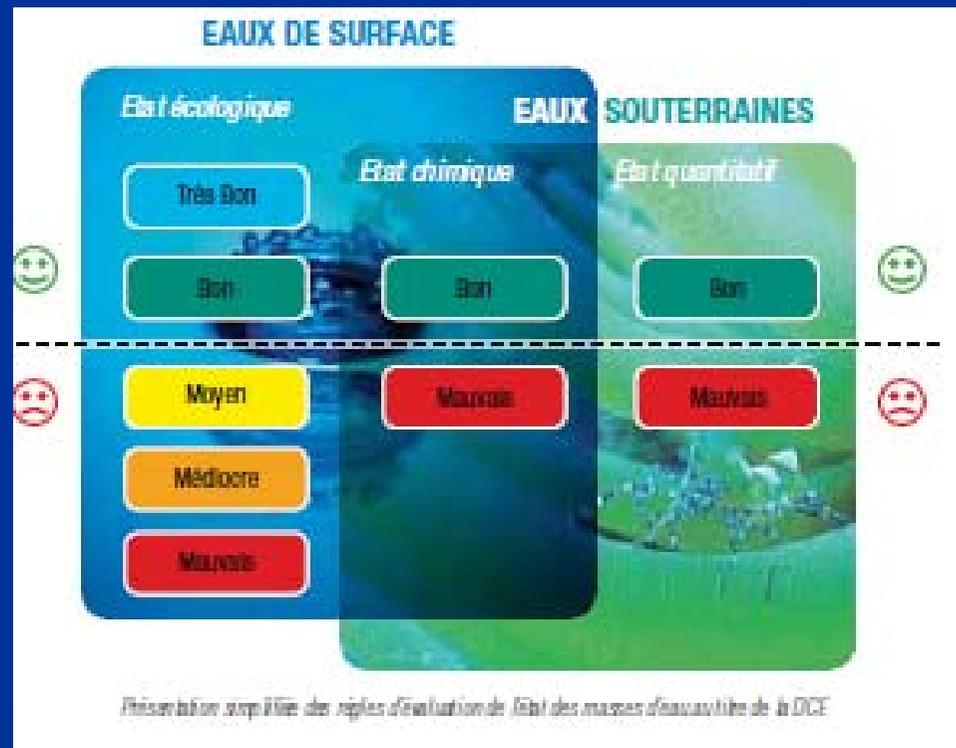
Indicateurs: les indices invertébrés ou poissons



Qu'est-ce que le « Bon état » ?

- Définitions des bons états :
 - **Eaux de surface** : bon état écologique et chimique
 - Eaux souterraines: bon état chimique et quantitatif

Etat chimique: 41
substances contrôlées : 8
substances dites
dangereuses (annexe IX de
la DCE) et 33 substances
prioritaires (annexe X de la
DCE)



Qu'est-ce que le « Bon état » ?

- Définitions des bons états :
 - Eaux de surface : bon état écologique et chimique
 - **Eaux souterraines**: bon état chimique et quantitatif

Bon état quantitatif d'une eau souterraine lorsque les **prélèvements** ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation des écosystèmes aquatiques



Source SDAGE

Qu'est-ce que le « Bon état » ?

- Définitions des bons états :
 - Eaux de surface : bon état écologique et chimique
 - **Eaux souterraines**: bon état chimique et quantitatif

Bon état chimique d'une eau souterraine lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les **normes et valeurs seuils**, lorsqu'elles n'entravent pas l'atteinte des objectifs fixés



Source SDAGE

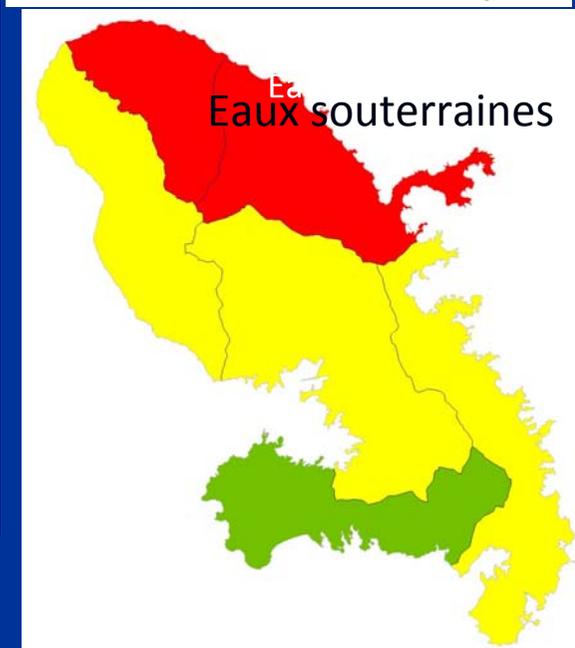
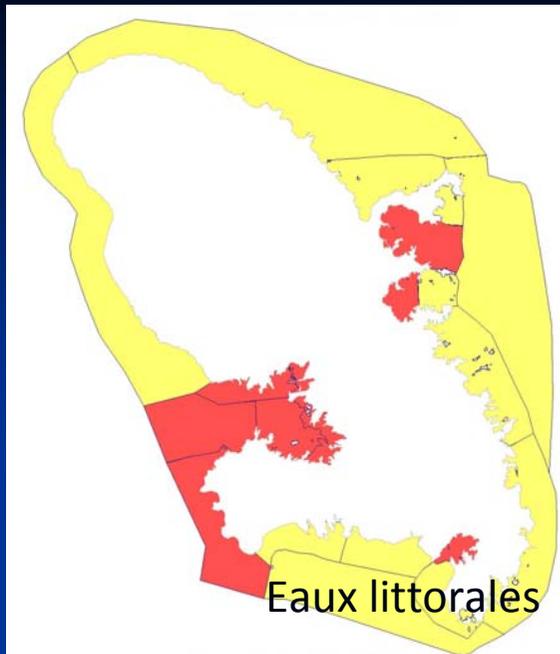
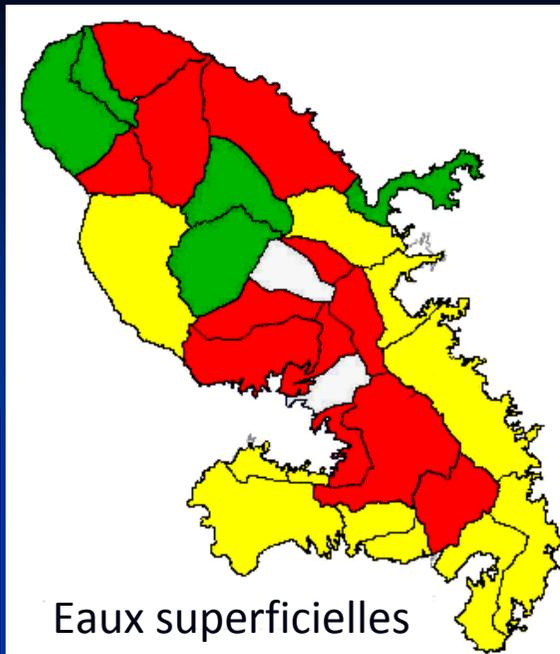
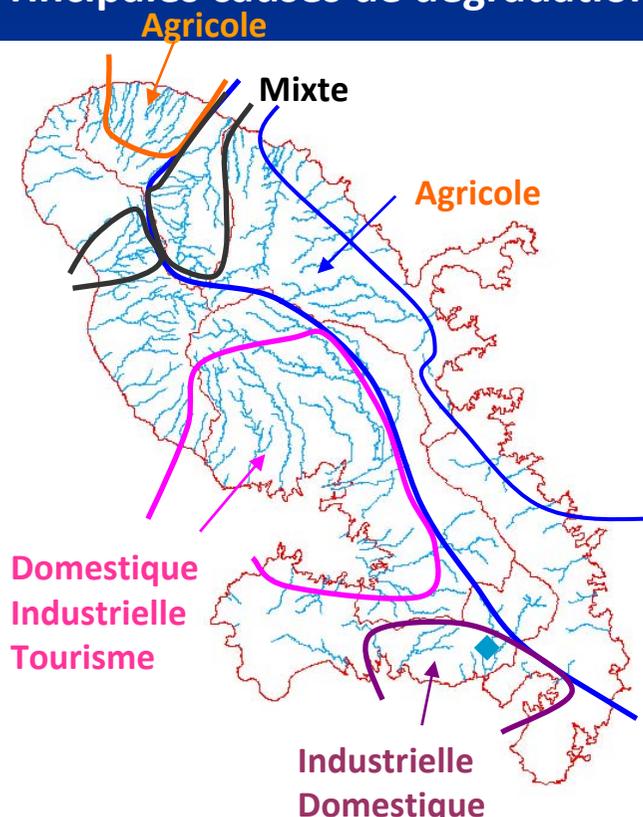


Office
International
de l'Eau

Prévision

Etat des eaux en 2015

Principales causes de dégradation



10%
risque d'atteindre
le bon état
44%
en risque de non
atteinte du bon état
46%
manque de
données ou doute

Sommaire du SDAGE

1 Objectifs et portée juridique du SDAGE de la Martinique 9

1.1. Les objectifs du SDAGE et son contenu	10
1.2. La directive cadre européenne sur l'eau (DCE)	11
1.3. La procédure d'élaboration	11
1.3.1. Les grandes étapes	11
1.3.2. Le travail de co-construction avec les acteurs	13
1.3.3. Les actions conduites en vue de l'information	14
et de la consultation du public	
1.4. Identification des autorités responsables	17
1.5. La portée juridique	18

2 Présentation du district (ou bassin) de la Martinique 21

2.1. Les milieux aquatiques	22
2.1.1. Description	22
2.1.2. La problématique spécifique de la chlordécone	24
2.1.3. L'unité de travail : la masse d'eau	26
2.1.3.1. Masses d'eau « cours d'eau »	26
2.1.3.2. Masses d'eau côtières	27
2.1.3.3. Masses d'eau de transition	28
2.1.3.4. Autres cours d'eau et ravines	28
2.1.3.5. Masses d'eau souterraines	29
2.2. Synthèse de la gestion de l'eau	30
2.2.1. Résumé de l'état des lieux du district (bassin)	30
hydrographique de 2005	
2.2.2. Version abrégée du registre des zones protégées	32
2.2.3. Le bilan de la mise en œuvre du SDAGE précédent	36
2.2.4. Les démarches de territoire en cours	38
2.2.5. Les conditions de référence pour chaque type de masse d'eau	40

3 Les orientations fondamentales du SDAGE et leur déclinaison en dispositions 43

3.1. Rappels des Questions importantes suite à la consultation du public	44
3.2. OF1 : Gérer l'eau comme un bien commun et développer	46
les solidarités entre usagers	
3.3. OF2 : Lutter contre les pollutions pour reconquérir et préserver notre	56
patrimoine naturel dans un souci de santé publique et qualité de vie	
3.4. OF3 : Changer nos habitudes et promouvoir les pratiques	71
écocitoyennes vis à vis des milieux	
3.5. OF4 : Améliorer les connaissances sur les milieux aquatiques	80
3.6. OF5 : Maltriser les risques	83

4 L'état des masses d'eau de la Martinique 89

4.1. Rappel méthodologique	90
4.2. Etat des cours d'eau	91
4.3. Etat des masses d'eau littorales	96
4.4. Etat des masses d'eau souterraines	99

5 Les objectifs environnementaux des masses d'eau de la Martinique 103

5.1. Rappel méthodologique	104
5.2. Objectifs environnementaux assignés aux cours d'eau	105
5.3. Objectifs environnementaux assignés aux masses d'eau	111
côtières et de transition	
5.4. Synthèse des objectifs pour les masses d'eau de surface	116
5.5. Objectifs pour les masses d'eau souterraines	117
5.6. Objectifs quantitatifs aux points nodaux	120

6 ANNEXES 123



Office
International
de l'Eau

Qui gère les questions Eau au niveau des collectivités

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat en région, et
Dpt

Bassin

**Collectivités
territoriales**

Communes

- La région
 - Eau pluviale
- Le département
 - Périmètre de protection des captages
- Intercommunalités
 - CACEM
 - Régie eau potable ODYSSI
 - SICSM
 - SCCCNO
 - SCNA

Qui gère les questions Eau au niveau du sous bassin

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

**Comité de rivière
ou Baie**

*Elus (communes, département,...), Etat
socio-professionnels, asso, experts*

**ELABORE le Contrat de
rivière/baie**

Maître d'ouvrage

EPTB, Syndicat de rivière...

**COORDONNE ET REALISE les
actions prévues dans le
contrat**

Outil: **contrat** de baie
ou rivière

Programme d'actions très
opérationnel: assainissement,
milieux, loisirs...

Qui gère les questions Eau au niveau du sous bassin

Contrat de baie de Fort de France
2010

Fixe des **objectifs** de qualité des eaux
Valorisation des milieux
Gestion équilibrée de la ressource



Définit un programme **d'actions** -
Très opérationnel
Contrat avec l'ensemble des
acteurs concernés
(état, ODE, collectivités,
industriels, associations...)



Comité de
Baie établi
en 2006

Qui gère les questions Eau au niveau du sous bassin

Contrat de rivière du bassin de la rivière du Galion (en cours)

Fixe des **objectifs**

Amélioration et reconquête des milieux

Gestion quantitative de la ressource

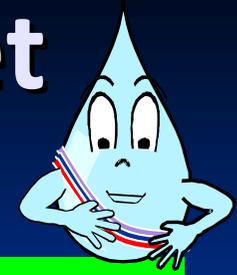
Réduction de l'impact des inondations



Comité de
Rivière 2007

Contrat (en cours d'élaboration) avec Communes, agriculteurs, industriels, syndicat Eau et Asst, administrations, ODE, MétéoFrance
Etat des lieux/acquisition de connaissance → puis Va Définir un programme **d'actions** - Très opérationnel

Qui gère Les services d'eau et d'assainissement?



La COMMUNE

Organise la distribution de l'eau potable

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

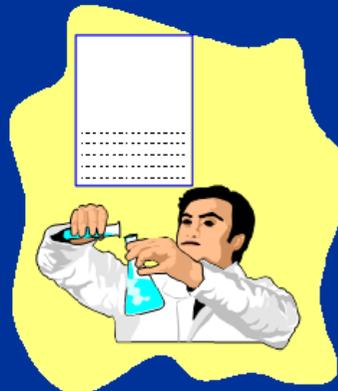
Communes



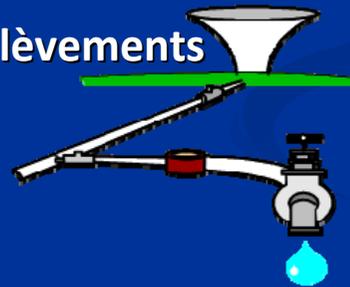
Autorise les prélèvements



Protège la ressource
(périmètre de protection)

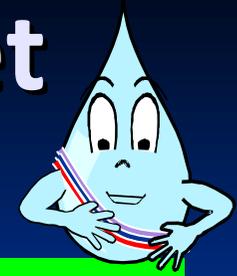


Analyse et contrôle la qualité de l'eau



Informe sur la qualité du
service

Qui gère Les services d'eau et d'assainissement?



La COMMUNE

Organise l'assainissement des eaux usées

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

Zone d'assainissement non collectif

- contrôle obligatoire
- entretien facultatif

Zone d'assainissement collectif

- réseau d'assainissement
- station d'épuration
- élimination des boues

Qui gère Les services d'eau et d'assainissement?

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

Les **COMMUNES** peuvent se regrouper en

INTERCOMMUNALITE

-Pour l'eau potable

- ou pour l'assainissement

2013, vers un syndicat unique de gestion eau potable
Et assainissement

Qui gère Les services d'eau et d'assainissement?

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

Communes

Les **COMMUNES** peuvent assurer elles-mêmes (= **REGIE**) ou déléguer la gestion du service (= **DELEGATION**)

-Pour l'eau potable

- ou pour l'assainissement

SME, SMDS



Avec la **DELEGATION**, le maire est toujours responsable

Qui gère l'Eau potable - Martinique

- 1 commune
- 5 structures intercommunales

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

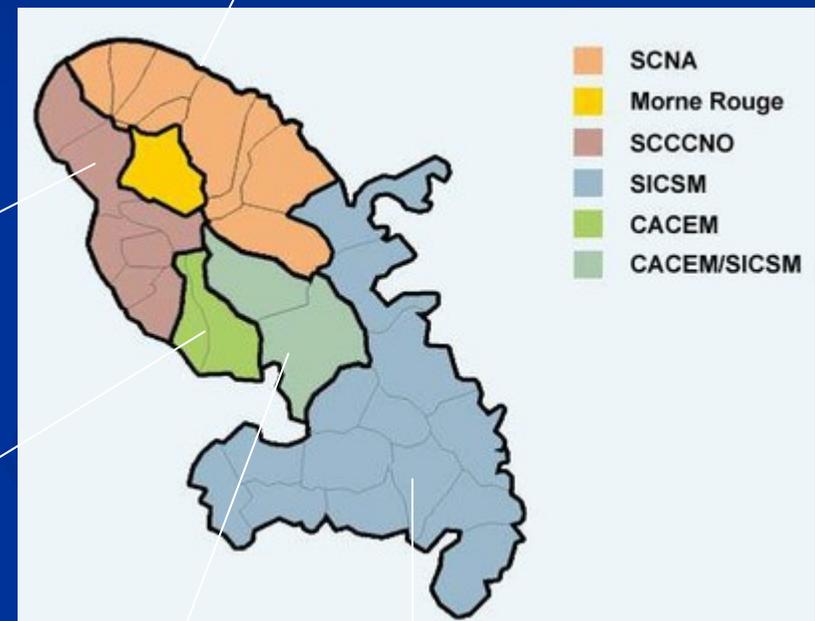
Communes

SCCCNO:
7 communes

CACEM: Fort de
France, Schoelcher

CACEM/SICSM
Lamentin, St Joseph

SCNA: 8 communes



SICSM: 16
communes

3 exploitants
(SME, SMDS, ODYSSI)

= 378 400 hab soit **95%** de la population

Qui gère l'assainissement - Martinique

- 1 commune
- 4 structures intercommunales

Organisation
internationales

Union Européenne

Etat

Bassin

Collectivités
territoriales

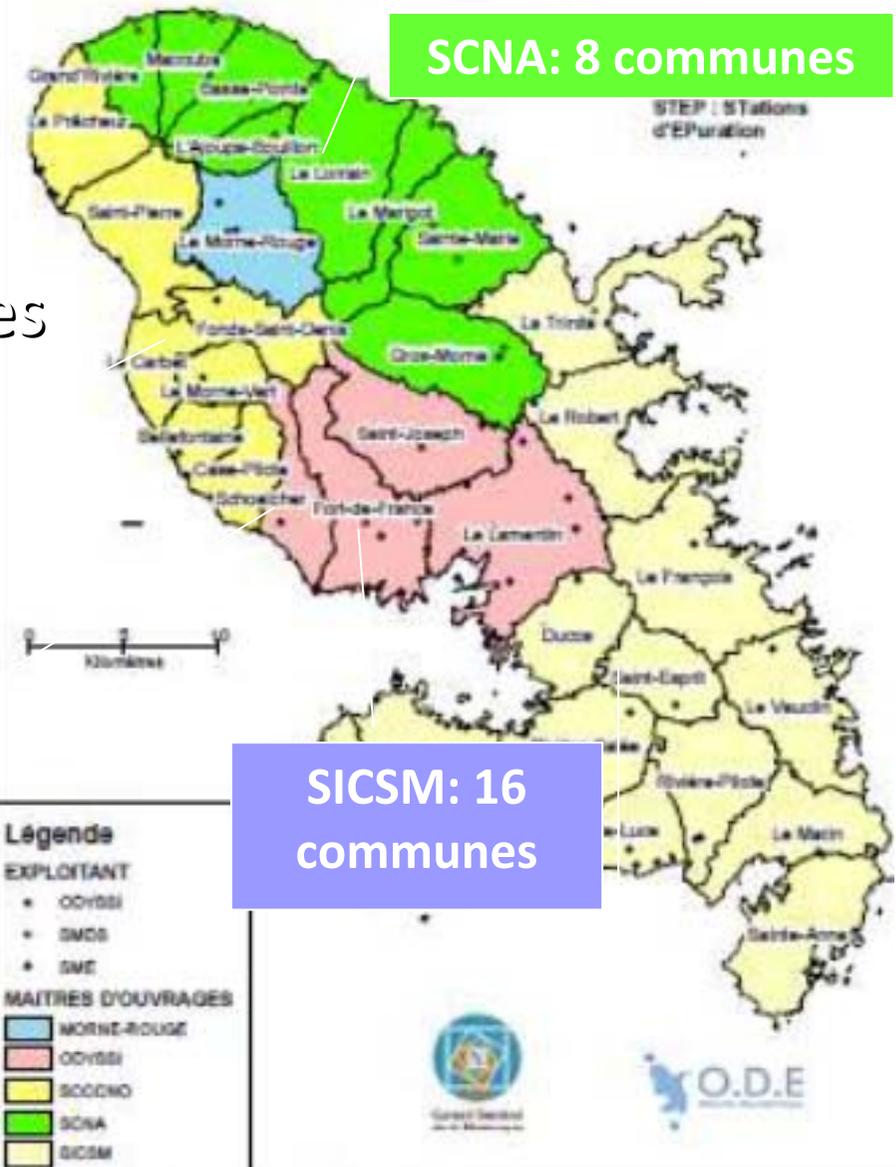
Communes

SCCCNO:
7 communes

CACEM

3 exploitants
(SME, SMDS, ODYSSI)

Délégation des services publics : Assainissement collectif





Office
International
de l'Eau

Une structure de gestion unique?

SDAGE 2009-2015 prévoit une disposition

Disposition n°I-C-8 : Une gestion unique pour la production d'eau potable à l'échelle de la Martinique est progressivement mise en place, en vue d'optimiser cette production. Cette gestion devra porter aussi bien sur l'exploitation des eaux souterraines que celle des eaux de surface.



Explication de la facture d'eau

En France, que paie-t-on quand on paie l'eau ?

■ La Distribution de l'eau potable

- abonnement, location du compteur d'eau,
- consommation d'eau,
- production d'eau potable (infrastructures, ...)

■ La Collecte et traitement des eaux usées

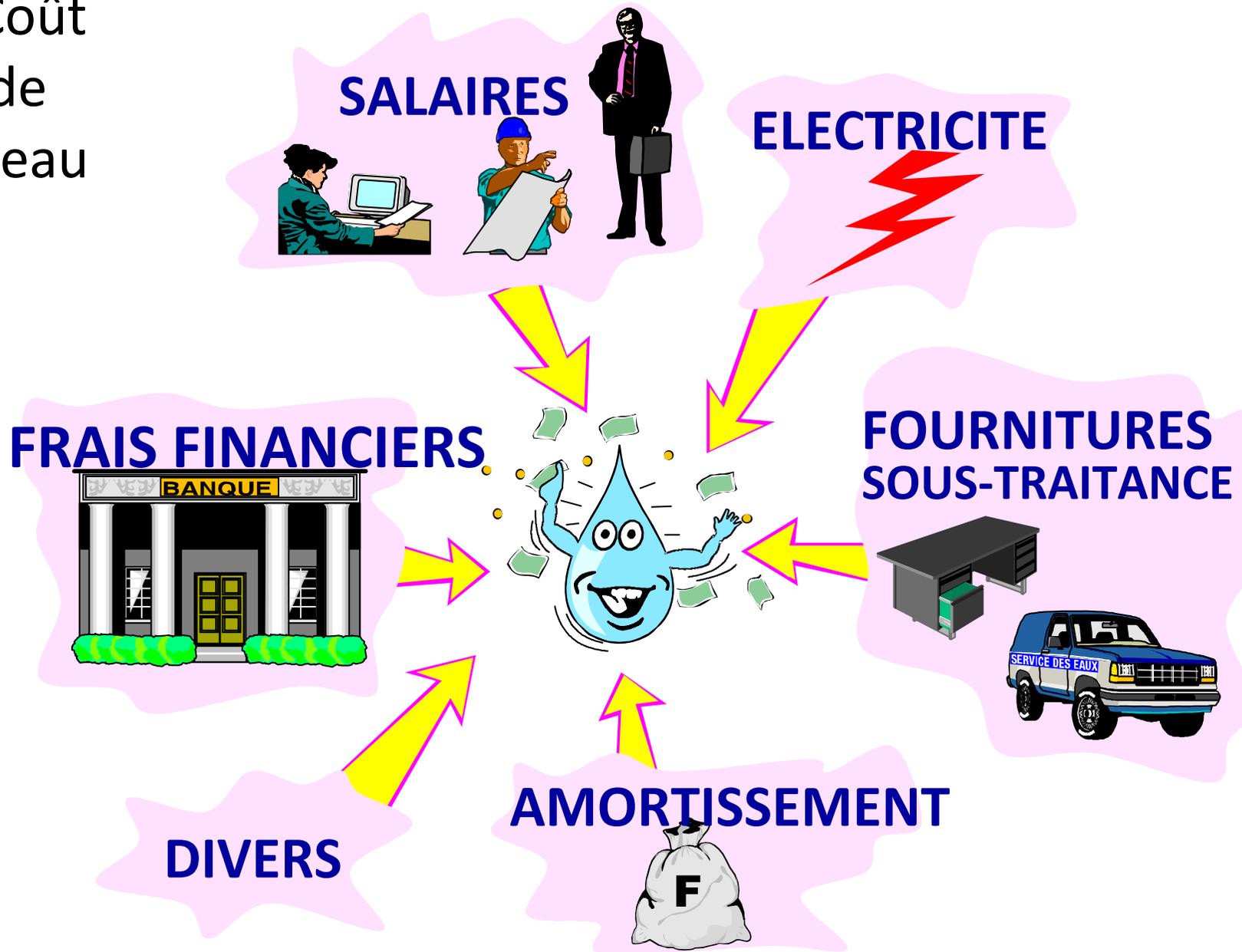
- abonnement au service de collecte et de traitement des eaux usées,
- Consommation d'eau,
- investissements (entretien et mise en place des réseaux et station d'épuration)

■ Les Taxes

- Redevances « *prélèvement* » sur la part eau potable et « *pollution* » sur la part assainissement des Agences de l'eau/ODE,

- TVA, autres taxes,

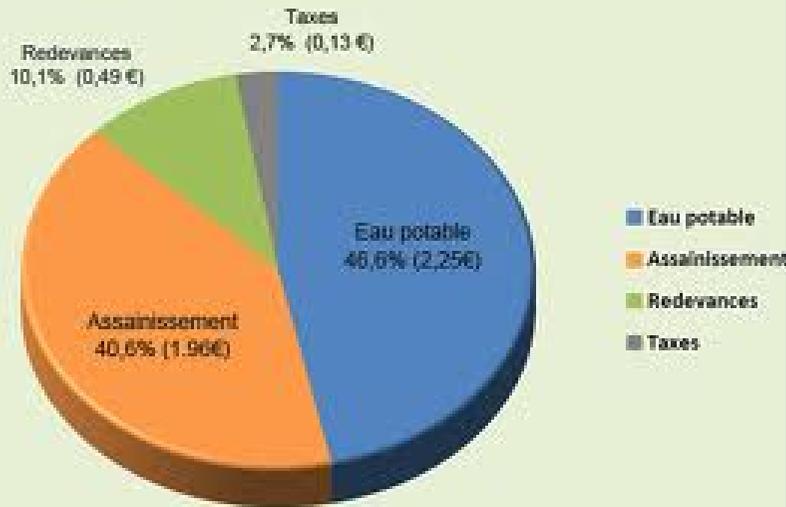
Coût de l'eau





Office
International
de l'Eau

Prix Eau & Assainissement Martinique

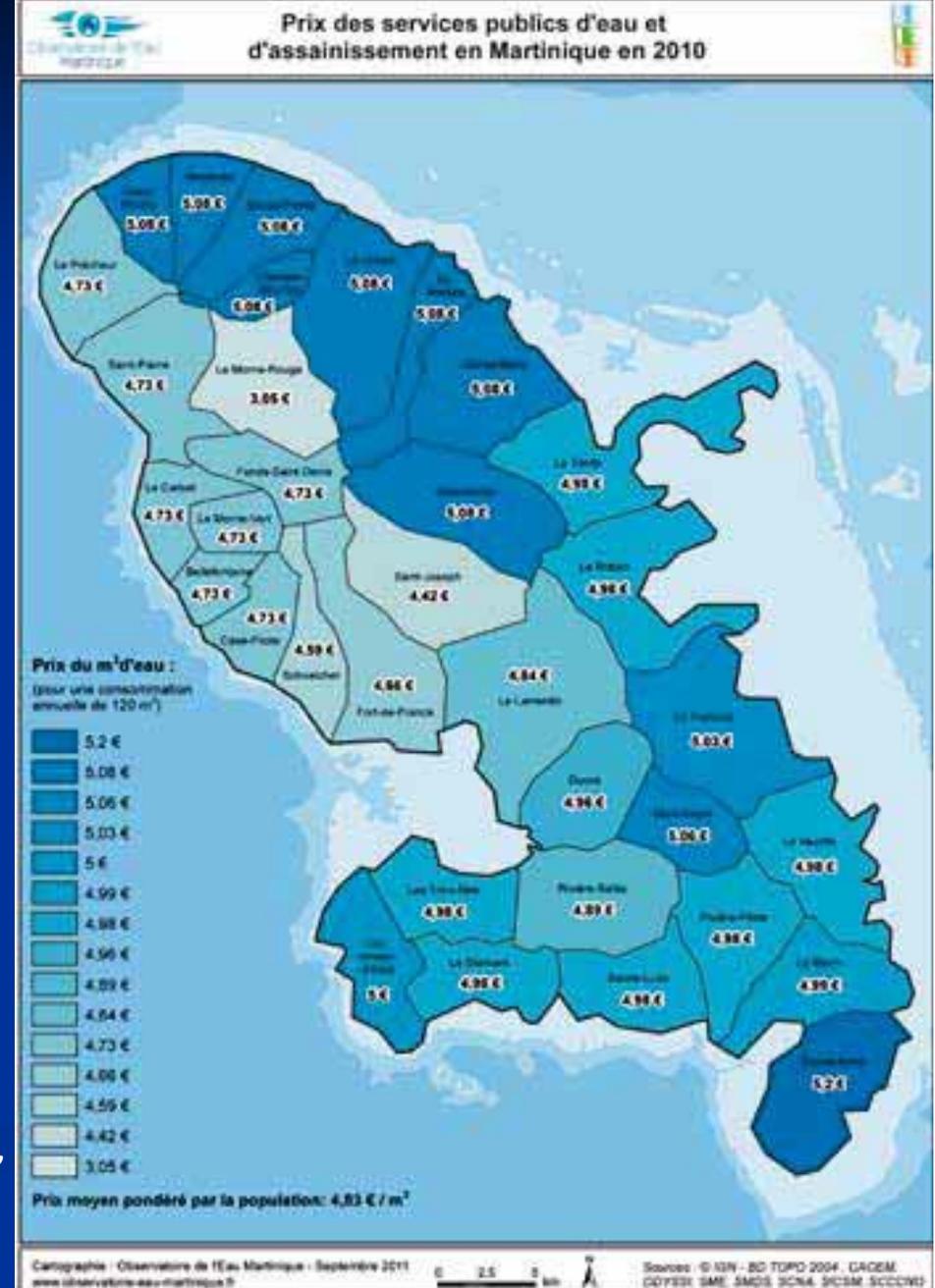


Prix moyen - Martinique

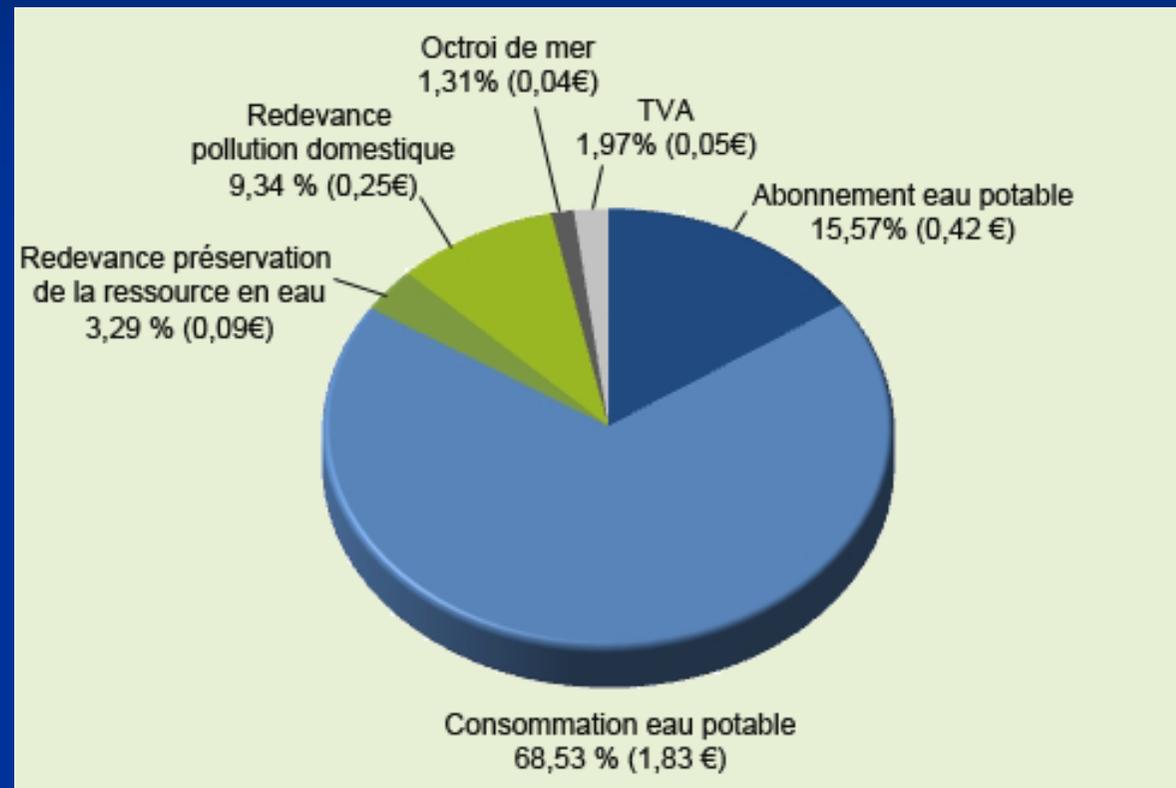
4.83 €/m³

Comprend: distribution, collecte, traitement,

N.Jacquin – OIEau –
20-21/11/2012



Prix eau Potable Martinique



Prix moyen - Martinique

2.68 €/m³ Si pas raccordé Eaux Usées

L'information sur la facture d'eau insuffisante...

- **La Formation des usagers**
 - Expliquer le contenu de la facture
 - Les éléments du prix
 - Présenter les projets d'investissement du service
- **La diffusion des information** via l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement/
Observ Eau Martinique
 - <http://www.services.eaufrance.fr/>
 - <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/prix-de-leau/prix-eau>
 - L'envoi par courrier
 - Facture d'eau + synthèse annuel sur le service

GOUVERNANCE des lois, des principes

TEXTES EUROPEENS = DIRECTIVES
eau potable – milieu – assainissement
(Directive Cadre pour l'eau – DERU – Baignade...)

DCE 2000...

TEXTES NATIONAUX = LOIS et DECRETS

Loi sur l'eau – code de l'environnement - Grenelles

Loi sur l'eau,
Grenelles...

Des outils

SDAGE...

APPLICATIONS LOCALES

SAGE, contrats
de rivière...

GOUVERNANCE des lois, des principes

TEXTES NATIONAUX = LOIS, DECRETS

Loi sur l'eau: 1992 → GIRE / CB...

LEMA 2006 → Objectif: transposer la
DCE

Loi → Rapport sur la qualité et le prix du
service

Accès à l'information pour tous à la
mairie !

Les Grands Enjeux pré-identifiés, SDAGE Martinique 2016-2021

La **ressource**

Les pollutions

La gouvernance

Le prix

■ La **ressource** en eau

Débit réservé

Besoins pour irrigation

Nouvelles ressources

Qualité eau potable

Branchement des réseaux

Sécheresse, inondation

Les Grands Enjeux pré-identifiés, SDAGE Martinique 2016-2021

La ressource
Les **pollutions**
La gouvernance
Le prix

- Les **pollutions** et leurs **impacts** (sur l'homme, sur le milieu)

Assainissement
Pesticides et phytosanitaires
Substances dangereuses

Problèmes sur la santé
Sur le milieu (mangrove, coraux,
étangs...

Les Grands Enjeux pré-identifiés, SDAGE Martinique 2016-2021

La ressource
Les pollutions
La **gouvernance**
Le **prix**

■ La **gouvernance** et le **prix de l'eau**

Évolution institutionnelle
Syndicat unique...

Coût de l'eau
Acceptable et accepté
Solidarité sur le prix



Pour en savoir plus

- <http://www.observatoire-eau-martinique.fr>
- <http://www.cieau.com/cieau-junior>
- <http://www.eaufrance.fr>
- http://www.cr-martinique.fr/francais/politiques/amenag_en_viron/sdage2002.htm



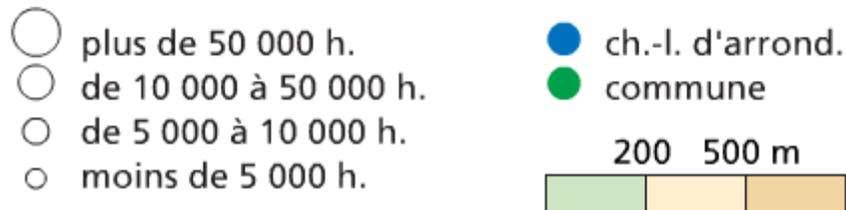
*Office
International
de l'Eau*

HYDROLOGIE DE LA MARTINIQUE

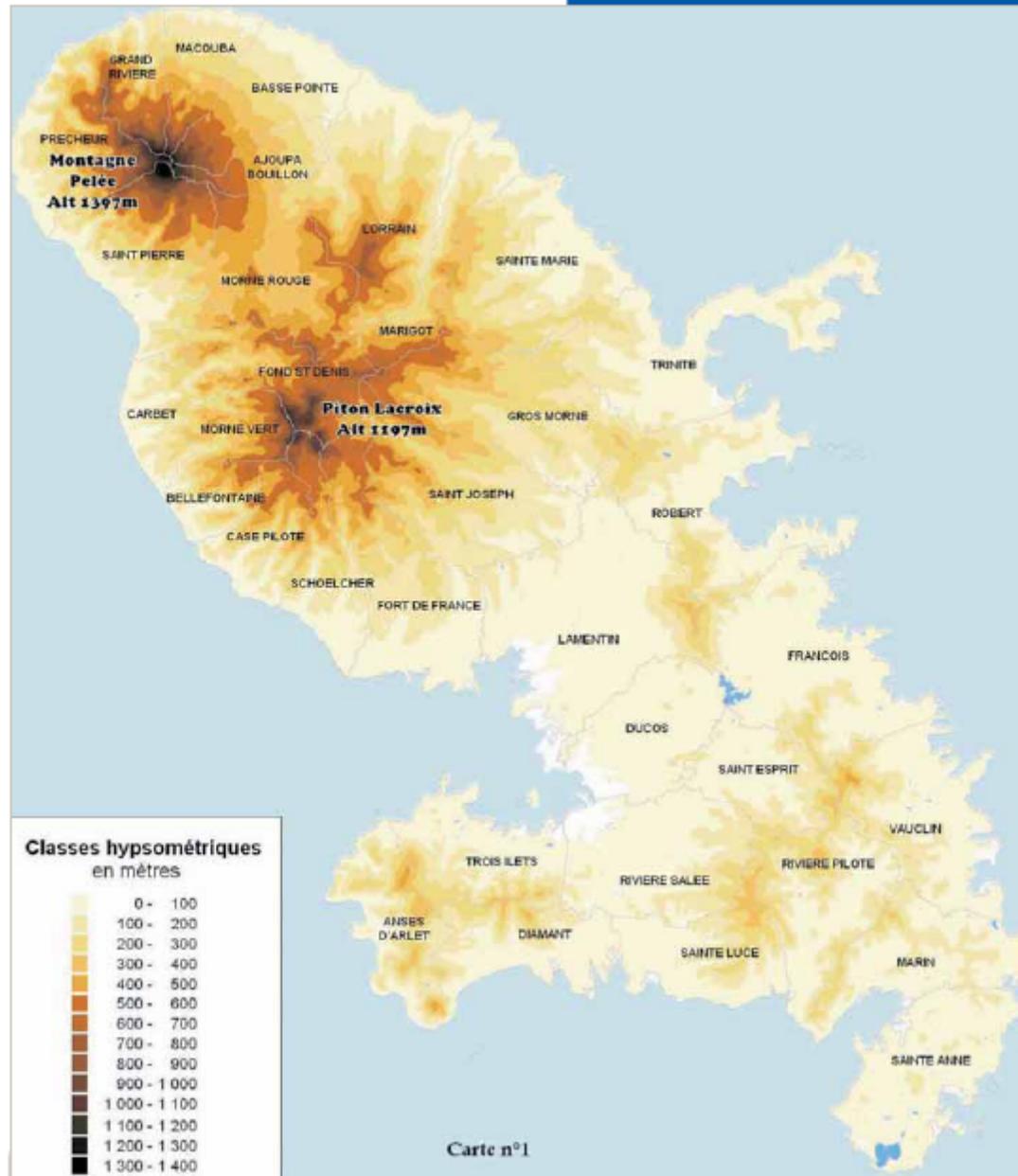




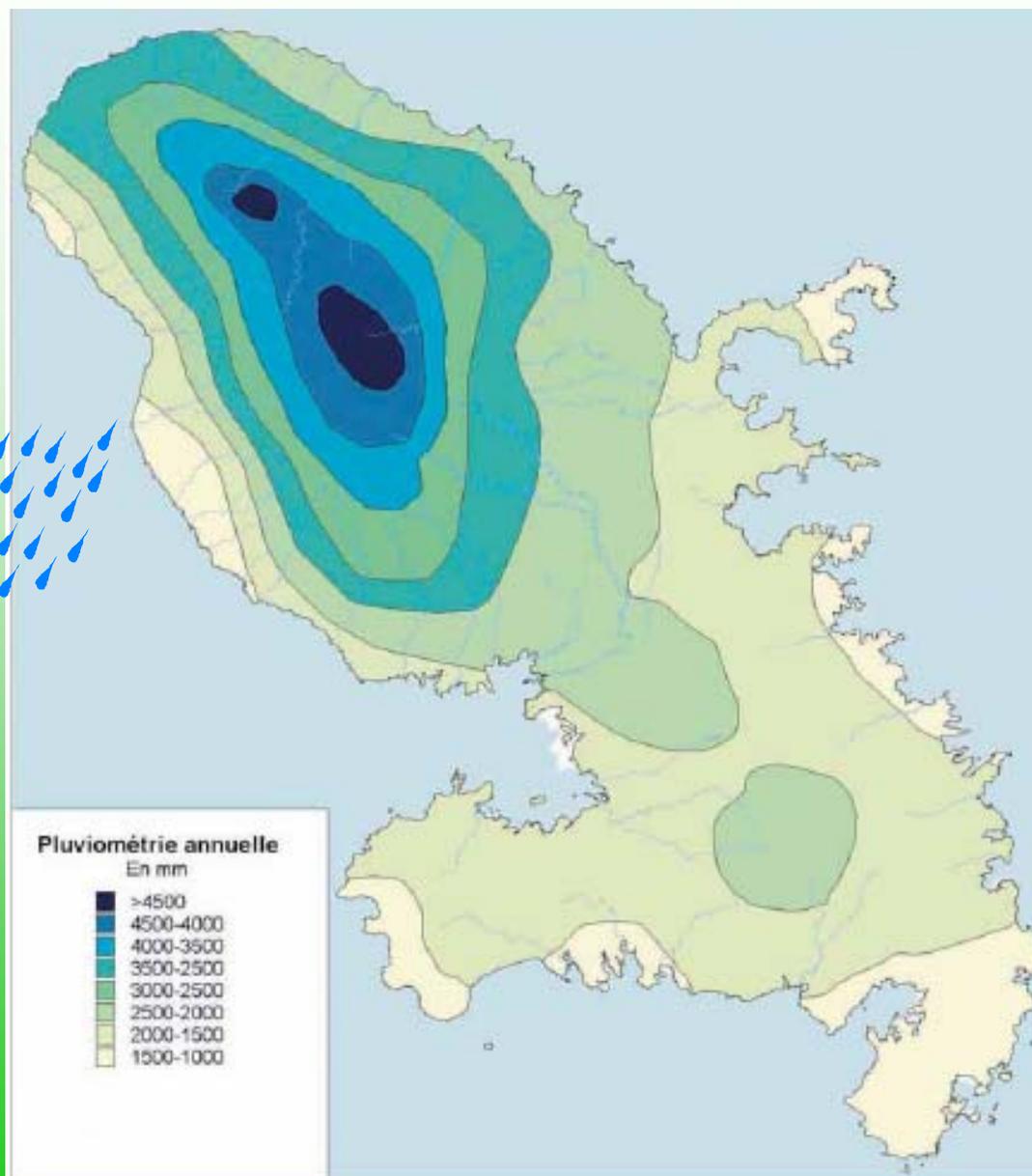
Martinique



RELIEF DE LA MARTINIQUE



LA PLUVIOMETRIE EN MARTINIQUE



Le climat de la Martinique est de type tropical maritime. L'importance des pluies détermine les deux saisons aux transitions plus ou moins marquées selon les années.

NORMALES SAISONNIERES DES TEMPERATURES (C°) ET DES PRECIPITATIONS (EN MM)

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juill	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
C°	25	25	25.4	26.1	27.1	27.5	27.5	27.3	27.3	27	26.5	25.7
Pluies	123	88	90	100	113	153	182	267	238	262	267	160



De juin à décembre

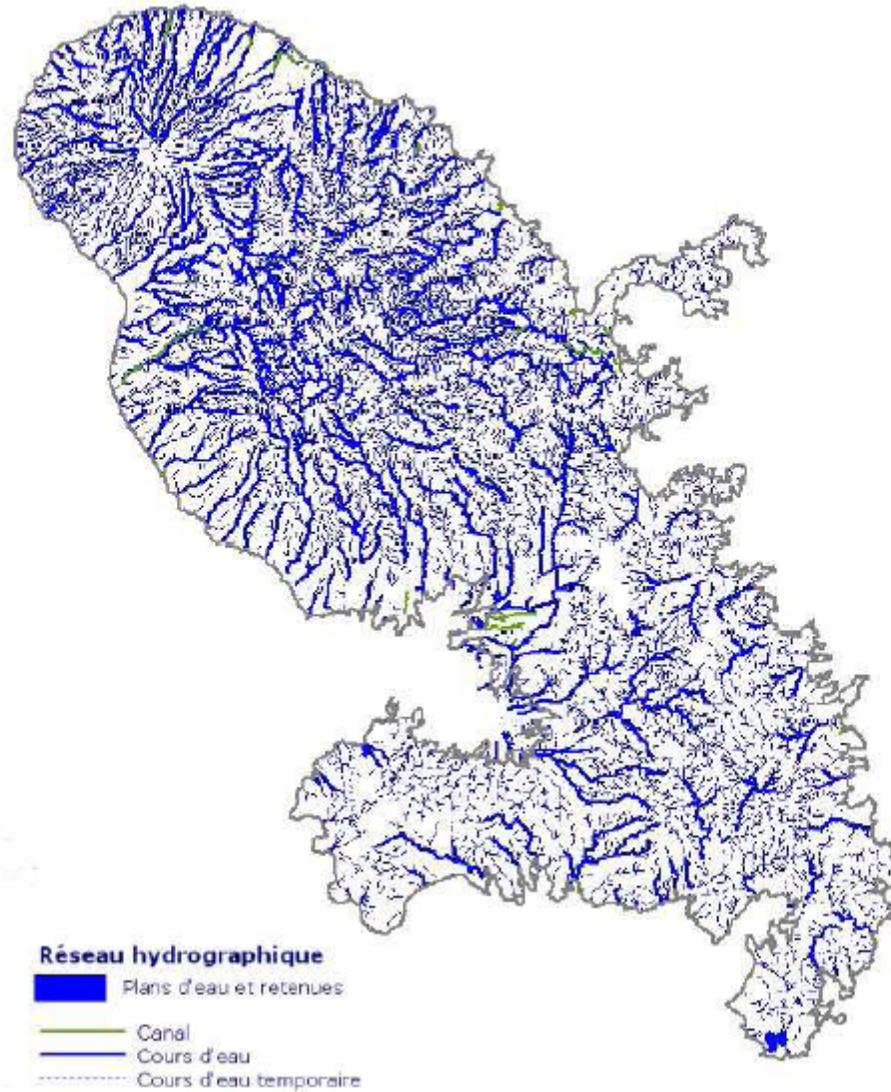
l'hivernage, marqué par des pluies régulières entrecoupées d'éclaircies. En août et septembre, l'empressement un peu aveugle des cyclones peut vous valoir quelques jours d'errance dans votre chambre d'hôtel.

De fin novembre à mi-juin

la saison sèche voit la courbe touristique en nette progression. Sous le climat tropical humide, la pluviométrie varie avec la situation géographique. Les vents du nord-est et de l'est, les alizés, apportent la pluie, sous forme de courtes averses pendant la saison sèche, le carême, de janvier à avril, et sous forme de précipitations plus denses pendant la saison pluvieuse, l'hivernage, de juin à novembre. Le pic de précipitations est atteint au mois d'août, le plus sec étant le mois de mars. Cependant, tout au long de l'année, une humidité est présente dans l'air, ce qui permet la croissance d'espèces très particulières. Enfin, n'oubliez pas que sous les tropiques, le jour se lève tôt (entre 5h et 6h) et se couche de même (entre 17h30 et 18h30).



RESEAU HYDROGRAPHIQUE





Office
International
de l'Eau

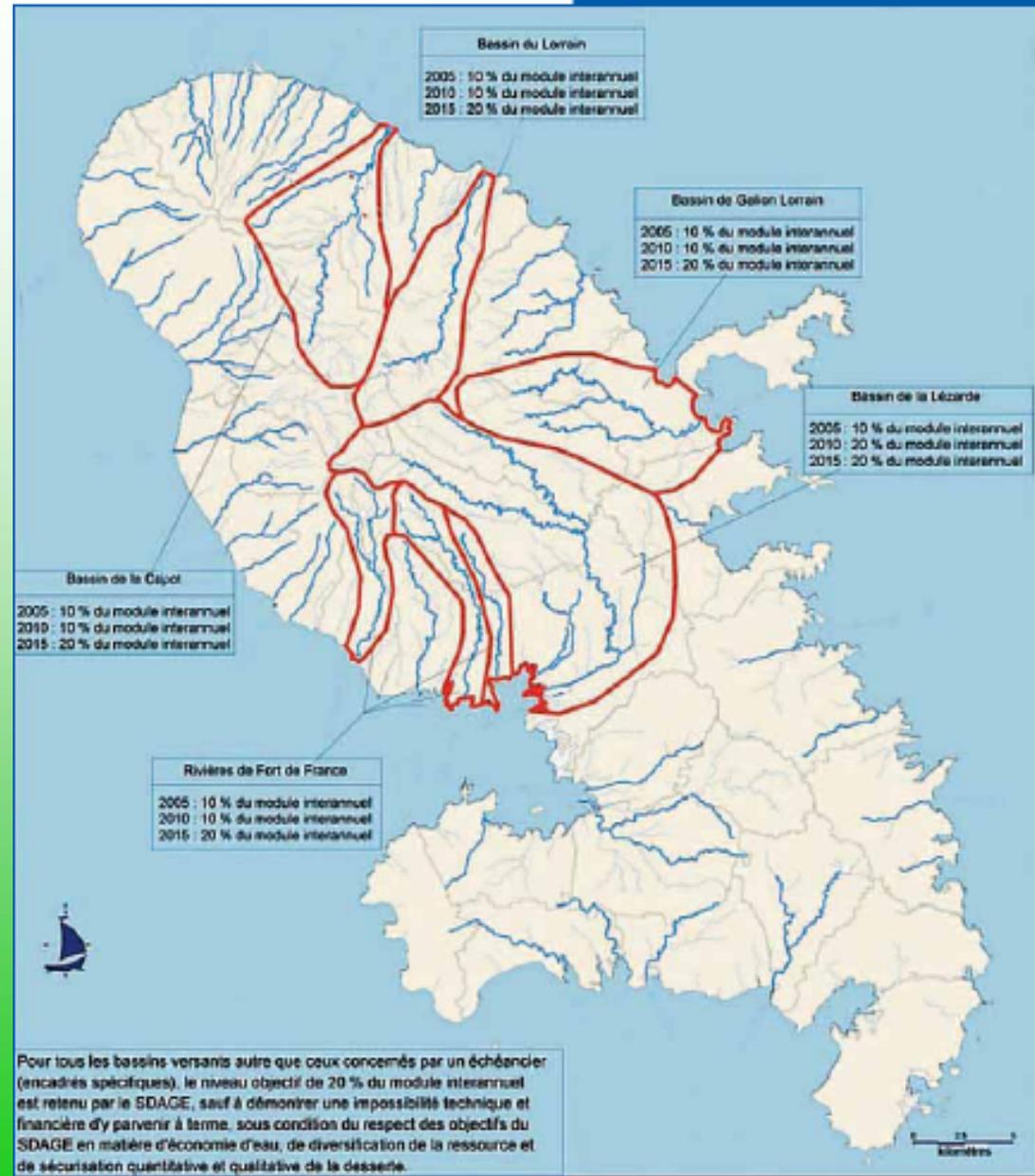
- Rivières
- Fleuves
- Lacs
- Étangs

**38 % de la ressource
en France
métropolitaine
Pour la potabilisation**

***Près de 90% de la
ressource en eau
potable en
Martinique***

EAUX DE SURFACE

**DÉBITS RÉSERVÉS
NIVEAUX ET DÉLAIS OBJECTIFS**



Le réseau hydrographique de la Martinique est important : on dénombre 43 ravines et 161 rivières. On considère que l'île compte 70 cours d'eau principaux. L'essentiel de la ressource est concentré sur seulement 7 bassins versants que sont la Lézarde (116 km²), la Capot (57 km²), le Lorrain (35 km²), le Galion (37 km²), la rivière Salée (36 km²), la rivière Pilote (35 km²), la Roxelane (20 km²). Ce réseau est dense : 70 rivières dont 40 pérennes. La majorité de ces rivières coulent au nord. Elles sont relativement brèves (environ 33 km pour la plus longue) avec un régime à dominante torrentielle.



Les rivières du nord de type "rivière de montagne": de taille importante, elles coulent dans les vallées encaissées, ce qui génère un écoulement torrentiel de forte énergie. Leur capacité de réserves induit des étiages soutenus. Les rivières du nord les plus importantes sont la Capot et la rivière du Galion.

Les rivières du sud de type "rivière de plaine et de mangrove" : les bassins versants sont moins allongés et les vallées s'élargissent. Le relief est plus doux et les pentes plus faibles. Ces rivières connaissent des étiages rapides du fait du climat et du relief aggravés par la nature du sol (sols argileux) et par la faiblesse des réserves souterraines. Les plus importantes sont la Rivière Salée et la Rivière Pilote.

La rivière Lézarde possède à la fois les caractéristiques des rivières du nord et du sud.

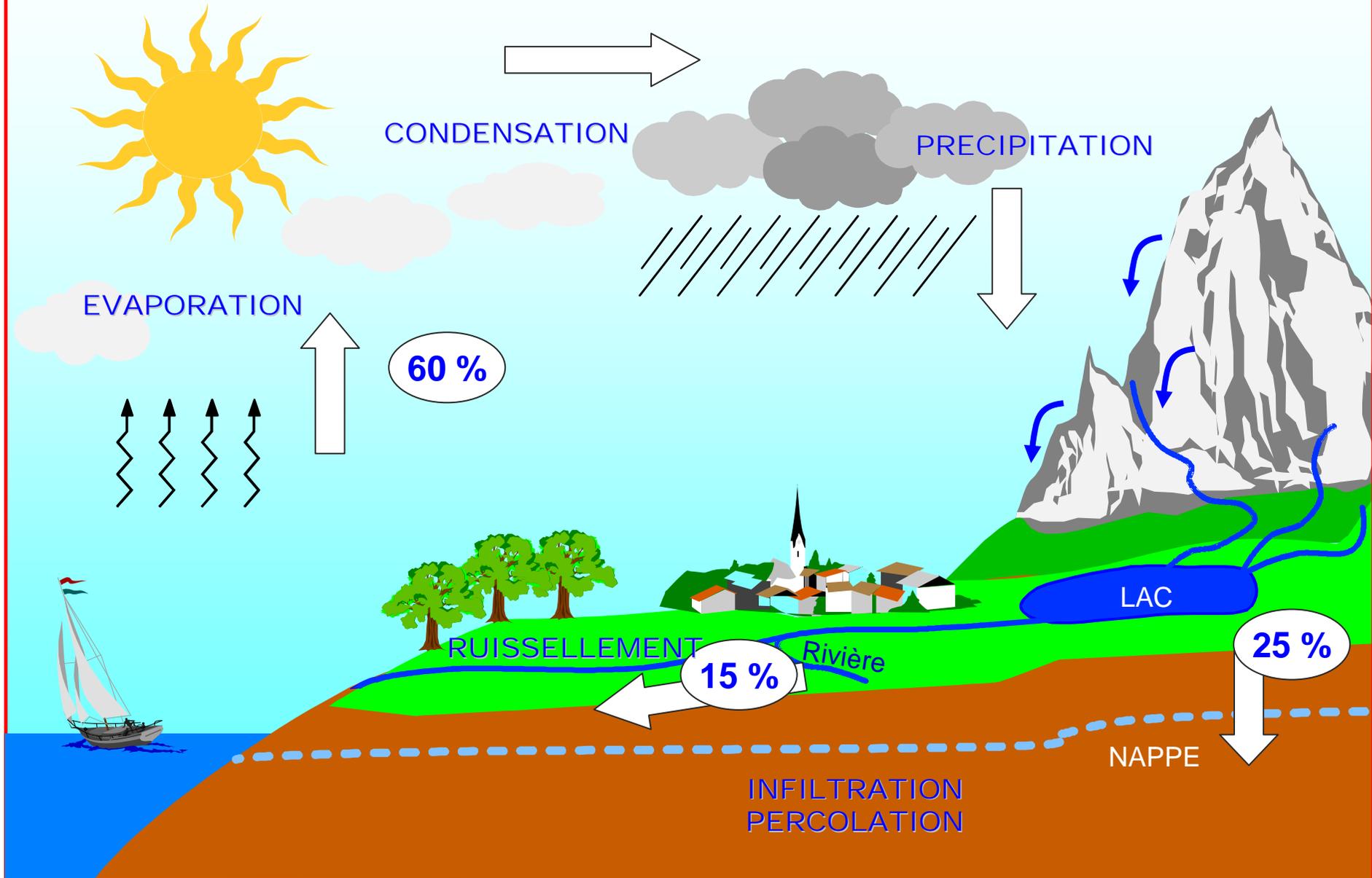


Formation des ambassadeurs bleus

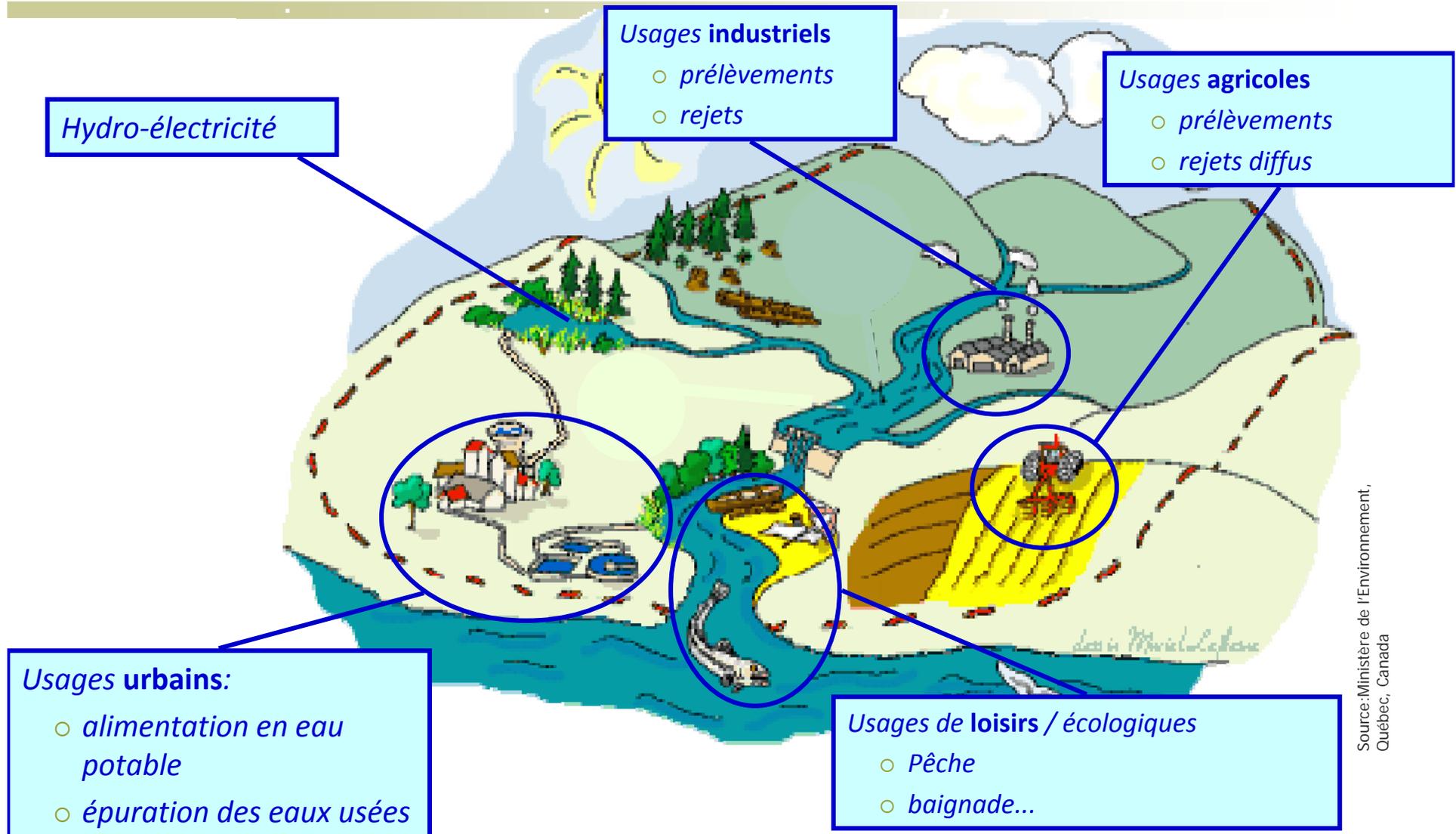
Jour 2: l'eau sous toutes ses formes

Natacha Jacquin – Office International de l'Eau
20-21 Novembre 2012

LE GRAND CYCLE DE L'EAU

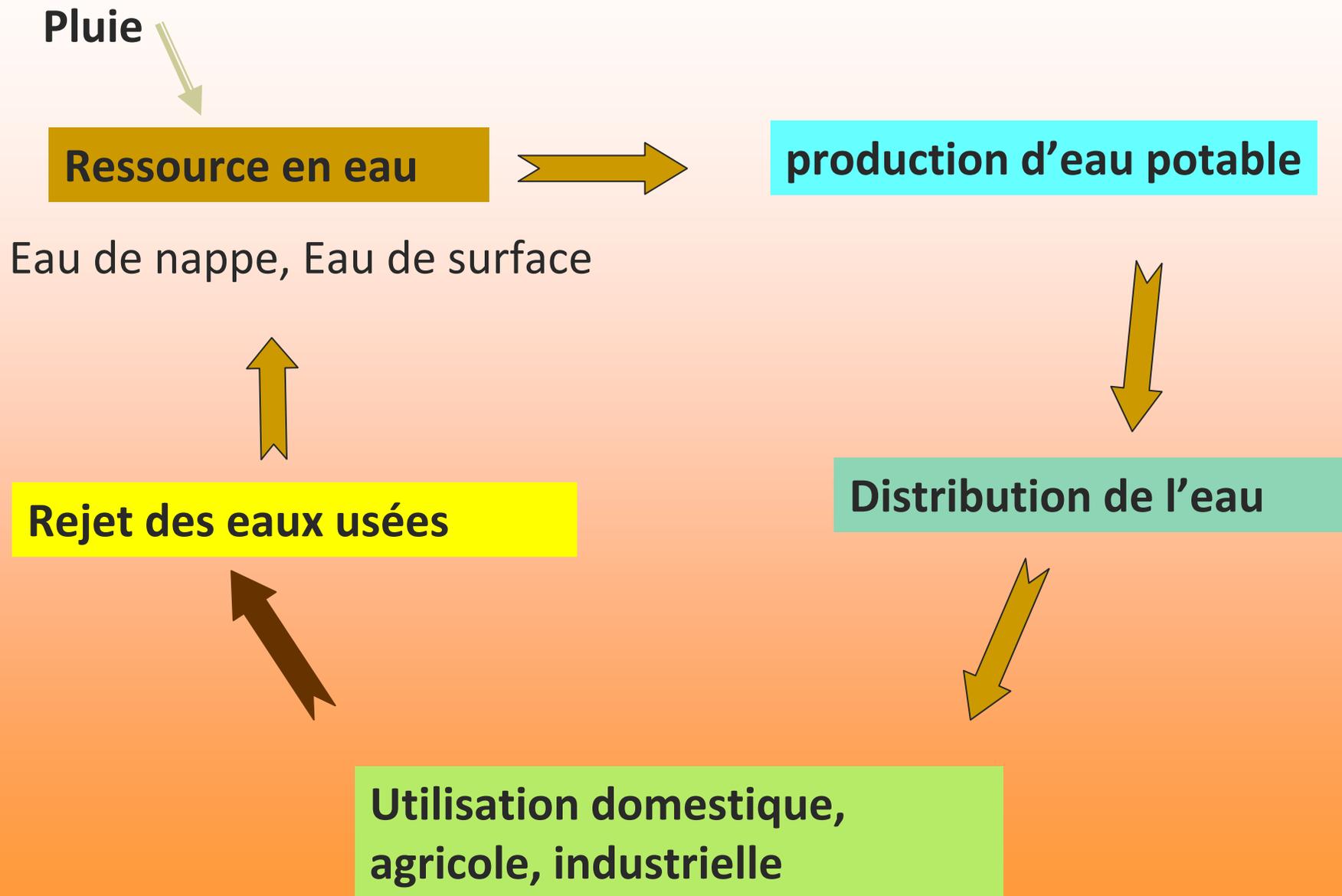


LES PRINCIPAUX USAGES DE L'EAU



Source: Ministère de l'Environnement,
Québec, Canada

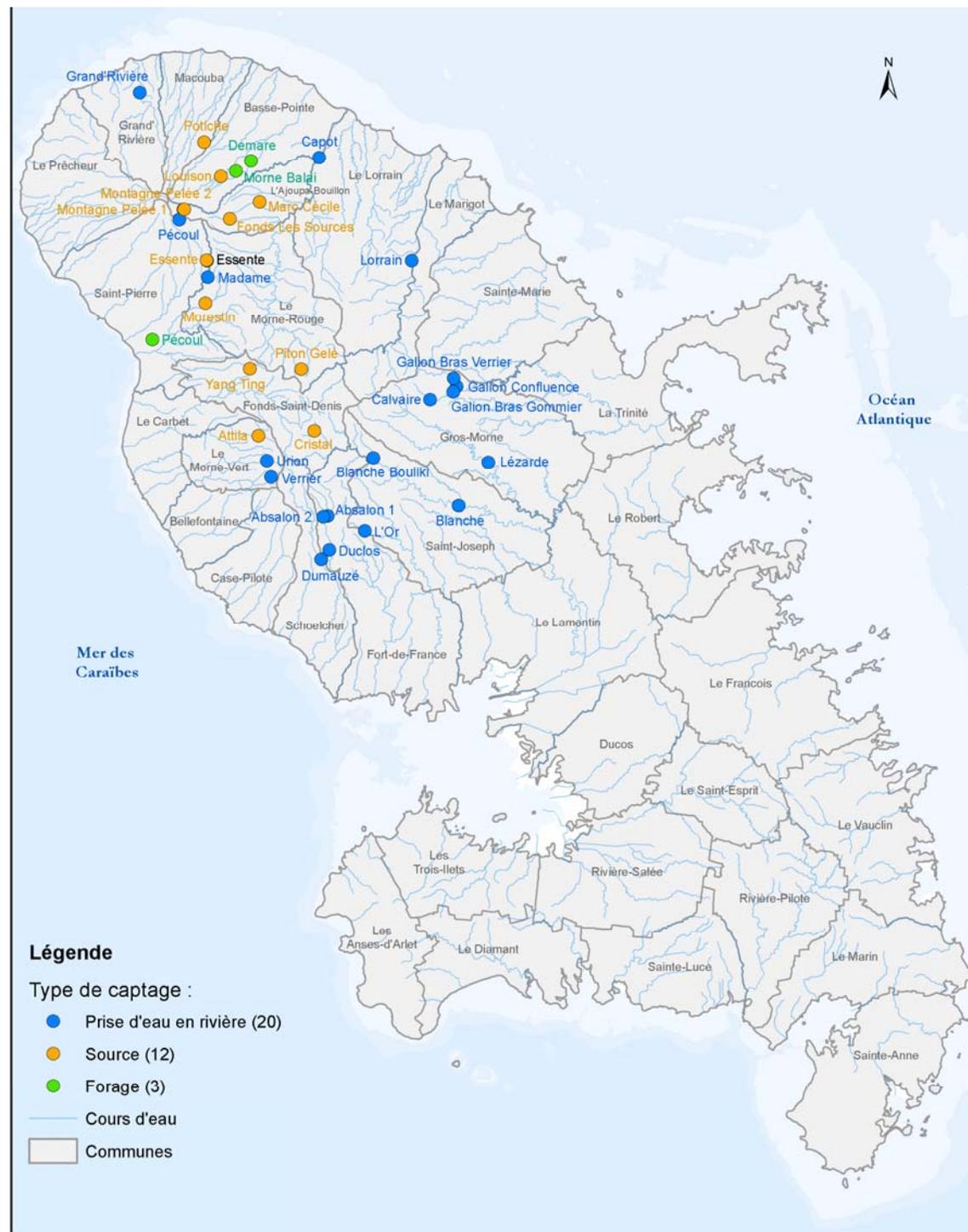
LE PETIT CYCLE DE L'EAU



Localisation des prélèvements pour l'eau potable 2012

- Pas de captage dans le sud

Source: observatoire de l'eau, aout 2012



Comparaison des consommations domestiques (en litre par jour et par habitant)

Usages

Qualité

Quantité

Pollution

Equilibre

écologique

Martinique?

175 l/hab/j*



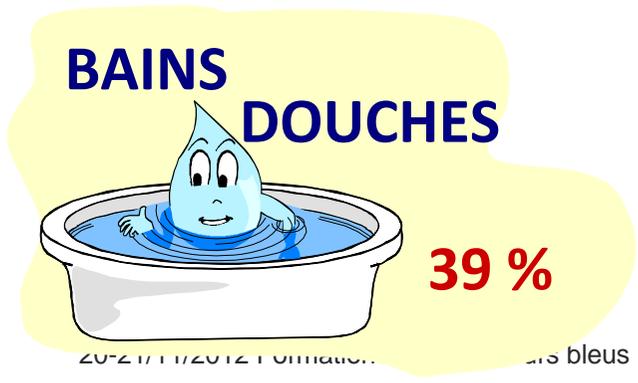
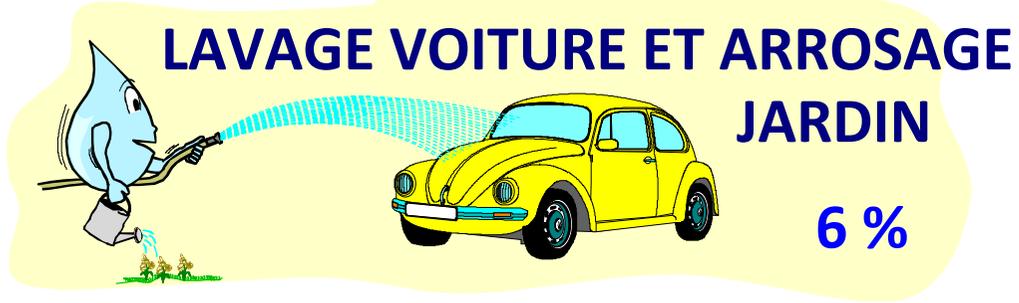
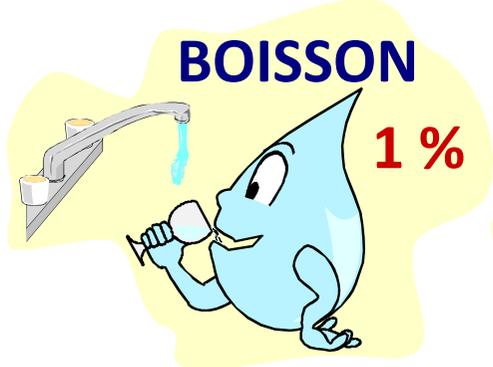
<i>Canada</i>	326
<i>États-unis</i>	295
<i>Japon</i>	278
<i>Australie</i>	268
<i>Suisse</i>	252
<i>Espagne</i>	200
<i>Royaume Uni</i>	153
<i>Autriche</i>	153
France	151
<i>Belgique</i>	112
<i>Pologne</i>	98

N. JACQUIN – OIEau
 *source: <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/eau-potable-a43.html>
 2021/11/2012 Formation Ambassadeurs bleus

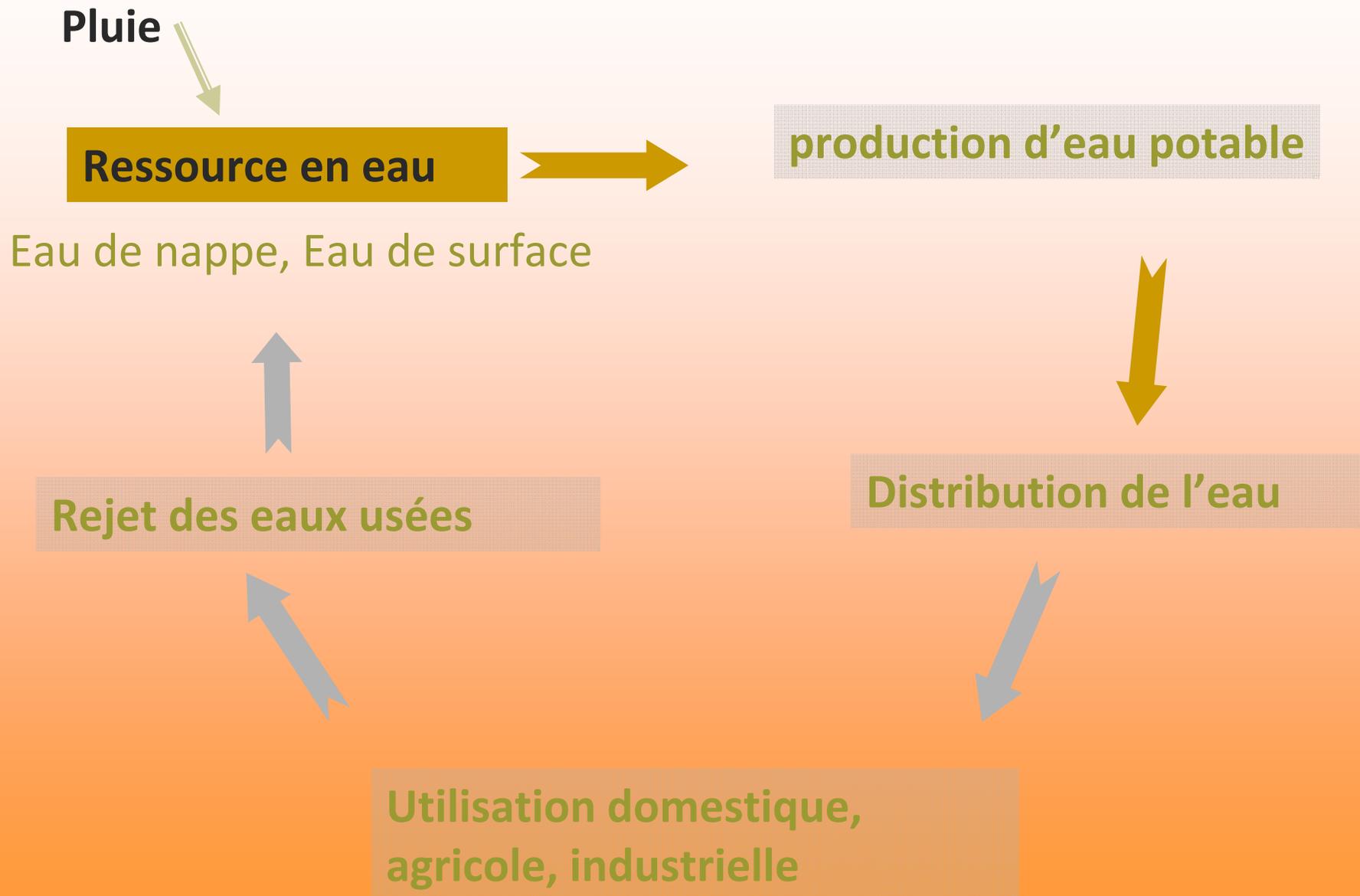
Quelques chiffres - Martinique

- Consommation d'eau par an
 - Domestique : 40 millions de m³
 - Agricole : 15 millions de m³
 - Industrielle : 8 millions de m³
- En moyenne : 281 l/hab/j (tous usages confondus : tourisme, commerces...)
- Environ 175 l/hab/j pour les usages domestiques familiaux.

Utilisation domestique de l'eau



LE PETIT CYCLE DE L'EAU





D'où vient l'eau ?

Eaux souterraines très peu utilisées à la Martinique

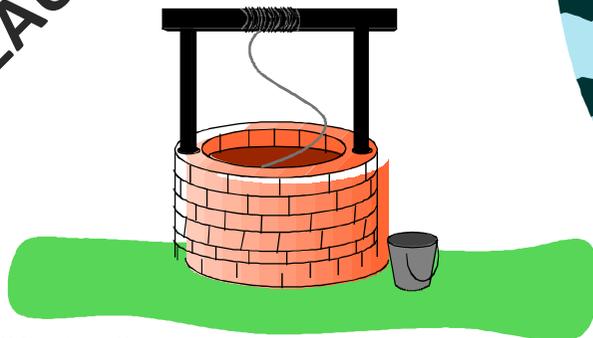
Près de 90% de l'eau potable en Martinique vient des eaux de surface

FORAGE



EAUX SOUTERRAINES

PUITS

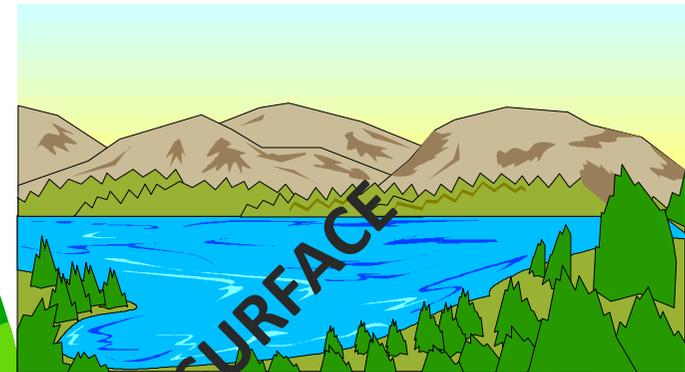


RIVIERE

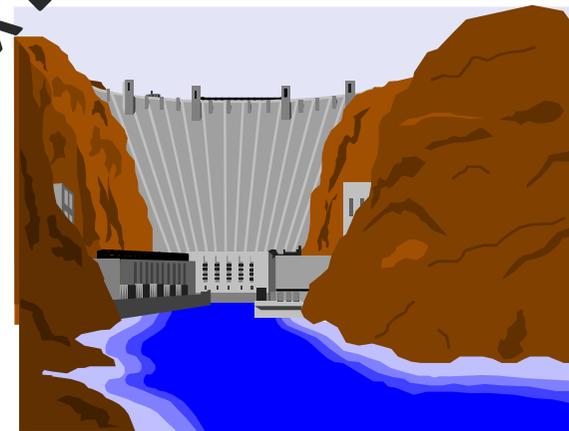


EAUX DE SURFACE

LAC, ETANG...



BARRAGE



NB. Autres sources



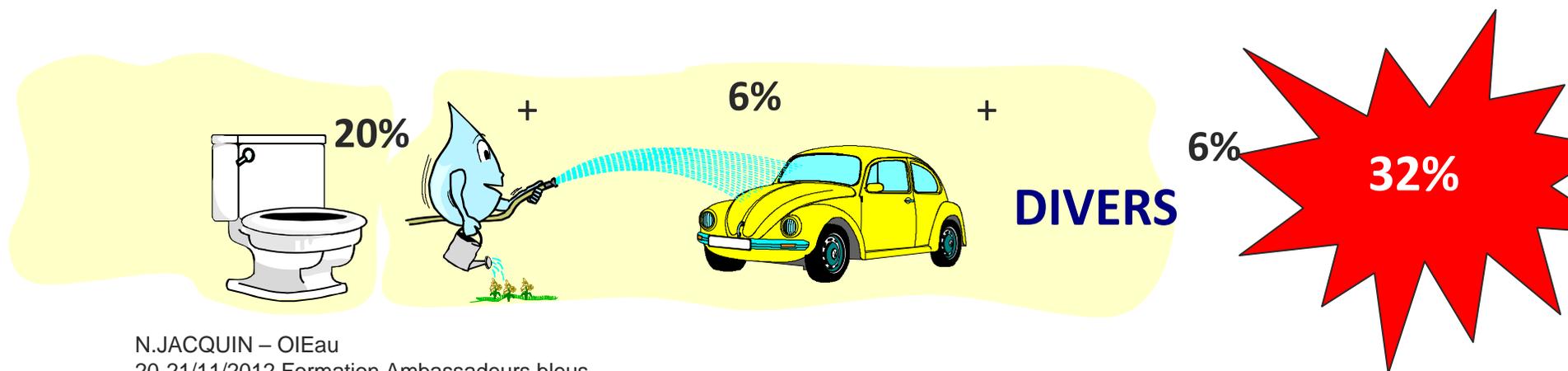
Les eaux pluviales, Solution d'avenir ????

Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006

Les usages autorisés de l'eau de pluie (arrêté du 21 août 2008 du Ministère de l'écologie)

Crédit d'impôt sur les équipements de récupération d'eau de pluie collectées à l'aval des toitures + Aide du CR Martinique

Mais aussi, les eaux usées, l'eau de mer...



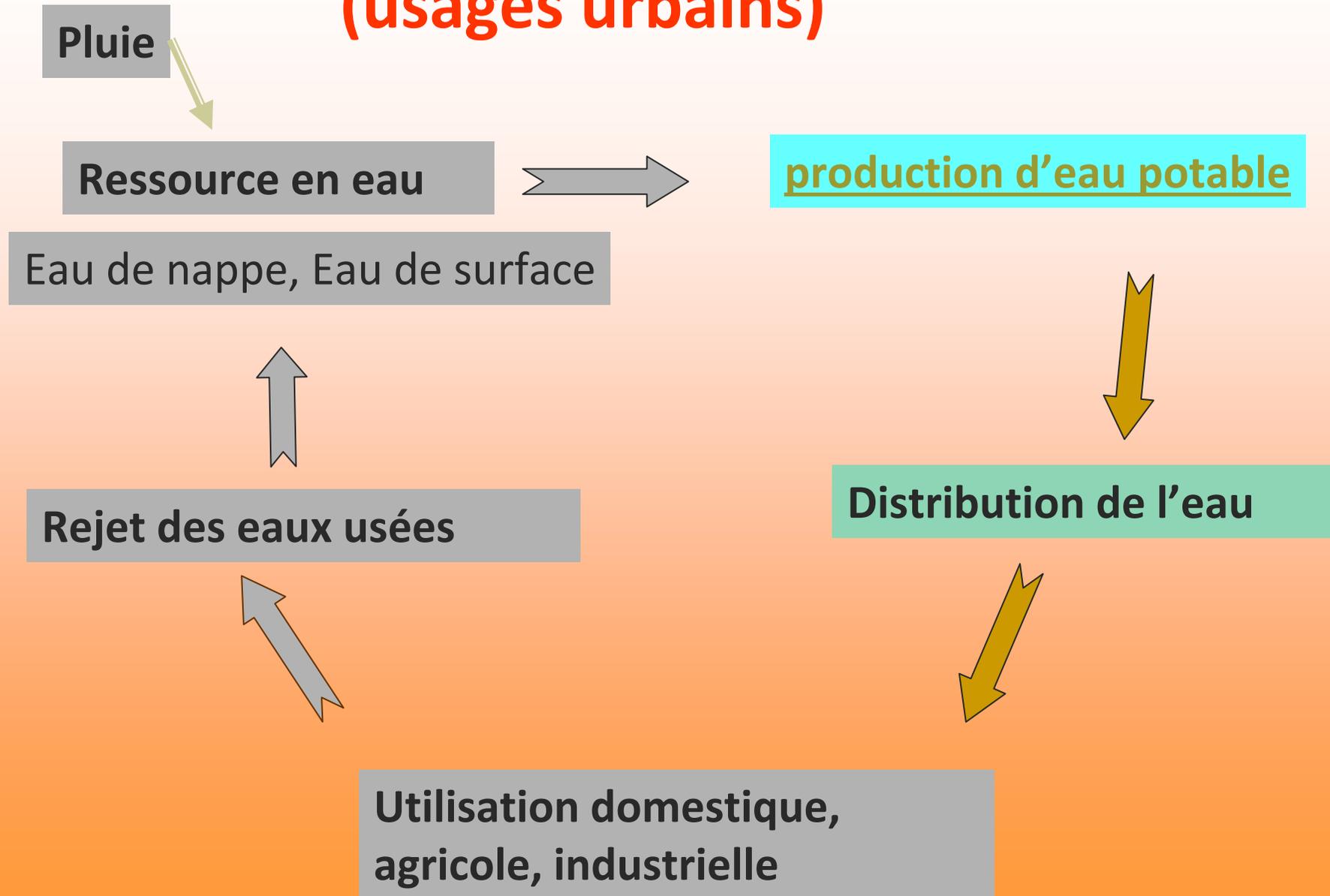
Les autres usages: l'agriculture

- L'agriculture Martiniquaise : un des secteurs le plus consommateur d'eau. 12 et 15 millions de m³/an (près de 15 % de l'eau consommée en Martinique)
- Culture de la banane, gros besoins = près de 85 % des surfaces irriguées
- Récente pratique d'irrigation de la canne à sucre

En résumé: consommation d'eau

- Eau Potable: 82%
- Agriculture: 15%
- Industrie et autres: 3%
 - Agro-alimentaire (jus de fruit)
 - Distilleries
 - Sucrierie...

LE PETIT CYCLE DE L'EAU (usages urbains)



Qualité de l'eau distribuée

QUELQUES NOTIONS sur les paramètres...

L'approvisionnement (voir doc 4)

Enjeux EAU POTABLE - Martinique

Ressource suffisante mais mal répartie Dans le temps et dans l'espace

- a) résoudre les problèmes d'**approvisionnement** en période de carême,
- b) améliorer le **rendement des réseaux**, (réseaux défectueux et défectueux)
- c) augmenter les **capacités de stockage**, notamment à l'aval des usines,
- d) améliorer la **gouvernance (syndicat unique)**,
- e) maîtriser les **dépenses de fonctionnement**.

LE PETIT CYCLE DE L'EAU (usages urbains)

Pluie



Ressource en eau



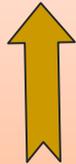
production d'eau potable

Eau de nappe, Eau de surface



Distribution de l'eau

Rejet des eaux usées



Utilisation domestique,
agricole, industrielle



Assainissement = collecte et traitement des eaux usées

- Assainissement collectif
 - Raccordé au réseau communal, les eaux sont dirigées vers une station de traitement
 - Raccordement à l'égout obligatoire (art L33, code de la santé publique) si dans une zone classée « Assainissement collectif », le propriétaire doit faire les travaux de connexion

- Assainissement individuel ou assainissement non collectif
 - Les eaux usées sont évacuées au niveau du terrain via un dispositif autonome
 - Obligation d'avoir des rejets conformes
 - Un service public contrôle les systèmes individuels

Les Milieux

- Cours d'eau
- Zones humides, mares, herbiers et mangroves
- Les eaux littorales
- Parc naturel régional de la Martinique (Pt = Pt du CB)
- Projet de réserve
- Projet de classement au patrimoine national de l'UNESCO (classement des forêts du Nord → protection des sources)



Office
International
de l'Eau

Zones humides d'intérêt environnemental

<http://www.observatoire-eau-martinique.fr/suivi-des-milieus-aquatiques/zones-humides/inventaire-des-zones-humides-de-la-martinique/inventaire-des-zones-humides>

Source: SDAGE 2009

Rôle de la mangrove ?

- Protection physique:
 - Contre l'érosion marine
 - Épuration des eaux, Filtre les eaux sales, non épurées
 - Contre les cyclones: En période cyclonique, mangrove très structurant, minimise les dégâts
- Rôle tampon → inondations
- Rôle biologique: Frayères, protection des espèces (+ de 100 espèces), poissons, oiseaux, crustacés (matoutou), etc...

Destruction de la mangrove à cause des activités humaines (urbanisation, centres commerciaux)

PROJETS DE PROTECTION de la mangrove (GENIPA, le Précheur),
reconstituer la mangrove

Pollution: La chlordecone

- On estime que :
 - 68% des cours d'eau, l'eau est contaminée
 - 86% des cours d'eau les animaux (poissons , crustacés) sont contaminés.
 - Les bassins versants les plus contaminés : **Nord-Atlantique, le Centre, le Centre-Sud**
 - La contamination est surtout présente à l'aval des **bassins versants, c'est-à-dire à l'aval des parcelles de bananiers traitées avec ce produit.**

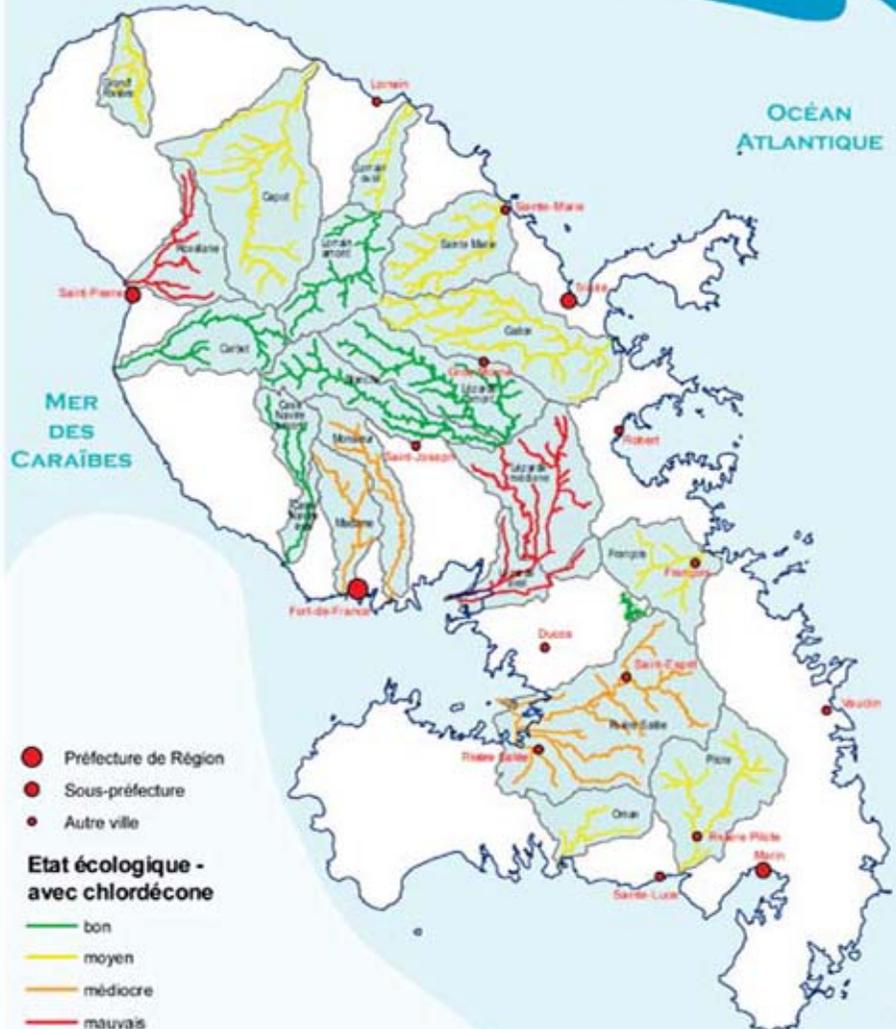
NB. Un contrôle est fait tous les mois dans l'eau, tous les 3 mois dans les sédiments

La chlordécone

- Ce qu'il faut retenir
 - La chlordécone est interdite et non utilisée depuis 1993 (utilisée dans les années 80)
 - Difficile à éliminer (durée de vie 700 ans)
 - Il n'y en a pas dans l'eau potable
 - Connaissances insuffisantes → recherche en cours
 - Pas de traitement au point
 - Interdiction de la pêche en mer sur certaines zones
 - Interdiction de la pêche en eau rivière pour tout le territoire

Carte 20. Etat écologique des cours d'eau - avec chlordécone

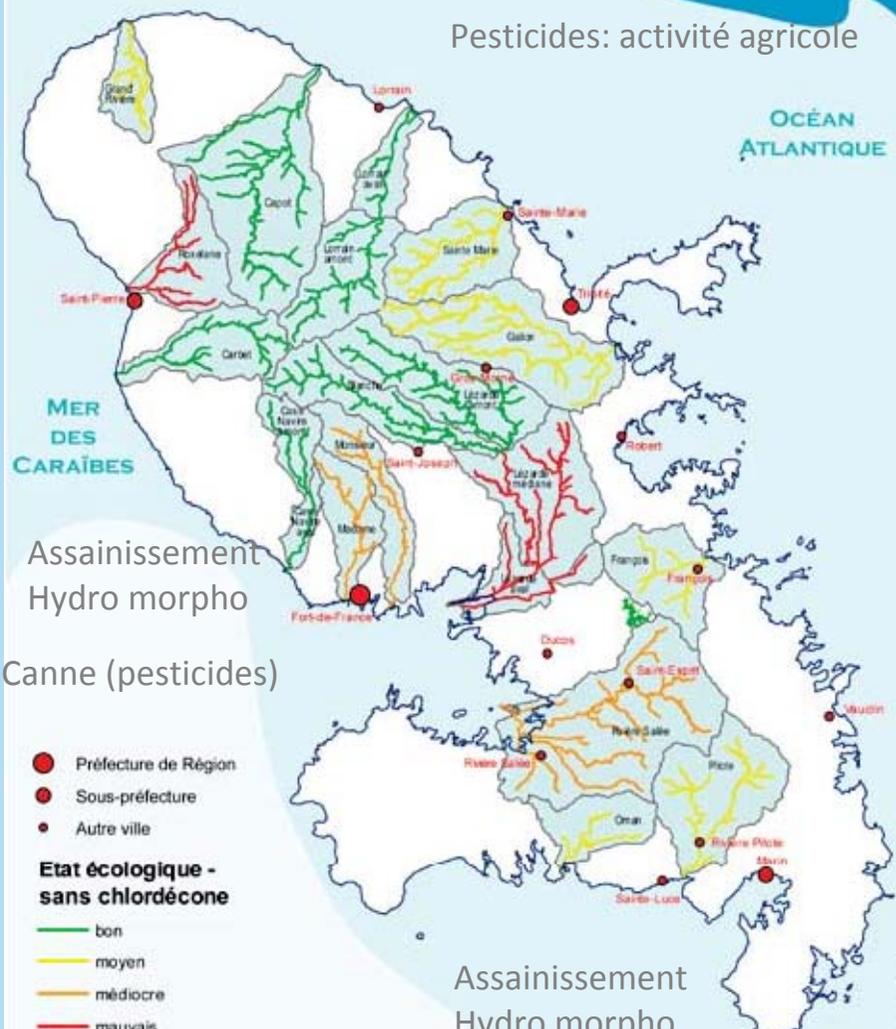
SDAGE 2009



● Préfecture de Région
● Sous-préfecture
● Autre ville
Etat écologique - avec chlordécone
— bon
— moyen
— médiocre
— mauvais
 Limite des bassins versants des masses d'eau terrestres
 Sources: SIG DIREN, ODE, SIG 972, BOtopo® CIGN Paris
 Echelle 1 : 250 000
 Cartographie : Car'Act'ier - Octobre 2009

Carte 21. Etat écologique des cours d'eau - sans chlordécone

SDAGE 2009

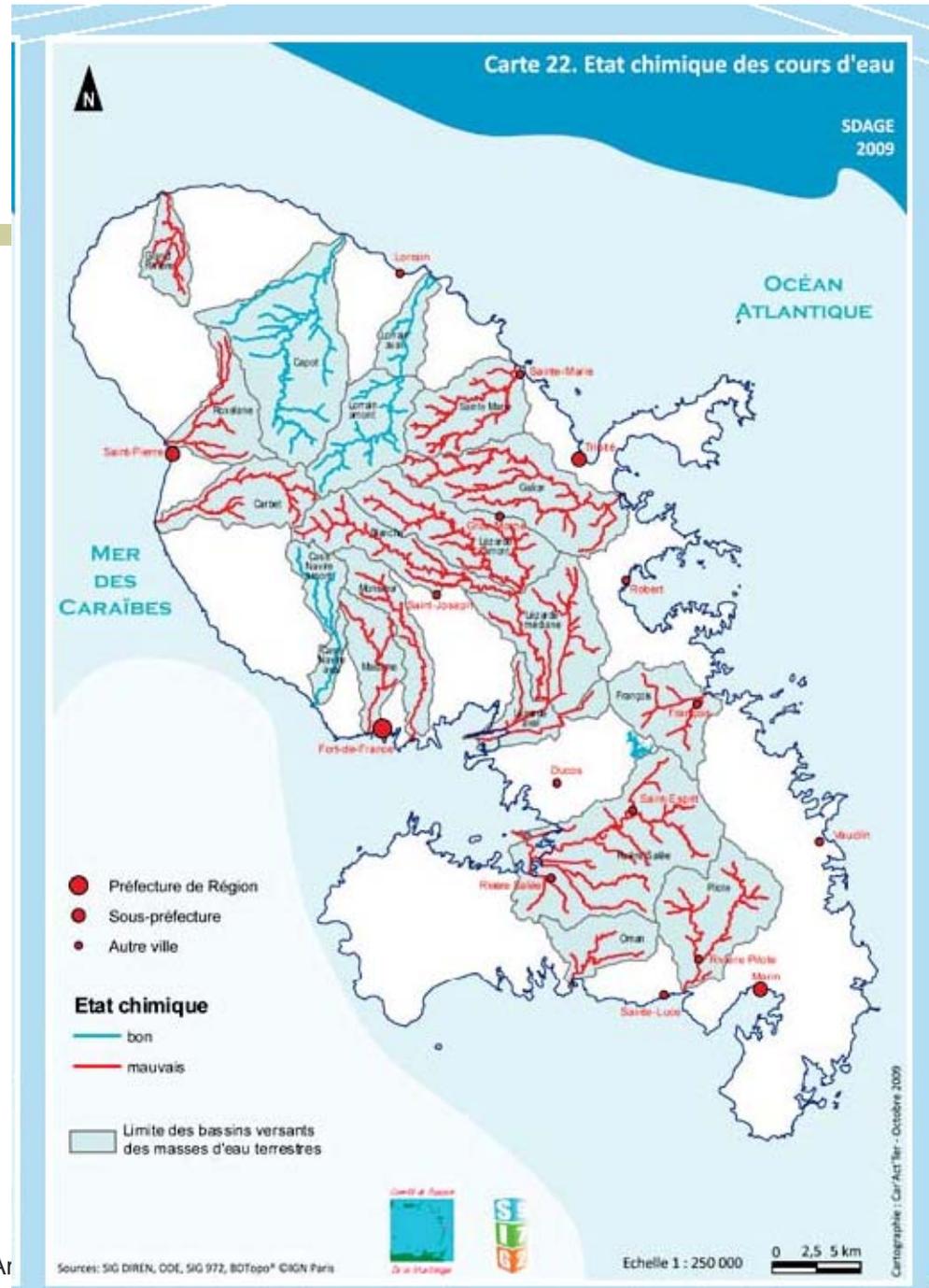


● Préfecture de Région
● Sous-préfecture
● Autre ville
Etat écologique - sans chlordécone
— bon
— moyen
— médiocre
— mauvais
 Limite des bassins versants des masses d'eau terrestres
 Sources: SIG DIREN, ODE, SIG 972, BOtopo® CIGN Paris
 Echelle 1 : 250 000
 Cartographie : Car'Act'ier - Octobre 2009

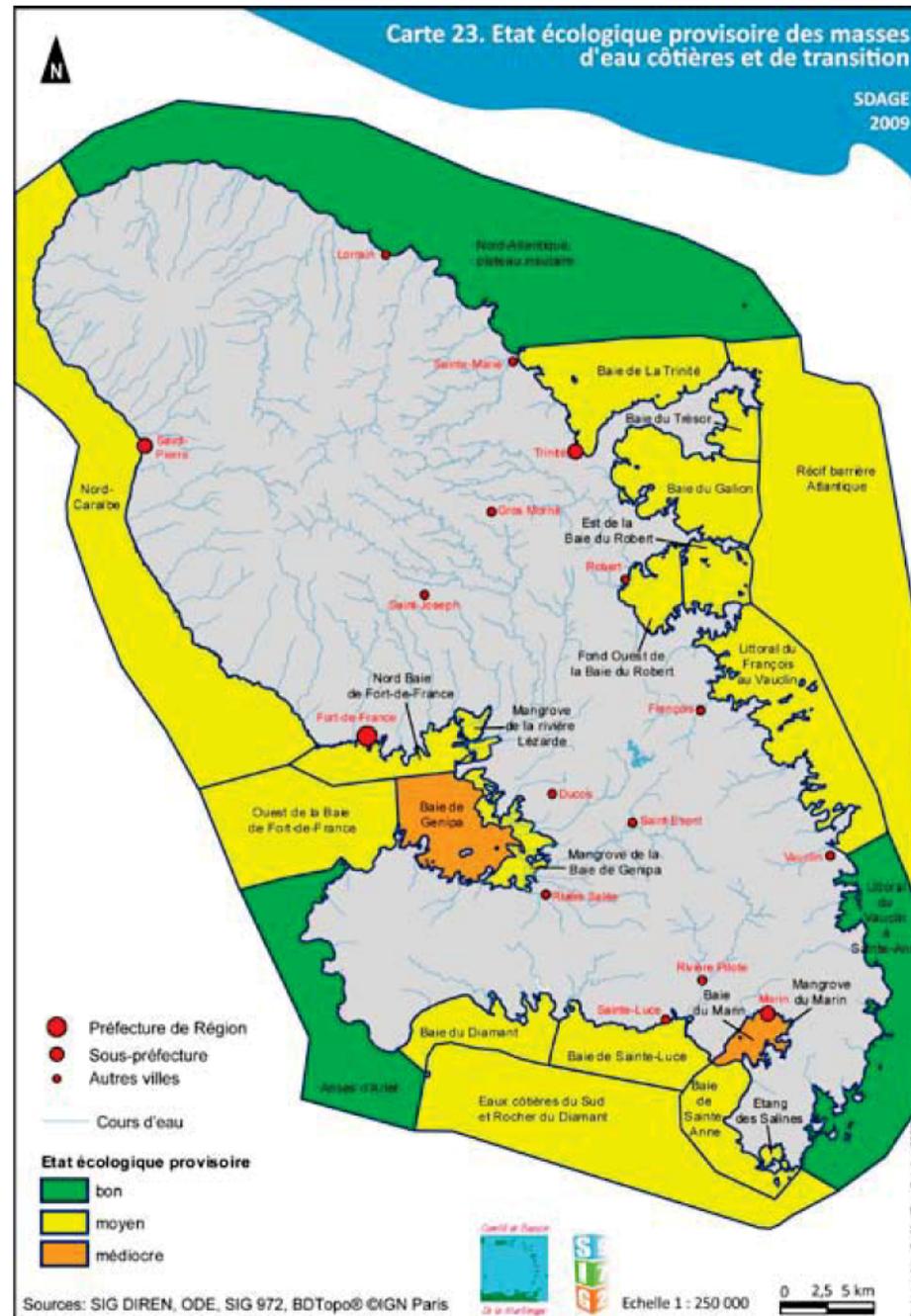
Pesticides: activité agricole

Assainissement
Hydro morpho
Canne (pesticides)

Assainissement
Hydro morpho

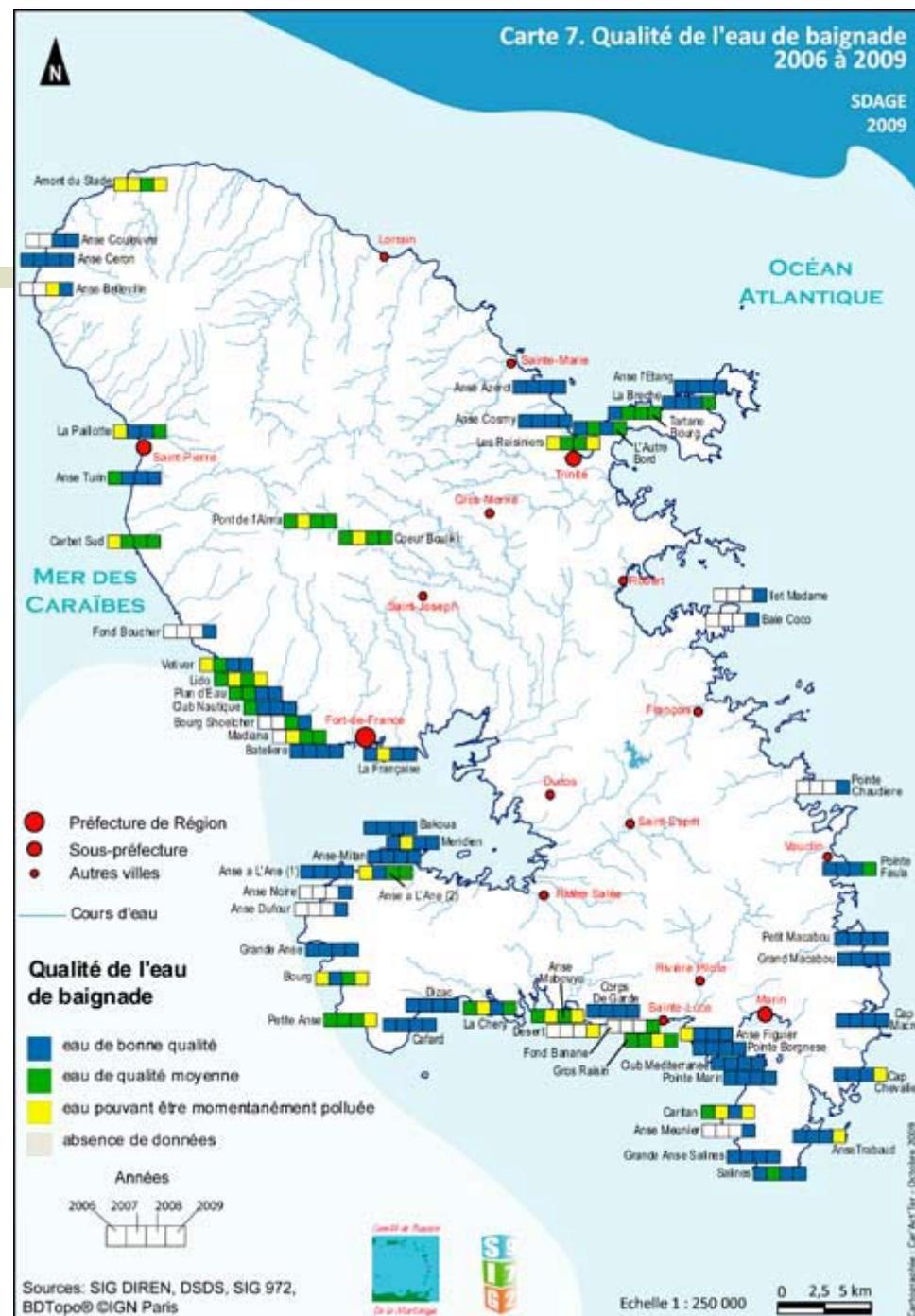


Etat des eaux littorales



Loisirs: eaux de baignade

- 61 sites de baignades
- contrôle de la qualité des eaux de baignade (ARS) au minimum une fois par mois



Les milieux aquatiques et aménagement

- Les documents **d'urbanisme** doivent être compatibles avec le sdage
 - Attention aux zones imperméabilisées → aggravent le risque d'inondation
 - L'Affectation des sols doit tenir compte des espaces naturels d'intérêt, de la protection des zones humides et mangroves
 - Faire les zonages d'assainissement en lien avec le développement de l'urbanisme

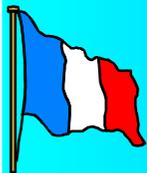
Messages clé

- Toute activité « anthropique » perturbe le milieu
 - **Modification du lit et des berges**, Chenalisation, pont, obstacle, non respect du cheminement naturel du cours d'eau, ...
→ inondation
 - **Perturbations par pollution**, jardin créole, agriculture, rejets industriels, assainissement,
→ Pollution

Pollution des eaux de surface ET des eaux souterraines !



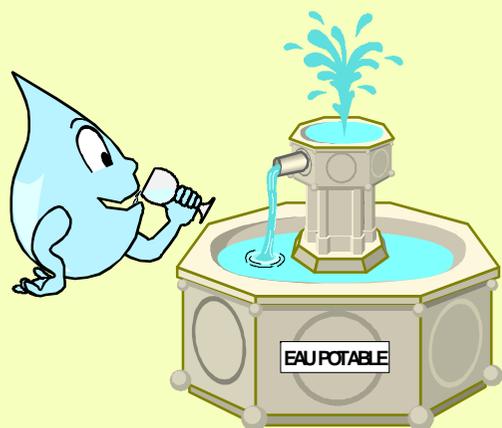
Association
Internationale
de l'Eau



EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



(code de la Santé publique - articles R1321-1 et suivants)



→ Exigences de qualité
Pour la consommation

→ Contrôle de la qualité

→ Responsabilités et règles
d'hygiène



Office
International
de l'Eau

LES PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

"*Danger immédiat*"

Organismes pathogènes

Escherichia coli

Entérocoques



Bactériologie → Traitement:
désinfection par le chlore ou
l'ozone.

100 % des Martiniquais
raccordés au réseau
consomment une eau
conforme



LES PARAMETRES CHIMIQUES

ARSENIC

MERCURE

CYANURES

NITRATES

CHROME

Nitrates: conformes

NICKEL

CUIVRE



TURBIDITE

PLOMB

CHLORURE DE VINYLE

LES PARAMETRES CHIMIQUES

PESTICIDES

INSECTICIDES

HERBICIDES

FONGICIDES

*0,1 µg/l
par
pesticide*

0,5 µg/l pour la totalité des pesticides



Pesticides – dont chlordécone. Traitement
par absorption sur charbon actif.

99,7 % de la population reçoit une eau
conforme

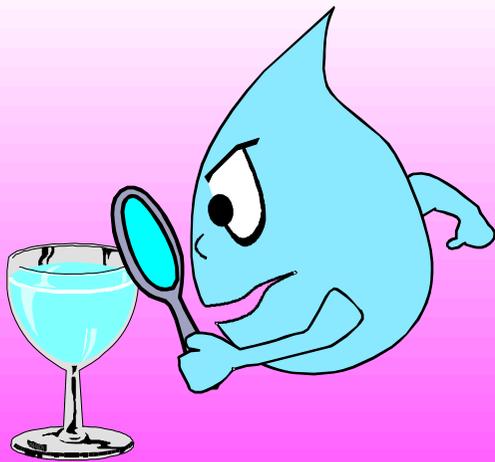


Ministère
de l'Énergie
et du Climat

LES PARAMETRES INDICATEURS

PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES

"perceptibles par le consommateur"



Couleur



Odeur



Saveur
(Gout)

LES PARAMETRES INDICATEURS

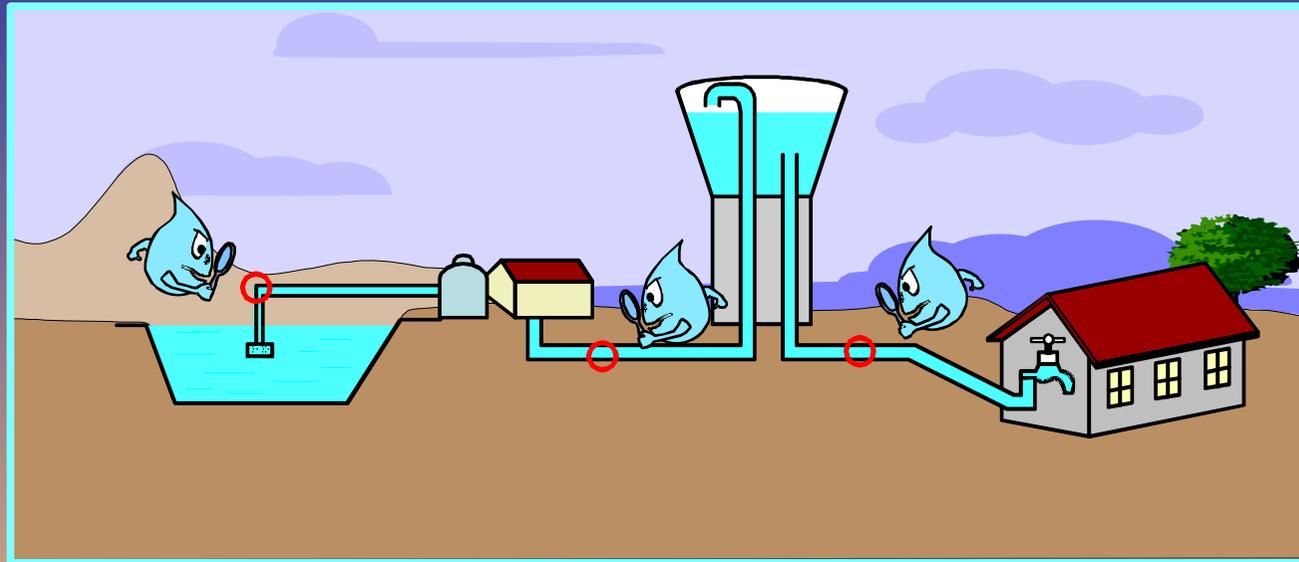
- **pH**
- **Chlorures, sulfates**
- **Sodium, aluminium**
- **Fer, manganèse**
- **Dureté (eau dure, eau douce)**
- **Radioactivité**

Minéralisation – 59 % de la population reçoit une eau correctement minéralisée après traitement de reminéralisation



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

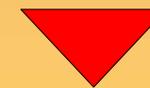
Office
International
de l'Eau



PRODUCTEUR / DISTRIBUTEUR



SURVEILLANCE PERMANENTE



CONTROLE REGLEMENTAIRE

INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Affichage en mairie dans les 2 jours suivants la date de réception des documents.
L'affichage est maintenue jusqu'à réception de nouveaux documents.



P
R
E
F
E
T

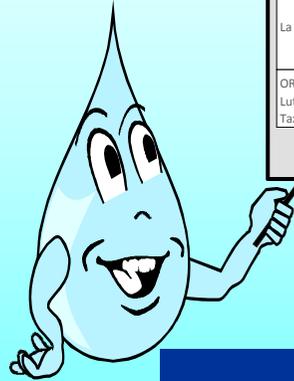
Art. D.1321-104 (CSP)
Information sur l'eau

SYNTHESE ANNUELLE

FACTURE				
	Volume en m ³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA
DISTRIBUTION DE L'EAU				
L'abonnement				
La part communale			110,00	5,5%
La part distributeur			223,81	5,5%
La consommation				
La part communale	120	1,100	132,00	5,5%
La part distributeur	120	1,697	203,64	5,5%
Préservation des ressources en eau	120	0,138	16,56	5,5%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				
L'abonnement				
La part communale			60,29	5,5%
La part distributeur			129,11	5,5%
La consommation				
La part communale	120	0,640	76,80	5,5%
La part distributeur	120	2,632	315,84	5,5%
ORGANISMES PUBLICS				
Lutte contre la pollution				
	120	2,180	261,60	5,5%
Taxe sur la consommation d'eau				
	120	0,140	16,80	5,5%
TVA : taux de 5,5%			Montant total H.T.	1546,16
arrondie à toute les rubriques			Montant total T.T.C.	1631,20



Synthèse annuelle

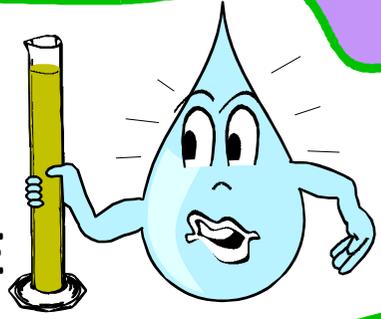


Les éléments essentiels de la note de synthèse sur la qualité de l'eau doit être porté à la connaissance de l'abonné, une fois par an à l'occasion de la facturation.

Article 8 – arrêté du 10 juillet 1996

PREFET

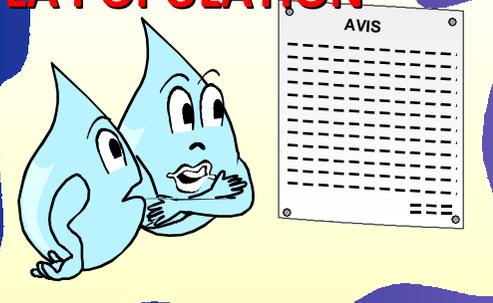
**ANALYSE
NON
CONFORME**



**NON
POTABLE**



**AVIS
A LA POPULATION**

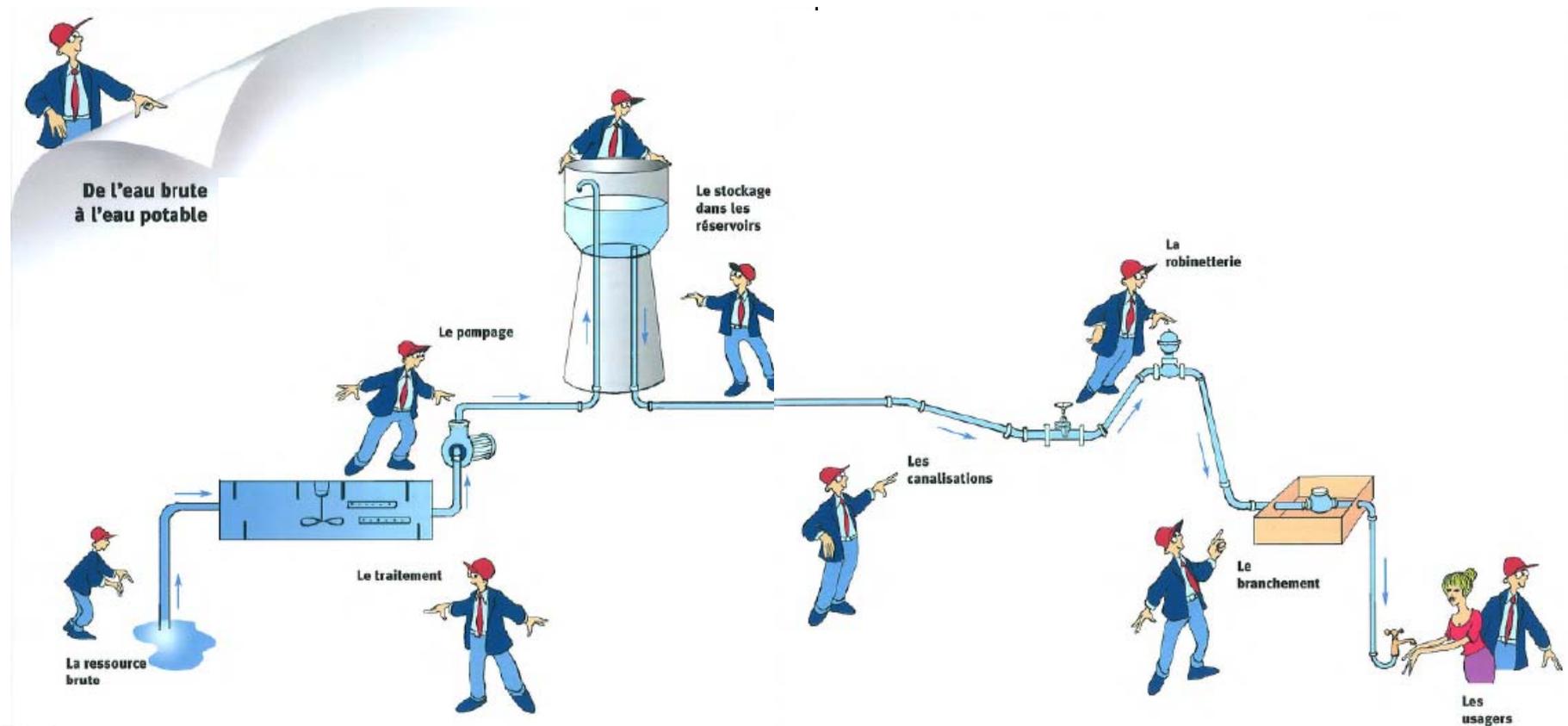




Office
International
de l'Eau

La qualité de l'eau distribuée dans
le département Martinique **après
traitement** est très bonne.

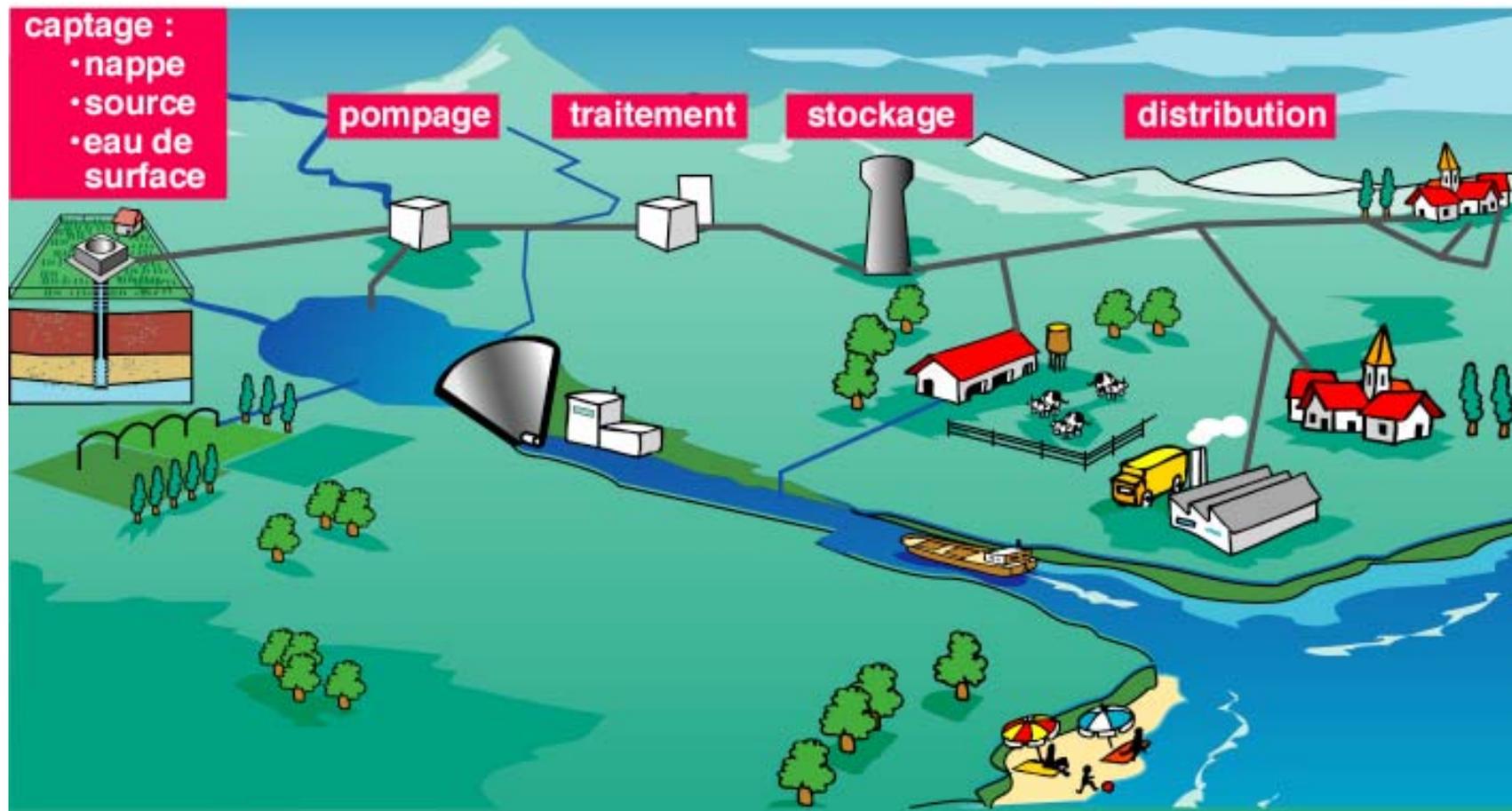
De la ressource à l'eau potable



Rivière
Source

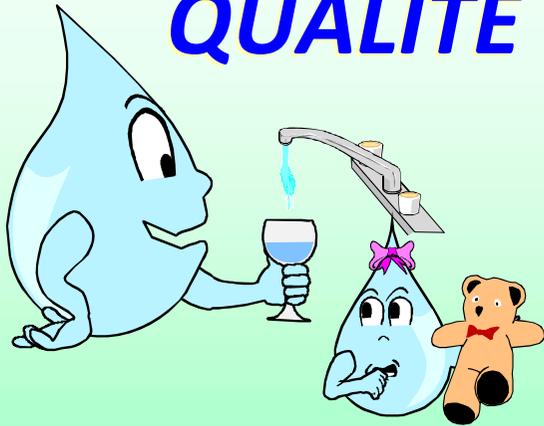


L'approvisionnement en eau potable : de nombreuses opérations



OBJECTIFS D'UN SERVICE DES EAUX

QUALITE



QUANTITE



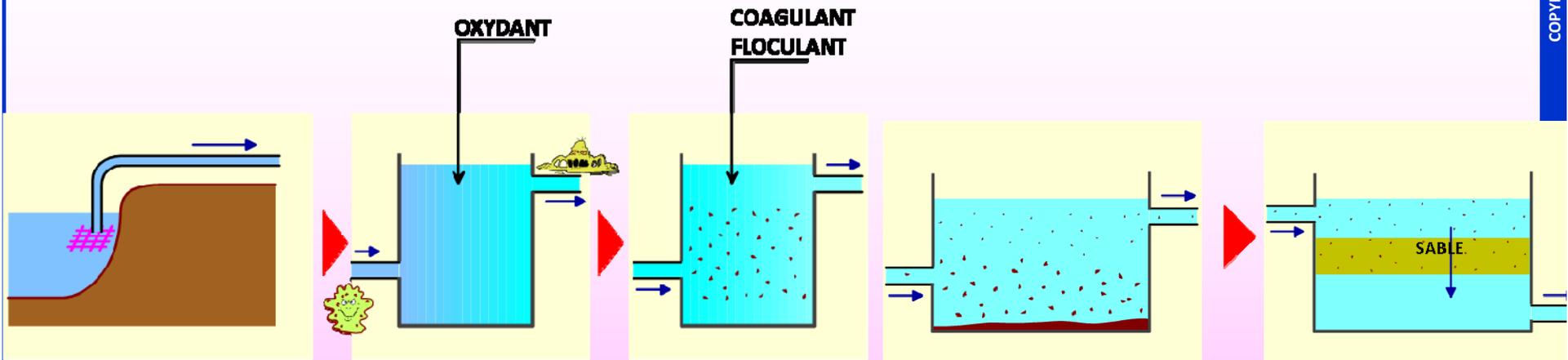
PRESSION



CONTINUITÉ DU SERVICE



TRAITEMENT DES EAUX DE SURFACE



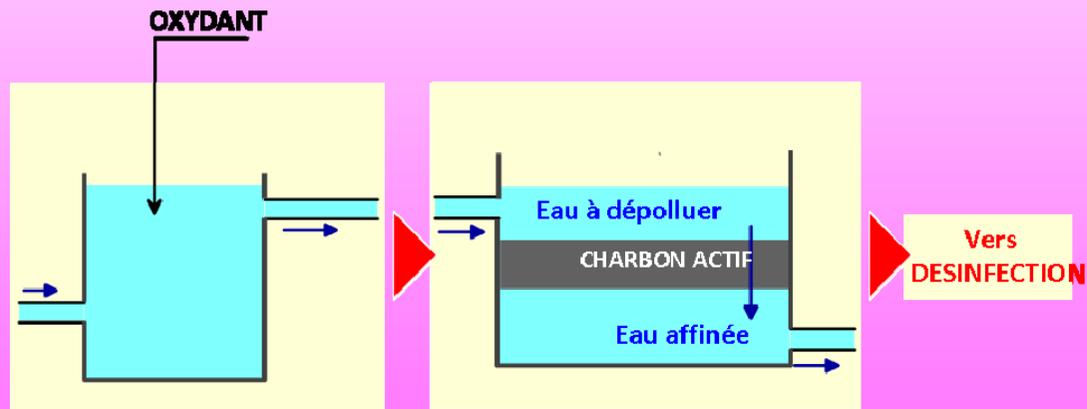
DEGRILLAGE

OXYDATION

**COAGULATION
FLOCCULATION**

DECANTATION

FILTRATION



AFFINAGE

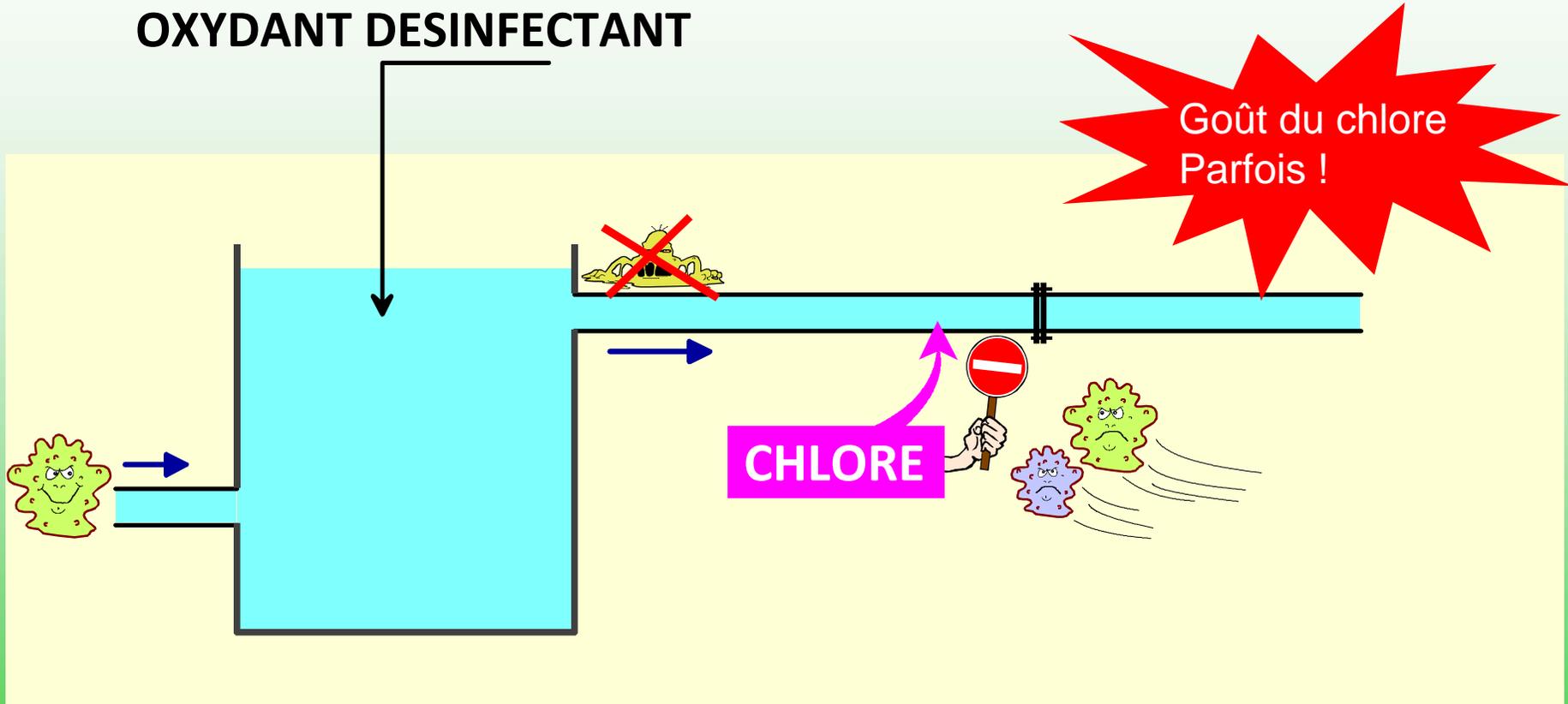
Vers
DESINFECTION



Office
International
de l'Eau

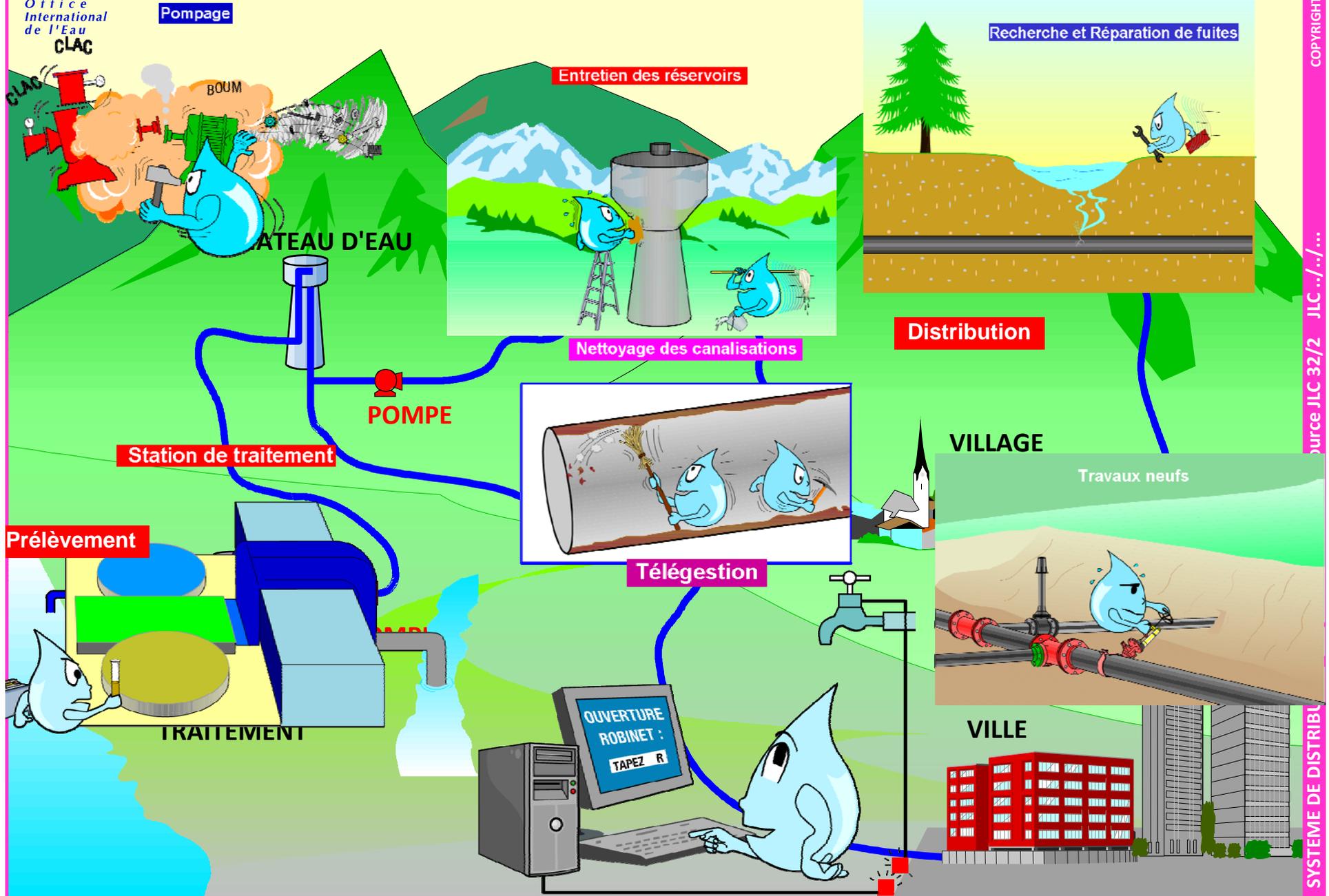
TRAITEMENT FINAL

OXYDANT DESINFECTANT



DESINFECTION FINALE

SCHEMA D'UN SYSTEME DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE





A mon avis, la pollution,
ça peut ressembler à ça

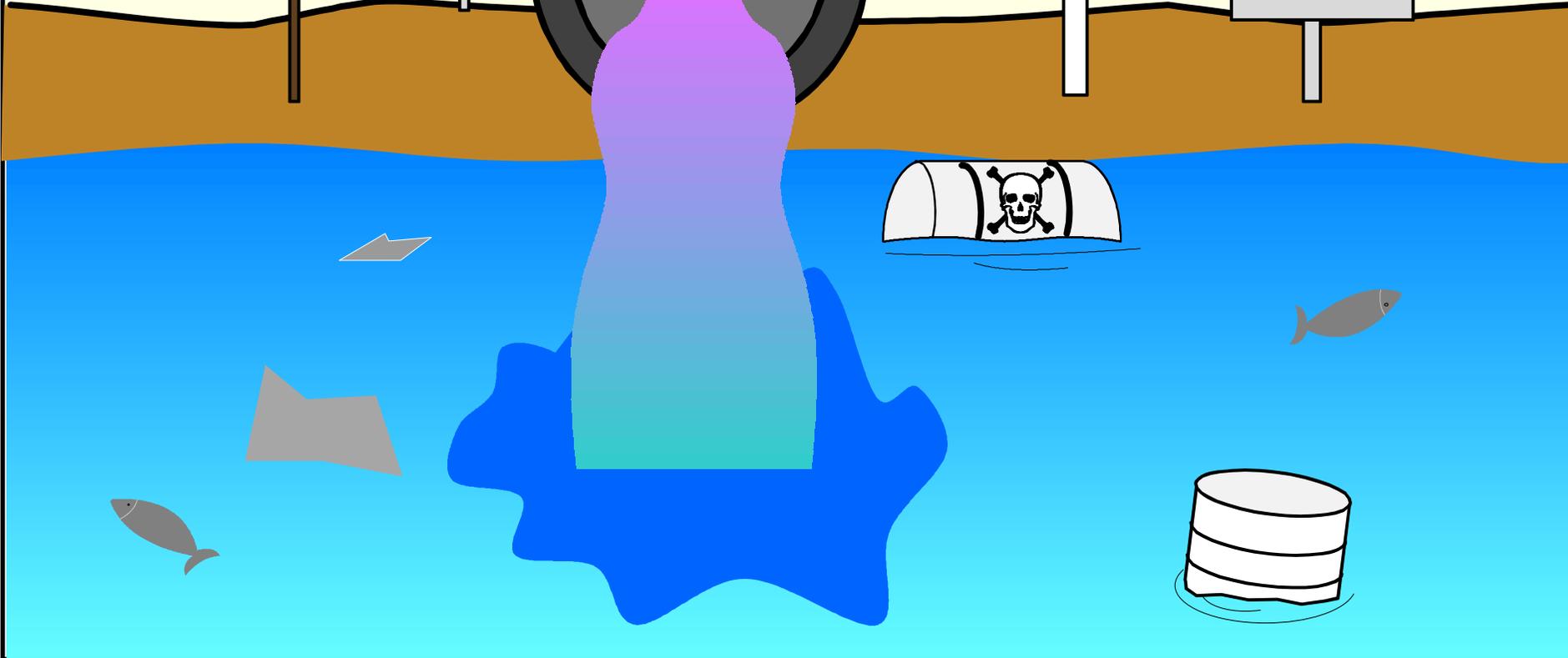
PECHE
INTERDITE

POMPAGE
DECONSEILLE



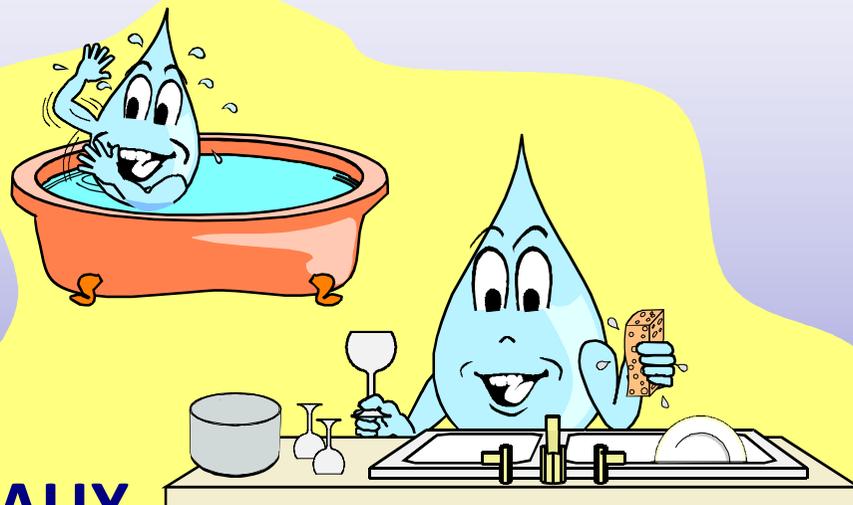
DANGER EAU
NON POTABLE

BAIGNADE
NON
AUTORISEE

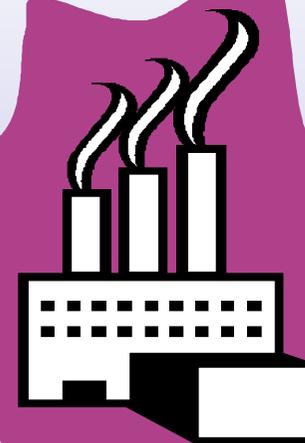


LE ROLE DE L'ASSAINISSEMENT

TRANSPORT ET TRAITEMENT DES EAUX USEES



**EAUX
MENAGERES**



**EAUX
INDUSTRIELLES**



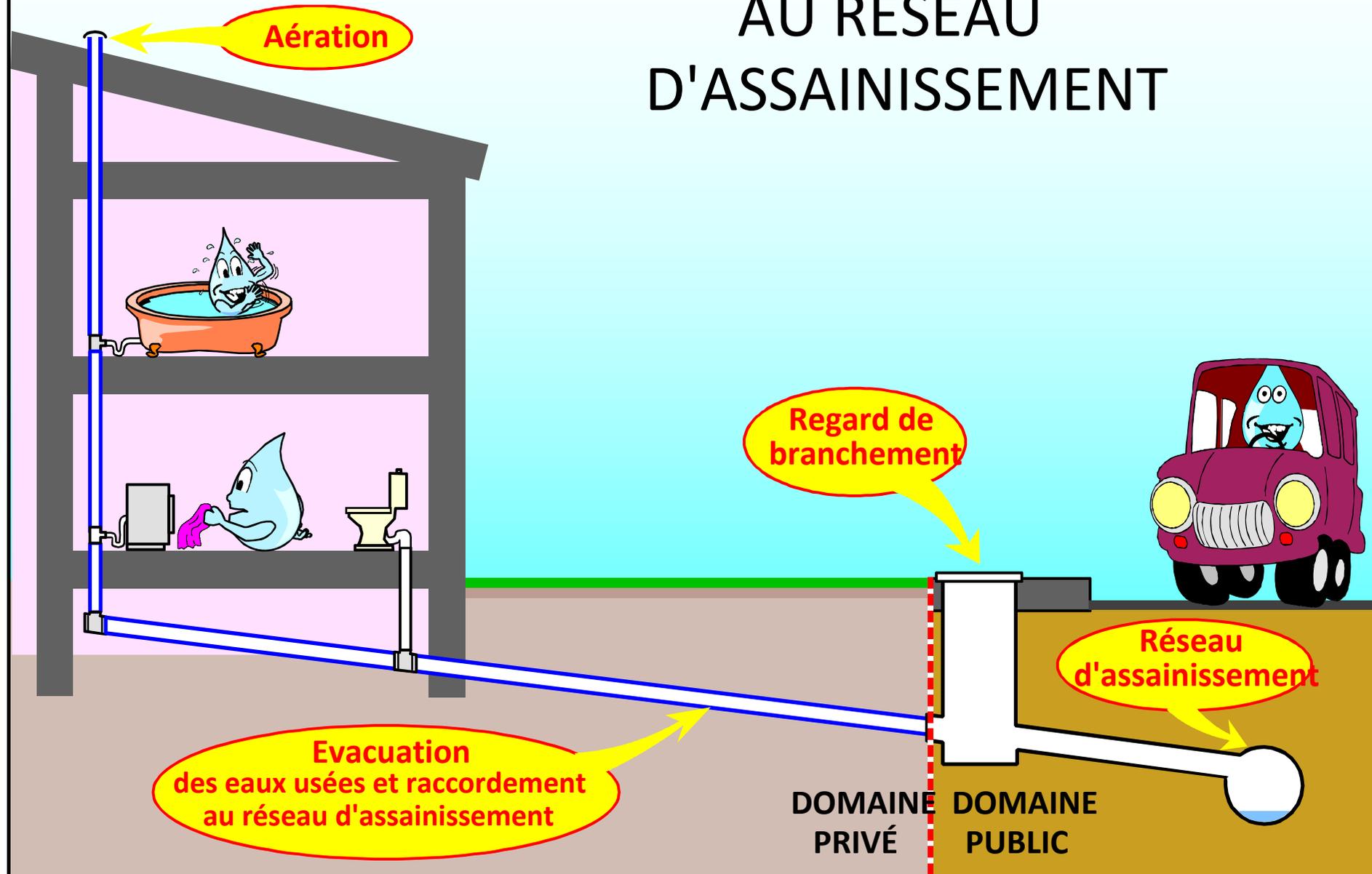
**EAUX
VANNES**

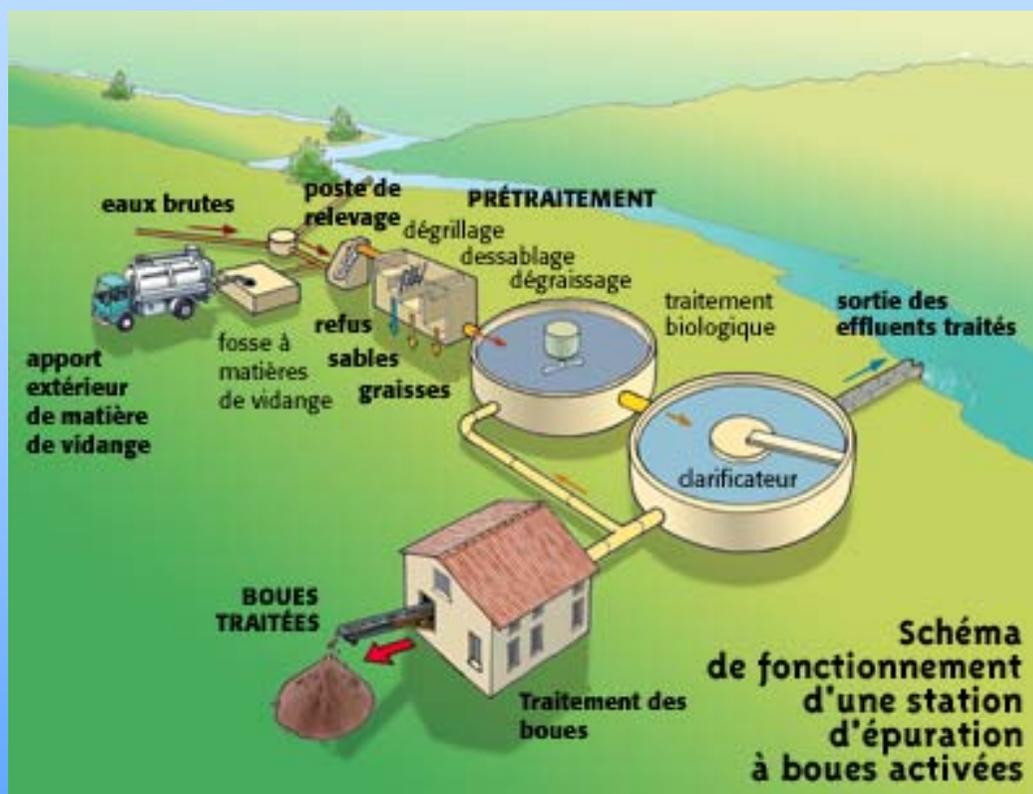
LE RÔLE DE L'ASSAINISSEMENT

EAUX PLUVIALES



LE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT



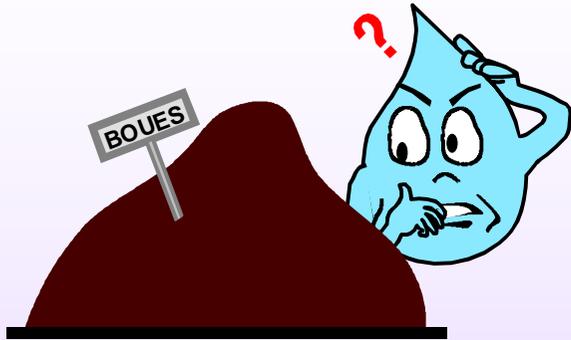


Source: <http://www.ademe.fr/partenaires/boues/pages/f14.htm>

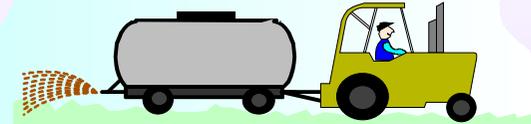


Office
International
de l'Eau

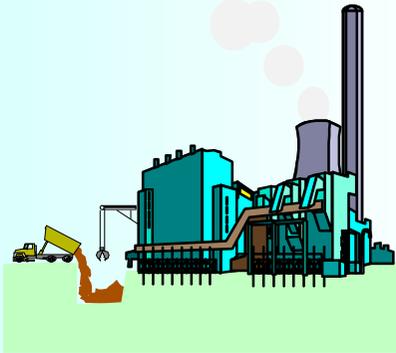
VALORISATION DES BOUES



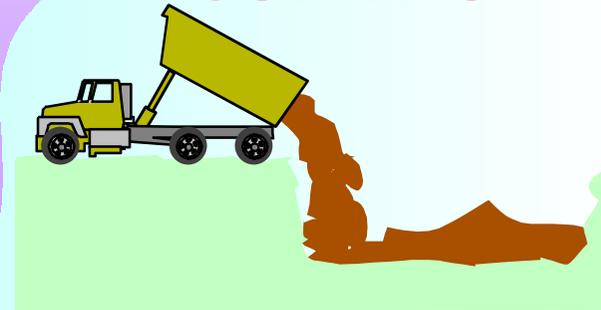
**EPANDAGE
AGRICOLE**



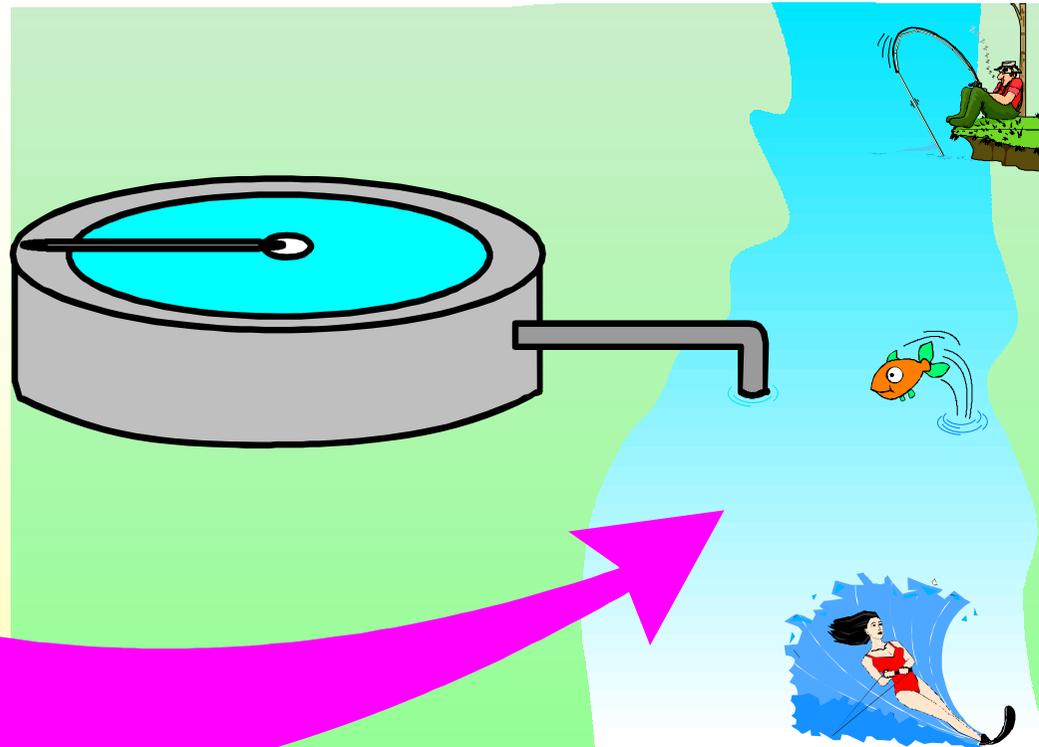
INCINERATION



**MISE EN
DECHARGE
CONTROLEE**



REJET EN MILIEU NATUREL



**Le contrôle du système d'assainissement
est assuré par**

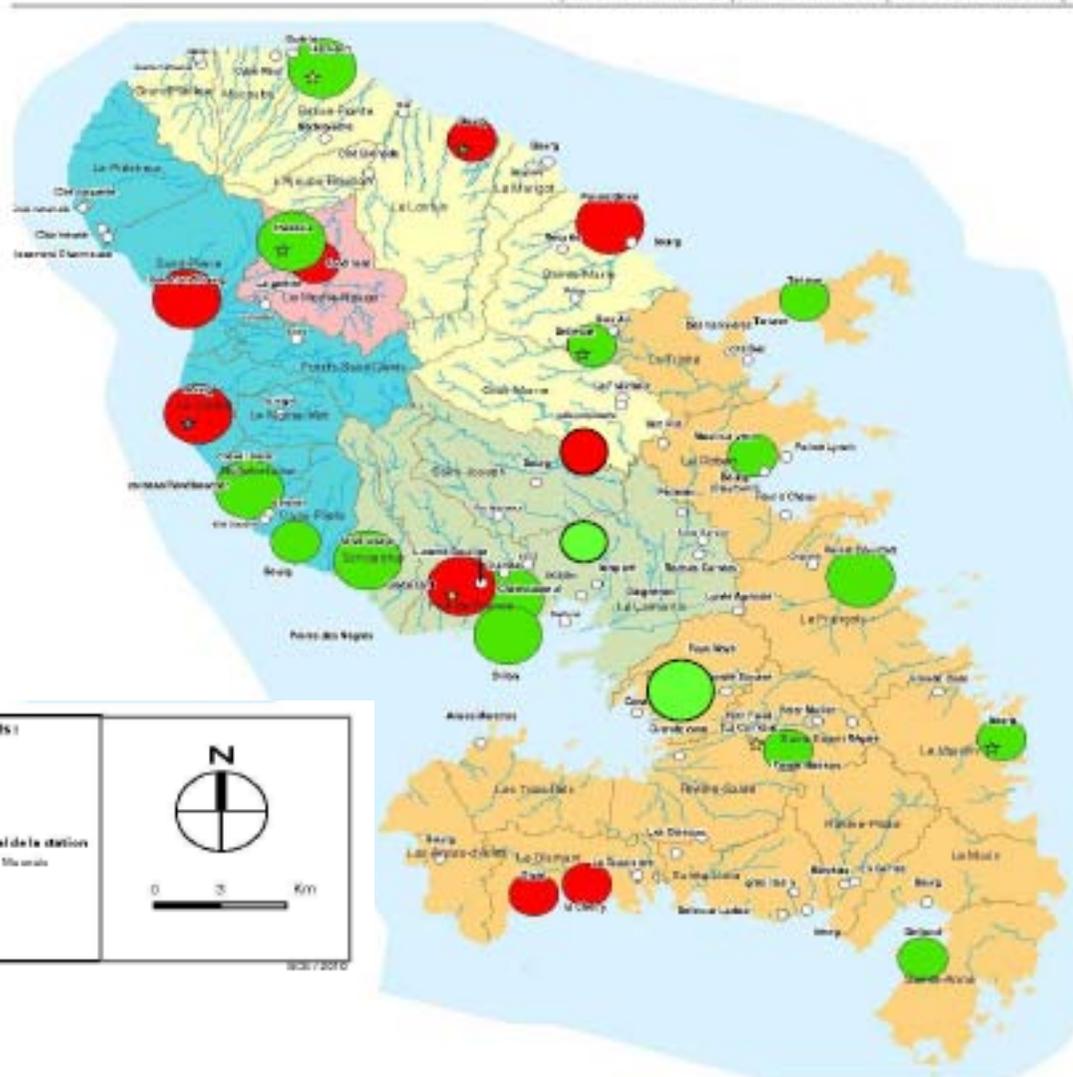
- l'exploitant (autosurveillance)**
- le service chargé de la Police des Eaux**

Etat des stations d'épuration - Martinique

Source: audit du Conseil Général de la Martinique réalisé en 2009-2010

- 50 % de la population raccordée au réseau collectif

Synthèse des audits de pure des stations d'épuration de la Martinique

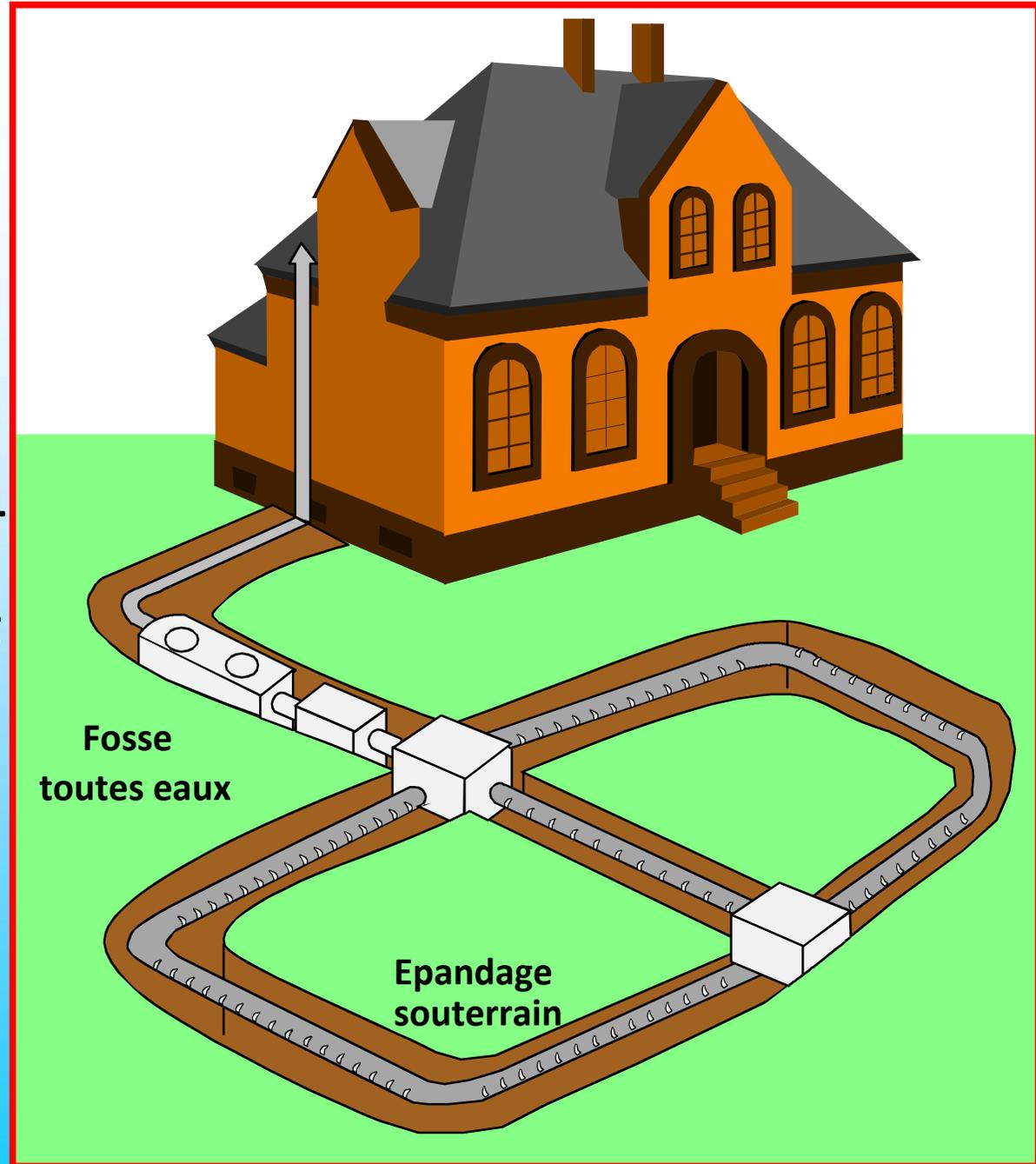


Assainissement non collectif

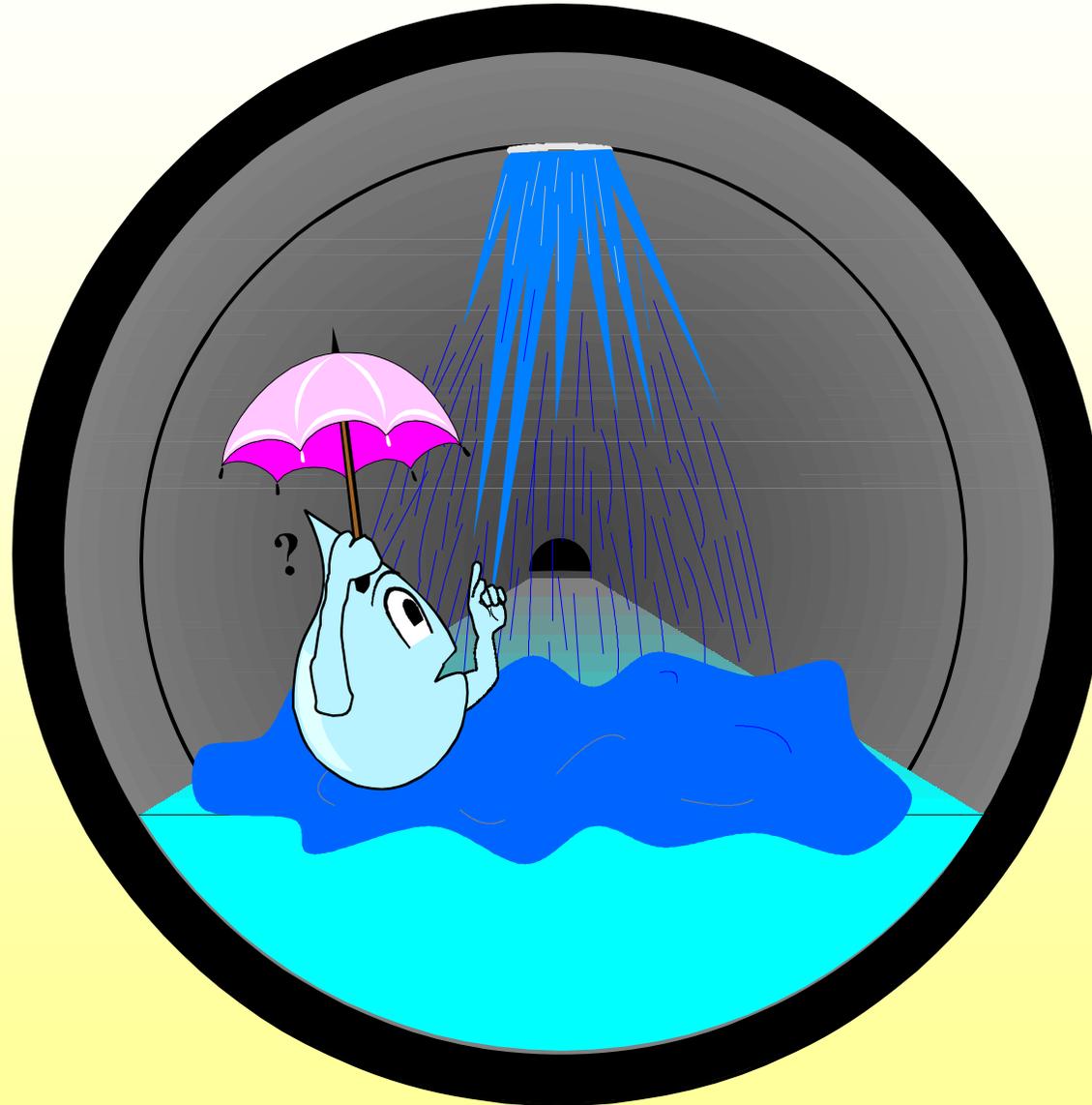
- La commune doit assurer le contrôle des fosses septiques et si elles le décident le traitement, l'entretien, la réhabilitation.
- Ce contrôle est réalisé par un Service Public de contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (dit SPANC)

**50% de la population en assainissement non collectif
→ systèmes souvent défectueux**

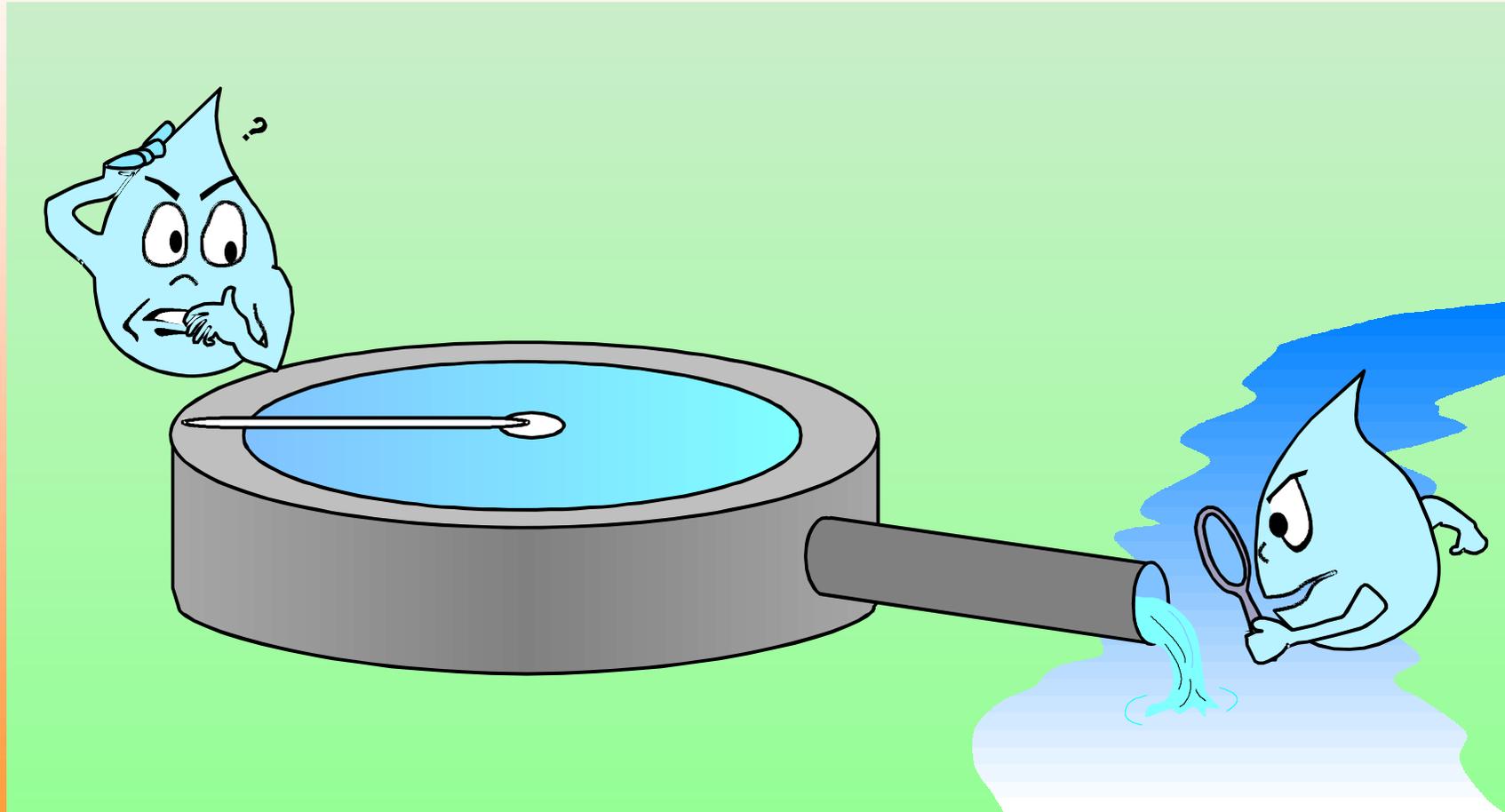
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



DETECTION ET REDUCTION DES EAUX PARASITES



SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES STATIONS D'EPURATION



Gestion du service public d'assainissement collectif en 2011

Source: Observatoire de l'eau, Martinique

N.Jacquin – OIEau Formation
Ambassadeurs bleus – 20-21/11/2012



9. BILAN ET RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LES REUNIONS PUBLIQUES - MARS 2013



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les Compétences pour mieux Gérer l'Eau

« RECOMMANDATIONS POUR LES REUNIONS PUBLIQUES »

Session d'avril 2013

1 Contexte

L'OIEau est en charge d'apporter un appui technique et intellectuel à la mise en œuvre et l'animation des réunions publiques organisées dans le cadre de la consultation du public sur les enjeux du SDAGE Martinique.

Dans ce cadre une première série de réunions s'est déroulée du 19 février au 26 février 2013.

2 Objectif des réunions

Les réunions ont pour objectif de recueillir l'avis des martiniquais sur les enjeux de l'eau pour le district hydrographique de la Martinique. Il s'agit de vérifier si les 5 enjeux définis pour élaborer le SDAGE 2009-2015 sont toujours d'actualité.

Le comité consultatif du SDAGE a décidé le 12 juin 2012 de soumettre à la consultation du public 3 grands thèmes à la place des 5 enjeux 2009 :

- La ressource en eau
- Les pollutions et leurs impacts (sur l'homme, sur le milieu)
- La gouvernance et le prix de l'eau

3 Constat sur les 3 réunions de fév. 2013

Le constat porte sur les 2 réunions publiques (Trois Ilets et le François) et sur le séminaire des acteurs.

Un questionnaire d'évaluation a été remis aux participants de la 2^e réunion uniquement mais les commentaires sont partagés oralement par les participants des deux autres réunions.

► Points forts de la 2^e réunion :

- Les participants ont beaucoup apprécié les informations présentées et le temps consacré aux questions-réponses avec les représentants de la DEAL et de l'ODE.
- La présence d'un élu (le président du Comité de Bassin, M Chomet) a été appréciée.
- La réunion s'est déroulée dans l'écoute mutuelle,

► Les points faibles de toutes les réunions

- Un manque d'information notoire dans l'exposé introductif pour pouvoir émettre un avis sur les enjeux : qu'est ce qui a été fait, qu'est ce qui reste à faire ?
- Un manque de confiance sur les cartes présentées
- Un manque d'informations locales (pour mieux comprendre les enjeux globaux du district Martinique)
- Un manque de la présence d'un élu (Comité de bassin au minimum + un élu local)
- Un besoin d'autres interlocuteurs pendant la réunion (police de l'eau, acteurs de l'eau tels que les syndicats d'alimentation en eau...) qui puissent entendre les « plaintes » et répondre aux questions
- Manque de participants (15 personnes à la 1^{ere} réunion, 7 personnes à la 2^e)

Office International de l'Eau

► Les besoins exprimés

- Besoin d'information sur l'état des eaux (superficielles et souterraines et des milieux)
- Besoin d'information sur l'évolution de l'état des eaux et des milieux
- Besoin d'information sur le bilan des actions (pour comprendre si un enjeu a été réglé ou non)
- Besoin de transparence sur les données, les programmes, les effets des programmes
- Besoin de comprendre pour donner un avis sur les enjeux

4 Rappel : Les facteurs de réussite d'une réunion publique de consultation

La Cible : les citoyens (non experts des questions liées à l'eau)

- **Informé 1 mois** à l'avance de la réunion (date, lieu, horaire début-fin, thème)
- Par média, affichage,
- relais locaux (bulletin municipal, école, associations locales, asso professionnelles...)
- invitations personnalisées, proposer qu'ils viennent accompagnés d'une personne qui ne connaît pas le domaine de l'eau (un voisin, un ami, un cousin...)

L'enjeu : information – écoute - échange

- L'enjeu est d'instaurer un dialogue et une confiance réciproque entre les représentants du CB et les habitants

Facteurs de réussite

- **Préparer la réunion** avec beaucoup de soin, non seulement l'animation, mais également les informations qui seront diffusées
- **Informé** : l'information et la formation des différents acteurs sont indispensables pour que les enjeux du développement durable soient partagés, acceptés. Il faut en préambule à la réunion apporter des informations qui permettent au grand public de comprendre avant de s'exprimer. La qualité de l'information est la base de la participation et de la confiance
- **Bien structurer la réunion** : durée totale 2h
 - l'introduction – 5 mn
 - un film (10 mn max) illustrant le SDAGE
 - les interventions (4 max) : exposés clairs et synthétiques 10 mn chacun max, complémentaires au film, apportent des éléments **concrets**. Les intervenants doivent être légitimes (DEAL, ODE, association, exploitants, élu CB...)
 - la discussion 1h : échanges avec les participants
 - conclusion : annoncer les moyens de diffusion du compte-rendu (bulletin municipal, courrier, internet, etc...)
- Sur la forme
 - Etre ouvert aux échanges et aux critiques
 - Ecouter les participants

5 Recommandations fortes sur la qualité des réunions

L'OIEau émet des recommandations suivantes pour améliorer la qualité des réunions publiques, encourageant la DEAL et l'ODE à les mettre en œuvre :

1. Avoir un **élu** du comité de bassin à chacune des 3 réunions, représentant la légitimité de la tenue des réunions
2. Avoir des **informations suffisantes** à présenter, dans un souci de « formation et de transparence ». Ceci est un préalable **indispensable** pour faciliter l'expression des participants sur les enjeux.
 - Etat des eaux en 2009 → en 2012,
 - Montrer ce qui s'est amélioré s'il n'y a pas d'informations chiffrées et mesurables, donner une information sur la base de **dirès d'experts** – (l'essentiel est d'en informer le public)
 - Dire ce qu'il reste à faire pour aller vers « un bon état » (même à dirès d'experts) : va-t-on atteindre les objectifs ?
3. Avoir toujours les **mêmes intervenants** pour les 3 réunions. Ils **doivent préparer eux-mêmes** et présenter leur exposé introductif (10mn chacun). Il est **urgent** de les identifier dès maintenant, afin qu'ils aient le temps de préparer leurs 5 diapos sur leur thème, synthétiques et dans un **langage simple**. Leur donner les dates des 3 réunions pour s'assurer de leur disponibilité.

► **Proposition** d'exposés introductifs au débat : 1H

3-4 intervenants « thématiques », **10 mn** chacun (=5 diapo chacun).

Pour chaque thème présenter : 1) Objectif, 2) l'Etat des lieux 2009, 3) Evolution en 2012, 4) ce qui s'est amélioré, 5) ce qu'il reste à améliorer.

Exemple (les cartes sont celles du SDAGE) :

- Thème 1 : Gestion et suivi des milieux aquatiques (carte 15 – carte 9, va-t-on atteindre les objectifs ?)
- Thème 2 : Eau potable (organisation, captage et prises d'eau, volume, besoins, réglementation, qualité) et autres usages (carte 12 mise à jour...)
- Thème 3 : Assainissement (organisation, audit des stations d'épuration, priorisation de mise en conformité (où en est-on par rapport au SDAGE ?)
- Thème 4 : le prix de l'eau (2 diapos), <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/prix-de-leau/prix-eau/page-communes> + <http://www.observatoire-eau-martinique.fr/prix-de-leau/prix-eau>

Au total on a 10mn de film + 40-50 mn d'exposés (mais on gagne sur le temps perdu en critiques, avec 4 intervenants ce qui est plus digeste et plus animé).

10. QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DE LA REUNION REMIS AUX PARTICIPANTS



QUESTIONNAIRE d'évaluation de la réunion publique

Date :

Lieu :

Merci de prendre quelques instants pour répondre à ce questionnaire. Cochez la réponse.

1. Vous êtes:

représentant des acteurs de l'eau

d'une structure ou d'un établissement travaillant dans le domaine de l'eau : Etat, Région, Département, Communes, Communautés d'agglomération, Scientifiques et universitaires, professionnels (eau potable et assainissement),...

d'une structure associative liée à l'eau : *chasse, pêche, sports,...*

d'une chambre consulaire : *Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers*

grand public

2. Est-ce la première fois que vous participez à ce type de réunion ? oui non

3. Comment avez-vous été informé de cette consultation : internet média (presse, radio, TV)
 haut parleurs autres.....

4. Que pensez-vous de ce mode de consultation ?

Très intéressant Intéressant Moyennement intéressant sans intérêt

5. Etes-vous satisfait de l'équilibre entre la présentation, le débat et les questions ?

oui non

Précisez pourquoi ? :

.....

.....

6. Avez-vous pu échanger librement et clairement ? oui non

7. Votre vision de l'eau a t'elle changée à la suite de ce débat ? oui non

Merci de préciser pourquoi et en quoi elle a changé :

.....

.....

8. Quel moyen vous parait le mieux adapté pour vous transmettre des informations sur l'eau ? :

.....

.....

.....

9. En quoi ce mode de consultation peut-il être amélioré ? :

.....

.....

.....

10. Autres commentaires (par exemple, quelles sont vos attentes en termes de consultation) :

.....

.....

